

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

ÉDUCATION — INSTRUCTION

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS DE SEPTEMBRE 1935

Séance du 25 septembre 1935.

PRÉSENTS:— L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président; Son Éminence le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, Son Excellence Mgr A.-E. Deschamps représentant Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr Charbonneau représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de Gaspé, Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr l'évêque de Mont-Laurier, Mgr l'évêque des Trois-Rivières, Mgr l'évêque de Saint-Jean, Mgr le vicaire apostolique du Golfe-Saint-Laurent; Mgr J.-E.-M. Vincent représentant Mgr l'évêque de Sherbrooke, M. l'abbé A.-M. Renaud, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Sir Mathias Tellier, l'honorable Jules-Édouard Prévost, l'honorable juge Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge Wilfrid Mercier, M. J.-P. Labarre, M. Victor Doré, M. Augustin Frigon, M. Hector Perrier, M. J.-N. Miller; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Le Comité prend connaissance des rapports suivants:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 24 septembre 1935.

PRÉSENTS:— Mgr Brunault, président; l'honorable Hector Champagne, M. Napoléon Brisebois, M. J.-P. Labarre et M. Lionel Bergeron, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages ci-après mentionnés qui lui ont été soumis:

1. "Éléments de Sciences Générales", par O.-W. Caldwell et W.-L. Eikenberry; adopté et traduit par W.-L. Goodwin et Louis Even, sous la direction des RR. PP. Léopold et Louis-Marie de l'Institut agricole d'Oka.— Approuvé comme livre du Maître et pour la bibliothèque scolaire.
2. "Manuel d'Hygiène", par le docteur J.-A. Baudouin.— Approuvé.
3. "Patenaude's French made easy, through the medium of the gramophone— Third Book"— edited in accordance with the dictates of experienced teachers.— Approuvé.
4. "Conseils pratiques sur la Prévention des Incendies", par Eugène Leclerc.— Approuvé comme livre du Maître et pour la bibliothèque scolaire.
5. "Registre de notes", par J.-D. Ducharme, inspecteur d'écoles.— Approuvé.
6. "Lecture progressive selon la méthode naturelle, volume 1—1^{ère} partie", par les Frères de la Charité.— Approuvé.
7. "Lecture progressive selon la méthode naturelle, volume 1—2^e partie", par les mêmes.— Approuvé.

(Signé) † J.-S. HERMANN BRUNAULT, Év. de Nicolet,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Approuvé.

RAPPORT DU BUREAU DES EXAMINATEURS POUR LES ASPIRANTS A LA CHARGE
D'INSPECTEUR D'ÉCOLES

Québec, le 15 septembre 1935.

Le Bureau des Examineurs pour les candidats à la charge d'inspecteur d'écoles a l'honneur de faire rapport au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique qu'il s'est réuni à l'École normale Laval, Québec, les 20, 21, 22 et 23 août dernier.

ÉTAIENT PRÉSENTS à cette session:— M. l'abbé L.-A. Desrosiers, président; M. l'abbé J.-J. Dubé, M. C.-J. Magnan, M. C.-J. Miller, M. J.-M. Manning, M. L.-O. Pagé et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Au commencement de la séance du 20 août, après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière session, les membres du Bureau prennent communication des demandes d'admission aux examens soumises par les aspirants dont les noms suivent: MM. Omer Auclair, Raoul Blais, Alfred-J. Burns, J.-Elzéar Campeau, René Champoux, J.-Honoré Corbeil, Onias De Serres, Adélarde Faubert, Roland Genest, Jean-Maurice Maranda, Édouard Guité, André Ouellet, Albert Paradis, Robert Prémont, Alex. Renaud et Vital Veilleux.

Les documents transmis par ces candidats sont trouvés conformes aux prescriptions des règlements scolaires et, en conséquence, ils sont tous admis à subir les examens.

A cette même séance du 20 août, le Bureau adopte les questions et les problèmes d'examen ci-après mentionnés:

SUJET DE COMPOSITION FRANÇAISE

Dites le sens et donnez des détails sur l'application de ce principe pédagogique:

- a) Il ne faut pas laisser parler les enfants en classe;
- b) Il faut les laisser parler.

PÉDAGOGIE

1. a) Quel parti peut-on tirer des exercices d'analyse grammaticale et logique du point de vue de l'enseignement de l'orthographe?
- b) Comment les exercices d'analyse favorisent-ils l'éducation intellectuelle de l'élève?
2. a) Dites à quelles facultés vous faites appel dans l'enseignement de la géographie.
- b) Dans chaque cours de l'école primaire élémentaire, comment doit-on procéder dans l'enseignement de cette matière?
3. Démontrez dans quelle mesure l'organisation pédagogique de l'école peut contribuer au succès du maître dans son enseignement.
4. a) Est-il bon de faire naître, en classe, le sentiment de l'émulation? Pourquoi?
- b) Dans ce domaine, y a-t-il un danger à craindre?
- c) Indiquez quelques moyens d'émulation que vous conseillerez aux instituteurs de votre district d'inspection.
5. a) Quels sont les résultats que l'on est en droit d'attendre de la pratique rationnelle de la dictée?
- b) Comment la dictée doit-elle être comprise pour obtenir de tels résultats?

HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

a) Histoire de la pédagogie en général:

1. a) Quelles étaient les conditions matérielles de l'école au début du XIX^e siècle?
- b) Faites connaître les améliorations apportées aux locaux et au mobilier scolaires durant ce siècle.
2. a) Quel fut le promoteur de l'organisation psychologique de la *première éducation*?
- b) De quels instincts les plus universels des enfants s'est-il servi pour développer leurs sens, leurs sentiments et leur intelligence?
3. a) Sur quelle idée mère s'appuie le système de Pestalozzi?
- b) Quelles idées pédagogiques se dégagent de ses écrits et de ses procédés d'enseignement?

b) Histoire de l'instruction publique dans la Province de Québec:

4. En quelle année fut établi le premier fonds de pension en faveur des instituteurs du Bas-Canada ?
5. Quel est le statut scolaire des minorités dans la Province de Québec ?

HISTOIRE GÉNÉRALE

1. Racontez brièvement le deuxième voyage de Jacques Cartier.
2. Nommez quatre des plus illustres fils de Charles Le Moyne et dites un mot de leur carrière.
3. Racontez l'histoire de la Compagnie du Pacifique Canadien et faites connaître son influence sur le développement du Canada.
4. Un mot sur chacun des personnages suivants: Jules César, Témistocle, Constantin, Charles Martel, Thomas Morus, Jeanne d'Arc, William Pitt, Colbert et lord Elgin.

SCIENCES NATURELLES

1. Cause de la variation du poids en différents points de la terre.
2. Graduation du thermomètre centésimal.
3. a) Nommez cinq corps mauvais conducteurs de la chaleur;
b) Décrivez la bouteille thermos.
4. Faites connaître trois applications de l'air comprimé.
5. Qu'est-ce qu'un rhéostat et décrivez-en le fonctionnement.

LOI ET RÈGLEMENTS SCOLAIRES

a) Loi de l'Instruction publique:

1. A quelle époque doit se faire l'élection des commissaires et des syndics d'écoles dans une municipalité régulièrement organisée ?
2. Comment doit se faire le choix du président d'élection des commissaires et des syndics d'écoles ?
3. Où et quand les secrétaires-trésoriers doivent-ils tenir leur bureau ?

b) Règlements du Comité catholique:

4. Quand les commissaires et les syndics doivent-ils engager un sous-maître ou une sous-maîtresse:
 - a) Pour une école primaire élémentaire ne dépassant pas la 4^e année ?
 - b) Pour une école primaire élémentaire ayant le cours supérieur ?
 - c) Pour une école primaire complémentaire ?
5. Quels sont, d'après l'article 17 des Règlements du Comité catholique, les jours de congé pour les écoles catholiques ?

THÈME ANGLAIS

LES JEUNES: Vous êtes l'avenir. Tous les philosophes vous le disent, tous les poètes vous le chantent. Vous regardez s'approcher la vie et vous avez déjà les soucis, j'allais dire les angoisses de la responsabilité. Ayez d'abord conscience de votre rôle et de vos actes. Que rien ne soit accompli par vous qui n'ait en vous sa raison profonde. Ne vous contentez pas d'exister, mais tracez-vous un programme d'action qui soit le guide de votre ambition. Restez les maîtres de votre énergie; jugez froidement, durement, vos œuvres propres; soyez exigeants envers vous-mêmes et gardez votre indulgence pour les faiblesses d'autrui. Surtout, travaillez, travaillons. Ne pensons pas avoir tout fait. Nous ne nous sommes que préparés; il nous reste à apprendre. Travaillons avec méthode, procédons avec réflexion, avec logique et netteté d'esprit.

VERSION ANGLAISE

MAPLE SAP: Among our native trees there are several maples. The most useful and beautiful of these is the sugar maple. Not only does it make a fine shade tree when planted along roads and on lawns, but, in early spring, it gives us sap. Sap to a tree is like blood to a person, it

contains food from which new growth is made. During summer, trees make much starch which is stored away during winter in the roots and trunk of the trees. In spring, when the warm winds and bright sunshine tell the trees that it is time to prepare to send out leaves and flowers, the starch is changed to sugar which is dissolved in a large amount of water. The mixture is called sap.

GÉOGRAPHIE

1. Tracez les contours de la Province de Québec (7 pouces dans la plus grande dimension) et indiquez :

- a) Le fleuve Saint-Laurent, les rivières Chambly, Chaudière, Saguenay et Saint-Maurice,
- b) Les villes de Hull, Lévis, Montréal, Québec et Trois-Rivières,
- c) Les chaînes de montagnes.

2. Parlez des trois principaux courants marins: espèces, direction, effets, importance.

3. Dites ce que vous savez de l'Abyssinie du point de vue physique, politique et économique.

4. Quelles terres sont séparées ou quelles eaux sont unies par les détroits suivants: Bab-el-Mandeb, Cattégat et Davis ?

5. Nommez, dans l'ordre où on les trouve, les mers et les détroits qu'il faut traverser pour aller d'Odessa (Ukraine) à Liverpool (Angleterre).

ARITHMÉTIQUE

1. Divisez $\frac{7\frac{5}{8}}{4\frac{6}{9}}$ par $\frac{2}{3}$ de $\frac{9}{5}$ de $\frac{5\frac{3}{4}}{8\frac{5}{7}}$ et donnez le résultat en décimales.

2. Trois personnes se partagent inégalement un héritage. La première en a les $\frac{4}{15}$. Les deux autres se partagent le reste — \$4,400.00 — de manière que si l'on retranche à la deuxième les $\frac{6}{13}$ de sa part et, à la troisième, les $\frac{2}{9}$ de la sienne, elles aient des parts égales. Quelles sont les parts reçues par chacun des trois héritiers ?

3. Deux ouvriers ont été employés à un même ouvrage. Le premier y a été occupé pendant 18 jours et en a fait les $\frac{2}{5}$. Le deuxième qui fait en 5 heures autant d'ouvrage que le premier en 6 heures a terminé ce travail. Ils ont reçu ensemble \$202.50. Pendant combien de jours le deuxième a-t-il travaillé et combien chacun a-t-il gagné par jour ?

4. Un marchand vend les $\frac{3}{8}$ d'une pièce de drap avec un bénéfice de \$8.00, les $\frac{3}{5}$ du reste avec un bénéfice de 10% et le reste avec une perte de 3%. Il réalise ainsi un bénéfice de \$23.00. Combien lui coûtait cette pièce de drap ?

5. Deux billets ont même valeur nominale: \$800.00. L'échéance du premier est 45 jours et celle du deuxième, 60 jours. La somme de leurs escomptes est \$14.00. Calculez le taux de l'escompte (année de 360 jours).

ALGÈBRE

1. Définissez: coefficient, exposant, expression algébrique, polynôme.

2. Décomposez, en facteurs, l'expression suivante:

$$x^2 + 3x + xy + 3y.$$

3. La largeur d'un rectangle est les $\frac{2}{3}$ de sa longueur; si l'on diminue la largeur et la longueur de 1 pied, la surface est diminuée de 49 pieds carrés. Trouvez les dimensions du rectangle.

4. Un nombre est composé de deux caractères dont la somme est 7. Si on transpose ces caractères, on obtient un nombre qui n'est que le quart du premier, après que celui-ci a été augmenté de trois. Trouvez le nombre dont il s'agit.

5. Le périmètre d'un rectangle est de 500 verges et sa surface est de 14,400 verges carrées. Trouvez ses dimensions.

MESURAGE

1. La flèche d'un clocher a la forme d'une pyramide hexagonale régulière dont l'apothème a 60 pieds et le côté de la base, 5 pieds. On fait peindre cette flèche. Quelle en sera la dépense, à raison de 63 sous la verge carrée ?

2. Une sphère de 1448.26 pouces cubes entre exactement dans une boîte cylindrique dont la hauteur est égale au diamètre. Trouvez, en pouces cubes, la contenance de cette boîte.

3. Une pyramide a 24 pouces de haut. A quelle distance du sommet faut-il la couper par un plan parallèle à la base, pour que les deux parties soient équivalentes en volume ?

4. Pour paver une salle, on a employé 2,480 tuiles triangulaires de 8 pouces $\frac{1}{2}$ de côté. Combien en aurait-il fallu, si ces tuiles avaient eu 9 pouces de côté ?

5. Dans un vase cylindrique de 8 pouces de diamètre, en partie rempli d'eau, on jette une sphère de métal. Le niveau de l'eau s'élève alors de 3 pouces $\frac{1}{2}$. Quel est le rayon de cette sphère ?

AGRICULTURE

1. a) Qu'entendez-vous par assolement (*rotation*) ?
b) Comment et pourquoi une ferme bien tenue doit-elle subir un assolement ?
2. Que faut-il faire pour obtenir d'un sol le maximum de la récolte qu'il peut fournir ?
3. a) Qu'est-ce qu'une plante ?
b) Nommez et dites le rôle de chacune de ses parties,
c) Que faut-il pour la germination et le développement des plantes ?
d) Nommez trois plantes épuisantes et trois plantes améliorantes.
4. a) Qu'est-ce que la volaille ?
b) Quels sont les avantages d'une basse-cour ?
5. a) Comment combattre le ver blanc, le ver gris, le ver à choux, le petit ver blanc, l'altise et la galéruque ?
b) Quel préventif devrait-on employer dans le potager pour empêcher ou, du moins, diminuer les ravages des insectes ?

PHILOSOPHIE

1. Qu'entend-on par proposition universelle et par proposition particulière ?
2. Quelles conclusions peut-on tirer de deux prémisses particulières ?
3. Quel est l'objet de la connaissance intellectuelle ?
4. Qu'est-ce que la loi naturelle et à quoi oblige-t-elle tous les hommes ?
5. Faites connaître où réside la source première de l'autorité.

DESSIN

1. a) **Dessin d'après nature:** Une chaise vue de côté.
b) **Dessin de mémoire:** Un groupe comprenant quelques livres et un encrier.
2. Comment obtient-on les couleurs ternaires ?

LECTURE EXPLIQUÉE ET LITTÉRATURE

1. Lire à haute voix la fable de La Fontaine intitulée: "La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf". Tenir compte de la prononciation et de l'expression.
2. Quel est le sens des expressions suivantes: a) "De belle taille"; b) "en tout"; c) "nenni"; d) "la chétive pécore" ?
3. Quelle est l'étymologie de "pécore" ?
4. Faites connaître la signification exacte de chacun des trois verbes suivants: "s'étend", "s'enfle", "se travaille".
5. Analysez Y dans: "N'y suis-je point encore" ? "M'y voici donc" ? "M'y voilà" et EN dans "Vous n'en approchez point".
6. Tracez le plan de cette fable (introduction, nœud, dénouement, morale).
7. Quelle leçon se dégage de cette fable ?
8. a) Par qui et vers quelle année l'Académie française fut-elle officiellement organisée ?
b) Quel but se propose cette institution ?
9. Nommez cinq littérateurs français du XIX^e siècle. Dans quel genre chacun d'eux s'est-il distingué ?
10. Quels sont les littérateurs canadiens-français que vous préférez ? Dites pourquoi.

A la séance de l'après-midi du 20 août et aux séances de l'avant-midi et de l'après-midi des 21, 22 et 23 du même mois, les candidats subissent les examens sur les matières qui précèdent.

Après correction très attentive des épreuves, le Bureau constate que MM. Édouard Guité et Jacques Maranda méritent de recevoir le diplôme français et anglais, avec la note "bien".

MM. Roland Genest, Robert Prémont et Vital Veilleux obtiennent le diplôme français, également avec la note "bien".

Le Président du Bureau fait connaître aux intéressés les résultats de leurs examens, puis il distribue les diplômes aux candidats heureux et la session est ajournée.

(Signé) L.-A. DESROSIERS, Ptre,
Président.

Adopté.

(Signé) J.-N. MILLER,
Secrétaire.

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES AU COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, le 20 septembre 1935.

Le Bureau central des Examineurs catholiques a l'honneur de vous faire son rapport, comme il y est tenu par les prescriptions de l'article 113 des règlements scolaires.

En 1934-35, le Bureau a tenu deux sessions: la première, le 27 décembre 1934 et, la seconde, le 1er août 1935.

La première session a eu pour objet l'organisation des examens de l'année alors courante, l'adoption des questions, des dictées et des problèmes à être soumis aux candidats, le choix des examinateurs-délégués, au nombre de 180, chargés de la surveillance des aspirants et aspirantes dans les différents centres de la province de Québec où ont lieu les examens, etc.

A leur seconde session, les membres dudit Bureau ont révisé la correction des épreuves d'examen qui avait été faite avec beaucoup de soin, au cours du mois de juillet précédent, et ils ont décerné les diplômes et les certificats aux aspirants et aux aspirantes ayant conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements.

Les examens ont duré quatre jours — du 25 au 28 juin inclusivement — et ils ont eu lieu dans les 52 localités mentionnées à l'article 80 amendé des Règlements du Comité catholique.

5,040 aspirants et aspirantes aux diplômes ont été admis aux examens, après s'être conformés fidèlement aux exigences des règlements, soit 87 de plus que l'année précédente.

Ces 5,040 aspirants et aspirantes, 452 hommes dont 268 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes et 4,588 femmes dont 93 religieuses également de différentes communautés, se répartissent comme suit:

2,474 (151 hommes et 2,323 femmes) pour le diplôme d'école primaire élémentaire;
2,566 (301 hommes et 2,265 femmes) pour le diplôme d'école primaire complémentaire dont 29 étaient porteurs de diplômes de bacheliers obtenus d'une université catholique de la Province.

4,105 (276 hommes et 3,829 femmes) ont passé leurs examens avec succès, savoir:
1,973 (93 hommes et 1,880 femmes) pour le brevet élémentaire;
2,132 (183 hommes et 1,949 femmes) pour le brevet complémentaire.

935 (170 hommes et 765 femmes) n'ont pas réussi dans leurs examens, savoir:
501 (52 hommes et 449 femmes) pour le brevet élémentaire;
434 (118 hommes et 316 femmes) pour le brevet complémentaire.

Ce qui donne les résultats suivants:

1° Pour le brevet élémentaire, 79.7 pour cent ont réussi et 20.3 pour cent ont échoué;
2° Pour le brevet complémentaire, 83 pour cent ont réussi et 17 pour cent ont échoué.

Résultat général: 81.4 pour cent de tous les candidats ont obtenu des diplômes et 18.6 pour cent ont été refusés.

De plus, le Bureau a admis aux examens du brevet élémentaire, en vertu d'un règlement du Comité catholique adopté à la session de septembre 1919 et amendé en 1927, 742 aspirants et aspirantes qui n'avaient que 16 ans. Ces candidats ne peuvent aspirer à recevoir le diplôme élémentaire à la suite de leurs examens, mais, s'ils réussissent sur toutes les matières, ils peuvent se présenter, dans le cours des trois années suivantes, pour le brevet supérieur et jouir des exemptions accordées aux aspirants et aspirantes déjà munis du brevet élémentaire.

Sur les 742 candidats admis à l'examen du certificat élémentaire, 679 (3 hommes et 676 femmes) ont réussi, soit 91.5 pour cent, et 63 (2 hommes et 61 femmes) ont échoué, soit 8.5 pour cent. L'examen de ces jeunes aspirants et aspirantes a donc été très bon.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées:

| MATIÈRES | ÉLÉMENTAIRE COMPLÉMENTAIRE | |
|---|----------------------------|---------------|
| | | |
| Instruction religieuse..... | Faible | Très bien |
| Lecture française..... | Bien | Bien |
| Lecture anglaise..... | Bien | Bien |
| Lecture latine..... | Bien | Bien |
| Grammaire française et Analyse..... | Bien | Très bien |
| Dictée française..... | Bien | Bien |
| Écriture..... | Passable | Assez bien |
| Littérature..... | Très bien | Très bien |
| Composition française..... | Bien | Assez bien |
| Histoire sainte..... | Bien | Bien |
| Histoire du Canada..... | Passable | Passable |
| Histoire de la civilisation chrétienne..... | Bien | Bien |
| Géographie et Instruction civique..... | Bien | Bien |
| Arithmétique..... | Très bien | Très bien |
| Mesurage..... | Plus que bien | Plus que bien |
| Algèbre..... | | Bien |
| Comptabilité..... | Bien | Bien |
| Pédagogie..... | Bien | Très bien |
| Bienséances..... | Bien | Bien |
| Hygiène..... | Très bien | Très bien |
| Dessin..... | Faible | Faible |
| Philosophie..... | | Bien |
| Éléments de morale..... | Bien | |
| Enseignement ménager..... | Très bien | Faible |
| Agriculture..... | Bien | Bien |
| Zoologie..... | | Passable |
| Physique..... | | Assez bien |
| Chimie..... | Assez bien | |
| Droit commercial..... | Passable | Passable |
| Technologie..... | | Assez bien |
| Chant (théorie)..... | Faible | |

Langue anglaise (pour les aspirants et aspirantes de langue anglaise)

| | | |
|------------------------------------|-----------|-----------|
| Grammaire anglaise et Analyse..... | Très bien | Très bien |
| Dictée anglaise..... | Bien | Très bien |
| Littérature anglaise..... | Bien | Passable |
| Composition anglaise..... | Bien | Très bien |

Anglais (pour les candidats dont la langue maternelle est le français)

| | | |
|------------------------------------|-------------|-----------|
| Grammaire anglaise et Analyse..... | Bien | Très bien |
| Dictée anglaise..... | Très faible | Faible |
| Composition anglaise..... | Très faible | Faible |

Le Bureau attire de nouveau l'attention du personnel enseignant ainsi que des aspirants et aspirantes sur les matières dont la note est inférieure à **bien**.

Et la session est ajournée *sine die*.

(Signé) JOSEPH FERLAND, Ptre,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Ce rapport est adopté, mais l'honorable sénateur Prévost considérant les attaques portées contre le Bureau central et désirant pouvoir y répondre, prie le Comité catholique de bien vouloir lui donner les informations suivantes :

1° Combien y a-t-il d'institutrices laïques qui enseignent dans les écoles primaires ?

2° Combien y a-t-il, dans la province, de jeunes diplômées d'écoles normales ?

3° Combien de diplômées sortent chaque année, en moyenne, de nos écoles normales ?

M. Brisebois, de son côté, demande :

1° Combien y a-t-il de vacances à remplir, chaque année, parmi le personnel enseignant ?

2° Combien y a-t-il, à l'heure actuelle, d'institutrices qui enseignent sans diplôme ?

Après une longue discussion sur le rôle que joue le Bureau central des Examineurs catholiques, le Comité manifeste l'intention de se renseigner sur les plaintes qui lui arrivent assez souvent à son sujet. Il est alors résolu, sur proposition de M. Doré, appuyé par M. Perrier :

“QUE le sous-comité chargé d'étudier les moyens à prendre afin d'améliorer la situation des institutrices fasse aussi rapport sur l'opportunité de maintenir, de modifier ou d'abolir le Bureau central des Examineurs catholiques.

A cette fin, ce sous-comité est spécialement requis d'obtenir des statistiques sur le nombre des institutrices actuellement en disponibilité et munies :

a) D'un diplôme d'école normale,

b) D'un diplôme du Bureau central”.

A ce sous-comité composé de Mgr Courchesne, Mgr Limoges, M. Victor Doré, M. J.-P. Labarre, M. Napoléon Brisebois, sont ajoutés les membres suivants : Mgr Gauthier, Mgr Ross, M. Édouard Montpetit, l'honorable M. Prévost, M. Perrier, M. Tremblay et M. Miller. Ledit sous-comité pourra s'adjoindre toute autre personne qu'il considérera apte à l'aider dans l'étude des questions qui lui sont soumises.

AVIS DE MOTION

M. Tremblay donne immédiatement l'avis de motion qui suit :

“ÉTANT donné le nombre des écoles normales et l'importance pour nos écoles primaires d'avoir des titulaires le mieux formés possible, les premières seules devraient décerner des brevets d'enseignement; les diplômes du Bureau central serviraient d'examen écrit pour l'admission dans ces institutions pédagogiques”.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA
SESSION DU MOIS DE SEPTEMBRE 1934, D'Étudier LA COORDI-
NATION DES DIVERS COURS DES ÉCOLES OÙ SE DONNE
L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Québec, le 9 septembre 1935.

Au mois de mai dernier, le Comité catholique a retourné au sous-comité nommé à cette fin, pour nouvelle étude, le rapport qui lui fut soumis à sa session du mois de février 1935.

Ledit sous-comité s'est réuni, le 22 juillet dernier, au département de l'Instruction publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS:— L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr Courchesne, Mgr Comtois, l'honorable Jules-Édouard Prévost, M. J.-N. Miller; les RR. SS. Sainte-Anne-Marie et Sainte-Marie-Vitaline de la Congrégation de Notre-Dame; les RR. SS. Saint-Gabriel et Élie des Sœurs Grises de Montréal; les RR. SS. Marie-Catherine-de-Cordonne et Henri-du-Sacré-Cœur des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie; les RR. SS. Marie-Aimée et Marie-Benoîte des Sœurs de Sainte-Anne; les RR. SS. Marie-de-Sainte-Flore-d'Auvergne et Marie-de-Sainte-Jeanne-de-Chantal des Sœurs de Sainte-Croix; M. C.-J. Magnan, Inspecteur général des écoles normales; M. C.-J. Miller, Inspecteur général des écoles primaires; M. Alphonse Désilets, Directeur de l'enseignement ménager. En l'absence de M. Lionel Bergeron, M. Magnan est prié d'agir comme secrétaire.

M. le Surintendant ouvre la séance et rappelle qu'à sa dernière session le Comité catholique a retourné au sous-comité qui l'a préparé, pour nouvelle étude, le rapport qui lui fut soumis, au mois de février dernier, sur la coordination des divers cours des écoles où se donne l'enseignement ménager.

Une discussion s'élève sur l'enseignement ménager en général et M. Prévost prétend que le présent sous-comité doit s'en tenir au mandat qu'il a reçu du Comité catholique, savoir: la reconsidération du rapport mentionné ci-dessus.

Le secrétaire donne lecture de ce rapport et le sous-comité confirme l'opinion exprimée alors: **QU'UNE** école primaire élémentaire ou primaire complémentaire où se donne l'enseignement ménager ne pourrait s'appeler "**ÉCOLE MÉNAGÈRE PRIMAIRE**"; ces écoles restent des écoles primaires. M. Prévost attire l'attention des membres sur le fait qu'on ne saurait dénommer une école primaire "**ÉCOLE de DESSIN**" ou "**ÉCOLE de GÉOGRAPHIE**" parce que le dessin et la géographie y sont enseignés. L'enseignement ménager est partie intégrante du programme des écoles primaires en notre province.

La correction suivante est suggérée au troisième paragraphe de la section **b** du rapport dont on vient de prendre connaissance. Ainsi, ce paragraphe "**Les autres écoles normales n'octroient que le simple brevet d'enseignement général**" doit être remplacé par le suivant:

"Les autres écoles normales n'octroient que le simple brevet d'enseignement général y compris l'enseignement ménager, matière obligatoire du programme comme sanction des deux premiers cours, mais, à la fin de la quatrième année (3^e cours), elles peuvent accorder un diplôme ou brevet normal ménager aux élèves qui ont opté pour le cours normal ménager".

M. Prévost fait remarquer, à la suite de la lecture de la section **d** contenue dans ce rapport, section concernant les écoles ménagères régionales, que ces institutions dans la province, au nombre de 15, sont autorisées à accorder un **brevet de capacité en instruction ménagère**, brevet qui donne le droit d'enseigner l'économie domestique dans les écoles complémentaires, et il ajoute, en outre: "Ce sont donc des écoles normales ménagères et leur appellation actuelle ne désigne pas assez clairement la fin pour laquelle elles ont été établies". (Voir *Règlements du Comité catholique* — édition 1932 — page 299, Appendice H).

Après discussion à ce sujet, sur proposition de Mgr Courchesne, appuyé par M. Prévost, la résolution suivante est adoptée:

"**QUE** les écoles ménagères régionales, à l'avenir, soient désignées sous le titre de "**ÉCOLES RÉGIONALES DE FORMATION PROFESSIONNELLE A L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER**".

Par conséquent, il ne saurait y avoir de confusion avec les écoles normales ordinaires.

Puis un débat s'élève sur la section dudit rapport relativement à la classification des écoles, institutions, etc. où se donne l'enseignement ménager. Après étude de la question, il est unanimement résolu que cette classification soit faite comme suit:

I

ÉCOLES PRIMAIRES

- a) Écoles primaires élémentaires (Enseignement ménager facultatif de la 3^e à la 6^e année);
- b) Écoles primaires complémentaires (Avec section ménagère obligatoire en 7^e et 8^e années);
- c) Écoles primaires supérieures (Enseignement ménager obligatoire en 9^e, 10^e et 11^e années).

II

ÉCOLES NORMALES DE FILLES

La section ménagère est obligatoire dans chacune des écoles normales de filles avec, en plus, un cours normale ménager facultatif en 4^e année.

III

ÉCOLES MÉNAGÈRES

- a) École ménagère proprement dite où ne se donne que l'enseignement ménager. (Voir Institution Chanoine-Beaudet);
- b) Écoles régionales de formation professionnelle à l'enseignement ménager désignées, jusqu'à date, sous le titre de "Écoles ménagères régionales";
- c) Écoles normales ménagères: 1^o Voir Institution Chanoine-Beaudet, 2^o Voir École Ménagère provinciale de Montréal.

IV

INSTITUTION CHANOINE-BEAUDET

Dans cette institution, il y a les écoles dont les noms suivent:

- a) École normale primaire;
- b) École normale ménagère;
- c) École ménagère proprement dite "COURS D'ARTS ET D'INDUSTRIES DOMESTIQUES".

V

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE AVEC GRADES UNIVERSITAIRES

Institut pédagogique, Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

VI

ENSEIGNEMENT MÉNAGER POSTSCOLAIRE

Plusieurs écoles spéciales. Ces écoles sont mentionnées dans la liste des maisons où se donne l'enseignement ménager, liste annexée au présent procès-verbal.

M. Prévost propose et il est résolu:

"QUE le Comité catholique soit prié d'amender ses règlements, conformément aux modifications ci-dessus suggérées, si, toutefois, ces dernières sont approuvées".

Il est aussi résolu à l'unanimité:

“QUE MM. Magnan, Miller et Désilets préparent conjointement, d'après la nomenclature déterminée dans ce rapport, une liste complète des écoles, maisons d'éducation et institutions où se donne l'enseignement ménager”.

Et la séance est levée.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) C.-J. MAGNAN,
Secrétaire pro temp.

TABLEAU GÉNÉRAL DES ÉCOLES ET INSTITUTIONS OÙ SE DONNE
L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER

I

ÉCOLES PRIMAIRES

- a) Écoles primaires élémentaires — filles — (Enseignement ménager facultatif de la 3^e à la 6^e année);
- b) Écoles primaires complémentaires — filles — (Avec section ménagère obligatoire en 7^e et 8^e années);
- c) Écoles primaires supérieures — filles — (Enseignement ménager obligatoire en 9^e, 10^e et 11^e années).

II

ÉCOLES NORMALES DE FILLES

Dans les dix-huit écoles normales ci-après mentionnées, la section ménagère de l'école primaire complémentaire est obligatoire en 1^{ère}, 2^e et 3^e années; en 4^e année, les élèves-institutrices peuvent opter pour le cours normal ménager qui a comme sanction le diplôme normal ménager:

| | |
|-----------------|--|
| Québec | RR. SS. Ursulines |
| Saint-Pascal | “ “ de la Congrégation de Notre-Dame |
| Beauceville | “ “ de Jésus-Marie |
| Rimouski | “ “ Ursulines |
| Gaspé | “ “ “ |
| Chicoutimi | “ “ du Bon-Pasteur |
| Roberval | “ “ Ursulines |
| Trois-Rivières | “ “ “ |
| Joliette | “ “ de la Congrégation de Notre-Dame |
| Montréal | “ “ “ “ “ “ |
| Saint-Jérôme | “ “ de Sainte-Anne |
| Mont-Laurier | “ “ de Sainte-Croix |
| Nicolet | “ “ de l'Assomption de la Sainte-Vierge |
| Valleyfield | “ “ des Saints Noms de Jésus et de Marie |
| Sherbrooke | “ “ de la Congrégation de Notre-Dame |
| Saint-Hyacinthe | “ “ “ Présentation de Marie |
| Hull | “ “ Grises de la Croix |
| Ville-Marie | “ “ “ “ “ “ |

III

ÉCOLES MÉNAGÈRES

- a) École ménagère proprement dite où ne se donne que l'enseignement ménager. (Voir Institution Chanoine-Beaudet);

- b) Écoles régionales de formation professionnelle à l'enseignement ménager. Jusqu'à date, ces institutions sont désignées sous le titre de "ÉCOLES MÉNAGÈRES RÉGIONALES". Il y en a quinze dans la province:

| | |
|--|----------------------|
| Roberval, Directrices: RR. SS. Ursulines; | comté de Roberval |
| Sutton, Directrices: RR. SS. de la Présentation de Marie; | comté de Brome |
| Montebello, Directrices: RR. SS. Grises de la Croix; | comté de Papineau |
| Saint-Damien, Directrices: RR. SS. de Notre-Dame du Perpétuel-Secours; | comté de Bellechasse |
| Saint-Martine, Directrices: RR. SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie; | comté de Châteauguay |
| Gaspé (avec École normale), Directrices: RR. SS. Ursulines; | comté de Gaspé |
| Sainte-Ursule, Directrices: RR. SS. de la Providence; | comté de Maskinongé |
| Saint-Georges, Directrices: RR. SS. du Bon-Pasteur; | comté de Beauce |
| Montréal cité, Directrices: RR. SS. de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal; | 1190, rue Guy |
| Saint-Jacques-de-l'Achigan, Directrices: RR. SS. de Sainte-Anne; | comté de Montcalm |
| Mont-Joli, Directrices: RR. SS. de Notre-Dame du Saint-Rosaire; | comté de Matane |
| Loretteville, Directrices: RR. SS. de la Charité de Saint-Louis; | comté de Québec |
| Nomingue, Directrices: RR. SS. de Sainte-Croix; | comté de Labelle |
| Nicolet, Directrices: RR. SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge; | comté de Nicolet |
| Cap-de-la-Madeleine, Directrices: RR. SS. Filles de Jésus; | comté de Champlain |

- c) Écoles normales ménagères: 1° Une à l'Institution Chanoine-Beaudet, Saint-Pascal, comté de Kamouraska;
2° Une à l'École ménagère provinciale, Montréal.

IV

INSTITUTION CHANOINE-BEAUDET

Cette institution renferme les écoles dont les noms suivent:

- Une école normale primaire;
- Une école normale ménagère;
- Une école ménagère proprement dite "COURS D'ARTS ET D'INDUSTRIES DOMESTIQUES".

V

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE AVEC GRADES UNIVERSITAIRES

Une seule école de ce genre existe actuellement; elle est sous le toit et sous le contrôle de l'Institut pédagogique de Montréal dirigé par les révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

VI

ENSEIGNEMENT MÉNAGER POSTSCOLAIRE

ÉCOLES SPÉCIALES

- École municipale de Grand'Mère, comté de Laviolette
Directrice: Mlle G.-A. Beaudoin.
- École municipale de Port-Alfred, comté de Chicoutimi
Directrices: RR. SS. de Notre-Dame du Perpétuel-Secours.
- École de la Fédération des Canadiennes françaises de Sherbrooke,
74 ouest, rue King,
Sherbrooke,
Présidente: Mme Louis Coderre.
- Cours ménagers de quartier, par la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal,
853 est, rue Sherbrooke,
Montréal.
Directrice: Mlle Graziella Boissonnault.
- Cours de coupe et de couture du Service de l'enseignement ménager,
Département de l'Instruction publique, Québec.
Directrice: Mlle Anna Laliberté.
- Cours populaires de cuisine, d'aménagement et de beaux-arts domestiques du Service de
l'enseignement ménager,
Département de l'Instruction publique, Québec.
- École des Arts domestiques,
Directrices: RR. SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie,
Saint-Martine,
Comté de Châteauguay.
- École des Arts domestiques,
Directrices: RR. SS. de la Présentation de Marie,
Saint-Hyacinthe.
- École des Arts et Métiers féminins,
Directrices: RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame,
3701, rue de Bullion,
Montréal.
- École de Tissage,
Directrices: RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame,
Rivière-Ouelle,
Comté de Kamouraska.
- École ménagère et d'Industries domestiques,
Directrices: RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame,
Sainte-Croix,
Comté de Lotbinière.

École ménagère agricole paroissiale,
 Directeur: M. l'abbé A. Gill, Ptre, curé,
 Saint-Pie-de-Guire,
 Comté d'Yamaska.

École ménagère agricole et de colonisation,
 Directeur: M. l'abbé A. Leroux,
 Sainte-Monique-de-Rollet,
 Comté de Témiscamingue.

VII

AUTRES INSTITUTIONS OÙ SE DONNE L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER DANS LA PROVINCE

a) *Sous la dépendance du Comité protestant:*

Household Science School,
 Macdonald College,
 Macdonald College, Montréal.

b) *Par statut spécial de la législature:*

École Ménagère provinciale,
 461 est, rue Sherbrooke,
 Montréal.

c) *Sous la surveillance du département de l'Agriculture:*

1° École des Arts domestiques,
 Ministère de l'Agriculture,
 Québec,
 Directeur: M. O.-A. Bériau;

2° Cours populaires d'Économie domestique,
 Ministère de l'Agriculture,
 Québec.

Ce rapport est adopté, exception faite du mot *professionnelle* contenue dans la résolution ci-après mentionnée:

“QUE les écoles ménagères régionales, à l'avenir soient désignées sous le titre de “ÉCOLES RÉGIONALES DE FORMATION PROFESSIONNELLE A L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER”.

Ainsi, cette résolution se lira comme suit:

“QUE les écoles ménagères régionales, à l'avenir, soient désignées sous le titre de “ÉCOLES RÉGIONALES DE FORMATION A L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER”.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE, A SA
 SESSION DU MOIS DE SEPTEMBRE 1934, D'ÉTUDIER CERTAINES QUES-
 TIONS SE RAPPORTANT AUX ÉCOLES NORMALES DE GARÇONS

Québec, le 2 septembre 1935.

Ce sous-comité s'est réuni le 18 juin dernier, et, après avoir étudié attentivement les besoins qui se font sentir à l'École normale Jacques-Cartier, il suggère l'engagement de quatre nouveaux professeurs dont deux pour remplacer MM. Napoléon Brisebois et Patrick Malone qui seraient

mis à leur retraite et devraient recevoir en plus de leur pension — vu les bons services qu'ils ont donnés — un montant équivalent à leur traitement actuel, le premier, spécialement, en qualité de bibliothécaire de l'École normale Jacques-Cartier.

De plus, le sous-comité recommande :

1° L'établissement d'une section anglaise sous la direction du Principal ou du Vice-principal de l'École normale;

2° QUE certaines améliorations matérielles soient apportées à cette École normale; ces améliorations exigeraient une somme d'environ \$23,000.00.

(Signé) † GEORGES, ÉV. DE RIMOUSKI,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

Le Comité catholique adopte ce rapport et maintient le sous-comité en fonction afin de lui permettre de continuer son travail.

RAPPORT DU COMITÉ DE RÉGIE DES SCOLASTICATS-ÉCOLES NORMALES POUR L'ANNÉE 1934-35

Québec, le 7 septembre 1935.

Aux honorables Membres
du
Comité catholique,

Deux questions principales ont retenu l'attention du Comité de Régie des Scolasticats-Écoles normales au cours de l'année 1934-35, savoir: le premier congrès des principaux et l'organisation des examens de fin d'année.

CONGRÈS DES PRINCIPAUX

Ce congrès tenu à l'École Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le 13 novembre dernier, réunit tous les principaux ainsi que plusieurs autres délégués des diverses maisons de formation. Comme conclusion de ses délibérations, furent adoptées plusieurs résolutions touchant diverses modifications à faire au chapitre des règlements scolaires particulier aux Scolasticats. Ces résolutions vous furent soumises dans un rapport spécial et reçurent votre approbation au mois de février dernier.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

A l'examen principal tenu les 13, 14 et 15 juin dernier, on comptait 242 candidats pour le brevet élémentaire, 196 pour le brevet supérieur et 27 pour le brevet supplémentaire, soit en tout 465. Il faut noter avec satisfaction que cinq maisons, au lieu de deux, ont présenté des aspirants pour le brevet supplémentaire et que le nombre des aspirants à ce brevet, tout en étant encore fort limité, a égalé plus du double de celui des années passées.

La correction des épreuves de ce premier examen, faite par 10 jurys de 3 membres chacun, a duré six jours et a donné les résultats suivants:

| | |
|-------------------------------------|------------|
| a) Brevet élémentaire bilingue..... | 170 |
| b) " " français..... | 21 |
| c) Échecs..... | 51 |
| Total | 242 |

| | |
|-----------------------------------|-----|
| a) Brevet supérieur bilingue..... | 137 |
| b) " " français..... | 43 |
| c) Échecs..... | 16 |

Total 196

| | |
|--|----|
| a) Brevet supplémentaire bilingue..... | 23 |
| b) " " français..... | 4 |

Total 27

A l'examen du mois d'août, s'inscrivirent quatre-vingt-onze candidats. De ce nombre, 31 réussirent à réparer les échecs partiels subis précédemment de sorte que le résultat final s'exprime comme suit :

| | |
|-------------------------------------|-----|
| a) Brevet élémentaire bilingue..... | 186 |
| b) " " français..... | 27 |

Total 213

| | |
|-----------------------------------|-----|
| a) Brevet supérieur bilingue..... | 149 |
| b) " " français..... | 43 |

Total 192

| | |
|--|----|
| a) Brevet supplémentaire bilingue..... | 24 |
| b) " " français..... | 3 |

Total 27

GRAND TOTAL — 432 sur 468

Ont échoué :

| | |
|-------------------------------|----|
| a) Au brevet élémentaire..... | 30 |
| b) " " supérieur..... | 6 |
| c) " " supplémentaire..... | 0 |

Total 36 sur 468.

Les trois rapports spéciaux à faire cette année, conformément au paragraphe 8 de l'article 164g des Règlements du Comité catholique, ont porté, le premier sur l'instruction religieuse, le deuxième sur l'anglais et le troisième sur l'histoire et la géographie. Ils ont eu respectivement pour auteur le révérend Frère Liguori, de Laprairie, le révérend Frère Léo, de Laval-des-Rapides, et le révérend Frère Alphée, d'Arthabaska. Chacun de ces rapports renferme de précieuses directions pédagogiques et pour les professeurs et pour les élèves. Des copies en seront adressées à chaque maison ainsi qu'aux honorables membres de votre Comité qui exprimeront le désir d'en prendre connaissance.

L'École Saint-Jean-Baptiste de Montréal a bien voulu, cette année encore, donner la chaude hospitalité de son toit et de sa table aux trente membres des divers jurys leur fournissant à nouveau l'occasion de faire plus ample connaissance et d'utiliser même les moments libres pour un profitable échange de vues sur maints sujets d'intérêt commun.

Au cours de leur rude semaine de labeur, les correcteurs ont eu l'honneur très apprécié de recevoir la visite et d'entendre la parole encourageante d'un groupe d'éducateurs distingués comprenant le révérend Père Latour, provincial des Clercs de Saint-Viateur, M. Lionel Bergeron, secrétaire du département de l'Instruction publique, M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales, M. J.-P. Labarre, membre du Comité catholique et directeur de l'École du Plateau, le révérend Père de Grandpré, assistant-provincial des Clercs de Saint-Viateur, et le Très Cher Frère Nivard, visiteur des révérends Frères des Écoles Chrétiennes pour la Province de Montréal.

Ainsi se poursuit dans une atmosphère de mutuelle confiance entre religieux et laïques, entre officiels et congrégations enseignantes, l'œuvre de collaboration commencée, il y a 4 ans, sur l'initiative de Son Excellence Mgr l'Archevêque coadjuteur de Montréal et des scolasticats eux-mêmes.

Pour le Comité de Régie,

(Signé) B.-O. FILTEAU,
Secrétaire.

Adopté.

RAPPORT SUR LES EXAMENS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Québec, le 18 septembre 1935.

L'honorable CYRILLE-F. DELÂGE, Surintendant,
Département de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

Il me fait plaisir de vous soumettre mon troisième rapport général sur le fonctionnement des examens du Certificat d'études primaires au cours de l'année 1934-35 et je vous prie de bien vouloir le transmettre aux honorables membres du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

COMITÉ DE RÉGIE

L'assemblée annuelle du Comité de Régie eut lieu, à Québec, les 18 et 19 décembre 1934.

ÉTAIENT PRÉSENTS à cette session:— L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; les révérendes Sœurs Sainte-Anne-Marie de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal, et Marie-Eustelle des Servantes du Cœur Immaculé de Marie (Bon-Pasteur), Québec; les révérends Frères Louis-Patrice des Frères Maristes et Alphonse-Rodriguez des Frères de l'Instruction Chrétienne; MM. les inspecteurs régionaux J.-A. Paquin et J.-Ed. Boily des régions scolaires numéros 3 et 4; M. J.-H. Lane, inspecteur du district No 57, et M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires, secrétaire.

Au cours de ladite session, les membres de ce Comité prirent connaissance des suggestions suivantes qui leur avaient été adressées:

- a) Par le révérend Frère Alphonse-Rodriguez, de l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne, concernant les questions d'examen sur l'arithmétique et le mesurage à la section industrielle;
- b) Par MM. les inspecteurs d'écoles A.-A. Letarte et J.-R. Côté relativement au mode de correction des épreuves des aspirants.

Après étude, le Comité décida, conformément au programme du Comité catholique:

- 1° De retrancher l'arithmétique comme matière d'examen à la section industrielle;
- 2° De recommander de nouveau que dans chacune des huit régions scolaires de la province l'appréciation des copies d'examen soit faite par un bureau régional de correction. (Cette dernière direction a été suivie partout).

EXAMENS

Les examens pour l'obtention du Certificat d'études primaires se généralisent de plus en plus. Ainsi, en 1934-35, 68 nouvelles municipalités ont accepté ce mode de sanction pour leurs classes de 6^e et de 8^e années. En conséquence, les 10 et 11 juin dernier, les élèves de 877 corporations scolaires subirent ces examens.

STATISTIQUES

Le tableau mentionné ci-après fait connaître:

- a) Le nombre de municipalités scolaires où des bureaux d'examens ont été organisés;
 b) Le nombre d'aspirants au certificat de 6^e et de 8^e années;
 c) Le nombre de certificats décernés.

| | Nombre de municipalités scolaires | Élèves qui ont subi les examens | | Total | Certificats décernés | | Total |
|---------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|----------------|---------------|----------------------|----------------|--------------|
| | | 6 ^e | 8 ^e | | 6 ^e | 8 ^e | |
| Région No 1..... | 94 | 778 | 160 | 938 | 467 | 114 | 581 |
| “ “ 2..... | 181 | 1,735 | 317 | 2,052 | 1,169 | 229 | 1,398 |
| “ “ 3..... | 97 | 1,436 | 222 | 1,658 | 1,226 | 211 | 1,437 |
| “ “ 4..... | 67 | 820 | 146 | 966 | 728 | 142 | 870 |
| “ “ 5..... | 175 | 1,504 | 146 | 1,650 | 875 | 96 | 971 |
| “ “ 6..... | 94 | 613 | 57 | 670 | 497 | 55 | 552 |
| “ “ 7..... | 105 | 882 | 77 | 959 | 758 | 67 | 825 |
| “ “ 8..... | 56 | 428 | 23 | 451 | 267 | 18 | 285 |
| District No 61..... | 2 | 13 | | 13 | 12 | | 12 |
| TOTAL | 871 | 8,209 | 1,148 | 9,357 | 5,999 | 932 | 6,931 |
| Districts urbains | | | | | | | |
| Québec..... | 1 | 849 | 144 | 993 | 594 | 115 | 709 |
| Lévis, Bienville et Lauzon..... | 3 | 45 | | 45 | 22 | | 22 |
| Verdun..... | 1 | 412 | 123 | 535 | 250 | 96 | 346 |
| Saint-Léon-de-Westmount..... | 1 | 66 | 11 | 77 | 59 | 10 | 69 |
| TOTAL | 6 | 1,372 | 278 | 1,650 | 925 | 221 | 1,146 |
| GRAND TOTAL | 877 | 9,581 | 1,426 | 11,007 | 6,924 | 1,153 | 8,077 |

J'ai l'honneur d'être,
 Monsieur le Surintendant,
 Votre obéissant serviteur,

(Signé)

C.-J. MILLER,

*Inspecteur général des écoles primaires et
 Secrétaire du Comité de Régie.*

Adopté.

Le sous-comité chargé d'étudier les moyens à prendre afin d'améliorer le sort des institutrices n'a pu se réunir depuis la dernière session du Comité catholique; ce sous-comité reste donc en fonction avec mission de poursuivre le travail commencé.

La révérende Sœur Praxède de la Providence, Supérieure générale des Sœurs de Charité de la Providence—Institution des Sourdes-Muettes, Montréal—soumet à l'approbation du Comité un programme d'études spécial pour son institution.

Son Éminence le cardinal Villeneuve, après avoir dit tout le bien qu'il pense de cette institution et du programme mentionné ci-dessus, propose, secondé par Mgr Deschamps, Sir Mathias Tellier et M. Doré:

“**QUE** ce programme reçoive l'approbation du Comité catholique”.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité et, en outre, le Comité catholique exprime le désir que ce programme soit inséré dans la prochaine édition de ses Règlements.

Son Éminence le cardinal Villeneuve ayant donné lecture de la lettre suivante qu'il a reçue de l'Association des Institutrices Catholiques de la Province de Québec, Incorporée, ainsi que de la requête qui l'accompagnait, déclare que cette requête a toute sa sympathie et il prie le Comité de la transmettre à la Commission administrative du Fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, demande à laquelle se rend le Comité.

Québec, le 18 septembre 1935.

Son Éminence
Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve,
Cardinal Archevêque,
Québec.

Éminence,

L'Association des Institutrices Catholiques de la Province de Québec, Inc., ayant appris avec regret l'attitude du gouvernement prise à la dernière session relativement à la diminution de la pension des institutrices à la retraite, s'étonne et déplore vivement qu'on n'ait pas fait exception pour celles qui ont enseigné 25, 30 ans et plus; par la modification de cette loi du Fonds de pension, elles ont été mises sur le même pied d'égalité que celles qui n'ont enseigné que 10, 12, 15 ans.

Nous avons l'honneur d'adresser à Votre Éminence une copie de la résolution passée en assemblée générale de l'Association, le 2 juillet 1935, à Saint-François-d'Assise, Québec.

Nous prions très humblement Votre Éminence de présenter notre supplique et d'y donner son haut appui, à la prochaine session de l'honorable Conseil de l'Instruction publique.

L'Association des Institutrices Catholiques, Inc.
de la Province de Québec
par

(Signé) ROBERTINE CROTEAU, *Présidente*,
33, Royal-Roussillon.

(Signé) MARIE-SOPHIE PERRON, *Secrétaire*,
355, Saint-Jean.

REQUÊTE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC, INCORPORÉE

A l'assemblée générale de l'Association des Institutrices Catholiques de la Province de Québec, Incorporée, tenue à Saint-François-d'Assise, le deux juillet dernier, la résolution suivante a été adoptée:

Proposé par Madame Charles Drolet, secondé par Mademoiselle Hombéline Caron:

"QUE demande soit faite à la Législature d'amender la loi du Fonds de pension des institutrices de façon que la pension de celles qui, actuellement, en font partie et étant âgées de plus de soixante ans et ayant enseigné plus de vingt-cinq ans, soit portée, comme minimum, à trois cents piastres par année".

Adopté à l'unanimité,

"ATTENDU QUE la diminution des pensions affecte grandement les membres sexagénaires du fonds de pension et même bon nombre de septuagénaires;

"ATTENDU QUE celles qui ont atteint cet âge avancé, leur santé délabrée demande plus de ressources;

"ATTENDU QUE, d'après la dernière loi, cette pension de cent cinquante piastres (\$150.00) par année, ne peut suffire à les protéger contre la misère".

Pour toutes ces raisons invoquées, nous soumettons humblement à la Législature que la résolution ci-haut mentionnée soit prise en sérieuse considération et, qu'à cette fin, soit octroyée au fonds de pension.

Les requérantes auront alors une nouvelle occasion de vouer leur reconnaissance à nos législateurs.

L'Association des Institutrices Catholiques,
de la Province de Québec, Inc.,

(Signé) ROBERTINE CROTEAU,
Présidente.

(Signé) MARIE-SOPHIE PERRON,
Secrétaire.

Ce 18 septembre 1935.

Le Comité prend connaissance d'une plainte portée par le Bureau central des Examineurs catholiques contre un instituteur chargé de surveiller des aspirants et aspirantes aux examens des diplômes d'enseignement et qui s'est permis de vendre les questions qui se trouvaient en sa possession.

Le Comité blâme sévèrement la conduite dudit instituteur dont on demande la révocation du diplôme, mais remet à la session du mois de février prochain l'étude de cette affaire.

Son Éminence le cardinal archevêque de Québec propose, secondé par Mgr l'évêque de Nicolet, et il est résolu:

"QUE M. l'abbé Florido Gagné soit recommandé à l'honorable Secrétaire de la Province comme principal de l'Institution Chanoine-Beaudet, au lieu et place de M. l'abbé J.-Eugène Maurais qui a donné sa démission".

Les résolutions qui suivent concernant la nomination de principaux et de professeurs, sont également adoptées avec prière au Surintendant de les faire sanctionner par le Lieutenant-gouverneur en conseil:

1° Sur proposition de Son Éminence le cardinal Villeneuve:

Pour l'École normale Saint-Joseph (Frères des Écoles Chrétiennes), Sainte-Foy:

| | | |
|----------------------|---|----------------|
| Principal: | — | Frère Fabien |
| Assistant-principal: | — | Frère Michel |
| Professeurs: | { | Frère Ambroise |
| | | “ Benoît |
| | | “ Florent |
| | | “ Hector |
| | | “ Odilo |
| | | “ Samuel |

2° Sur proposition de Mgr Deschamps:

a) Pour l'École normale des Frères de l'Instruction Chrétienne, Laval-des-Rapides:

| | | |
|-----------------|---|------------------------|
| Principal: | — | Frère Marius-Anselme |
| Sous-principal: | — | Frère Octavian-Léo |
| Professeurs: | { | Frère Mansuet-Rodrigue |
| | | “ Marcel-Leander |
| | | “ Mathieu-David |
| | | “ Méthode-Placide |
| | | “ Nabor-Gabriel |
| | | “ Rimer-Ludovic |

b) Pour l'École normale des Frères de Saint-Gabriel, Sault-au-Récollet:

| | | |
|--------------|---|-------------------|
| Professeurs: | { | Frère Denis-Marie |
| | | “ Olivier-Marie |

3° Sur proposition de Mgr Decelles:

Pour l'École normale des Frères Maristes, Iberville:

| | | |
|--------------|---|------------------|
| Professeurs: | { | Frère Émile-Léon |
| | | “ Paul-Constant |

Mgr Ross attire l'attention des membres du Comité sur l'article 141 de ses Règlements concernant la tenue, tous les trois ans au moins, d'un Congrès des Principaux des écoles normales. Il demande donc les raisons pour lesquelles semblable congrès n'a pas eu lieu depuis le mois de septembre 1931 et prie le Surintendant de voir à l'organisation de tel congrès, si possible, dans un avenir prochain.

Après avoir distribué le fonds de l'éducation supérieure et celui des municipalités pauvres, le Comité catholique accorde les titres suivants aux institutions énumérées plus bas:

TITRE D'ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE, AVEC COURS SUPÉRIEUR

| | | |
|----------------------|---------------|-------------------------|
| Comté d'Abitibi..... | Authier, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Dollard, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Dollard, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Dollard, | Arr. No 6, école mixte. |
| | Saint-Léonce, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Villemontel, | Arr. No 1, école mixte. |

| | | | |
|---------------------------|--------------------------------|-----------|-------------------------------|
| Comté d'Argenteuil..... | Chatham, No 1, | | Arr. No 6, école mixte. |
| | Lac-des-Seize-Iles, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté d'Arthabaska..... | Chénier, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Chénier, | | Arr. No 6, école mixte. |
| | Stanford, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Christophe-d'Arthabaska, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Élisabeth-de-Warwick, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Médard, | | Arr. No 6, école mixte. |
| | Saint-Rémi-de-Tingwick, | | Arr. No 4, école mixte. |
| | Sainte-Séraphine, | | Arr. No 5, école mixte. |
| Comté de Bagot..... | Saint-André-d'Acton, | | |
| | Saint-Éphrem-d'Upton, | paroisse, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Hugues, | | Arr. No 7, école mixte. |
| | Saint-Nazaire-d'Acton, | paroisse, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Simon, | | Arr. No 4, école mixte. |
| Comté de Beauce..... | Aubert-Gallion, | | Arr. No 5, école mixte. |
| | Aubert-Gallion, | | Arr. No 19, école mixte. |
| | Beauceville, | ville, | école de garçons. |
| | Saint-Benoît-Joseph, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Elzéar, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Elzéar, | | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Éphrem, | | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Éphrem, | | Arr. No 17, école mixte. |
| | Saint-François, | | Arr. No 7, école mixte. |
| | Saint-François-Ouest, | | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-François-Ouest, | | Arr. No 11, école mixte. |
| | Saint-François-Ouest, | | Arr. No 12, école mixte. |
| | Saint-François-Ouest, | | Arr. No 13, école mixte. |
| | Saint-Frédéric, | | Arr. No 6, école mixte. |
| | Saint-Honoré-de-Shenley, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Honoré-de-Shenley, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Honoré-de-Shenley, | | Arr. No 6, école mixte. |
| | Saint-Séverin, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Ville de Beauceville-Est, | | Arr. No 3, école mixte. |
| Comté de Beauharnois..... | Saint-Clément, | | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Clément, | | Arr. No 5, école mixte. |
| | École Émard, | | Arr. No 2, école de garçons. |
| Comté de Bellechasse..... | Honfleur, | | Arr. No 5, école mixte. |
| | Saint-Cajetan-d'Armagh, | | Arr. No 5, école mixte. |
| | Saint-Damien, | | Arr. No 1a, école de garçons. |
| | Saint-Gervais, | | Arr. No 12, école mixte. |
| | Sainte-Sabine, | | Arr. No 4, école mixte. |
| Comté de Berthier..... | Berthier, | paroisse, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Gabriel-de-Brandon, | | Arr. No 7, école mixte. |
| Comté de Bonaventure..... | Carleton-sur-Mer, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Cox-Canton, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Hamilton, | | Arr. No 8, école mixte. |
| | Hamilton, | | Arr. No 11, école mixte. |
| | Maria, | | Arr. No 9, école mixte. |
| | Port-Daniel-Est, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-François-d'Assise, | | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Godefroi, | | Arr. No 7, école mixte. |
| | Saint-Jean-l'Évangéliste, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Jean-l'Évangéliste, | | Arr. No 4, école mixte. |
| Comté de Chambly..... | Chambly, | paroisse, | Arr. No 6, école mixte. |
| | Longueuil, | paroisse, | Arr. No 8, école mixte. |
| | Saint-Bruno, | paroisse, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Hubert, | | Arr. No 7, école mixte. |
| Comté de Champlain..... | Cap-de-la-Madeleine, | | |
| | Champlain, | paroisse, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Champlain, | paroisse, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Sainte-Anne-de-la-Pérade, | paroisse, | Arr. No 9, école mixte. |
| | Saint-Louis-de-France, | | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Louis-de-France, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Narcisse, | | Arr. No 9, école mixte. |
| | Saint-Séverin, | | Arr. No 4, école mixte. |

| | | |
|--|----------------------------------|------------------------------|
| Comté de Charlevoix | Pointe-au-Pic | Arr. No 3, école mixte. |
| | Sainte-Agnès, | Arr. No 6, école mixte. |
| | Saint-Étienne-de-la-Malbaie, | Arr. No 7, école mixte. |
| | Saint-Étienne-de-la-Malbaie, | Arr. No 9, école mixte. |
| | Saint-Étienne-de-la-Malbaie, | Arr. No 17, école mixte. |
| Comté de Châteauguay | Saint-Fidèle, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Antoine-de-Châteauguay, | Arr. No 6, école mixte. |
| | Sainte-Clotilde, paroisse, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Sainte-Philomène, | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Chicoutimi | Saint-Urbain, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Arvida, | Arr. No 6, école mixte. |
| | Jonquière, village, | Arr. No 5, école mixte. |
| Comté de Compton | Taché-Canton, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Compton-Canton, | Arr. No 9, école mixte. |
| | Ditton, | Arr. No 2, école mixte. |
| Comté des Deux-Montagnes | Hereford, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Mirabel, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Mirabel, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Augustin, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Augustin, | Arr. No 3, école mixte. |
| Comté de Dorchester | Saint-Augustin, | Arr. No 7, école mixte. |
| | Saint-Jérôme, No 4, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Bernard, | Arr. No 5, école mixte. |
| | Saint-Cyprien, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Sainte-Hénédine, | Arr. No 4, école mixte. |
| Comté de Drummond | Saint-Isidore, | Arr. No 9, école mixte. |
| | Saint-Malachie, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Grantham-Canton, | Arr. No 7, école mixte. |
| | Grantham-Canton, | Arr. No 9, école mixte. |
| | Kingsey-Falls, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Notre-Dame-du-Bon-Conseil, | Arr. No 10, école mixte. |
| | Saint-Edmond-de-Grantham, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Fulgence, | Arr. No 2, école mixte. |
| Comté de Frontenac | Saint-Lucien, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Pierre-de-Durham, | Arr. No 5, école mixte. |
| | Sainte-Cécile, | Arr. No 6, école mixte. |
| | Saint-Méthode, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Samuel-de-Gayhurst, | Arr. No 10, école mixte. |
| Comté de Gaspé-Nord | Saint-Sébastien, | Arr. No 8, école mixte. |
| | Spaulding, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Grande-Vallée, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Petit-Cloridorme, | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Gaspé-Sud | Petite-Madeleine, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Rivière-à-Claude, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Cap-Désespoir, | Arr. No 3, école mixte. |
| Comté de Gatineau | Cap-Désespoir, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Percé, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Albert, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Eardley, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Hull-Canton, | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Huntingdon | Saint-Étienne-de-Chelsea, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Godmanchester, | Arr. No 7, école mixte. |
| Comté d'Iberville | Henryville, | Arr. No 5, école mixte. |
| | Saint-Alexandre, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Grégoire, paroisse, | Arr. No 9, école mixte. |
| Comté des Iles-de-la-Madeleine | Havre-aux-Maisons, | Arr. No 5, école mixte. |
| Comté de Joliette | Grand-Rang-de-Sainte-Mélanie, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Joliette, ville, | école indépendante, garçons. |
| | Ruisseau Saint-Pierre, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Alphonse-de-Rodriguez, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Ambroise-de-Kildare, | Arr. No 9, école mixte. |
| | Saint-Charles-Borromée, | Arr. No 5, école mixte. |
| | Sainte-Élisabeth, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Sainte-Élisabeth, | Arr. No 3, école mixte. |

| | | | |
|-----------------------------------|--|-----------|------------------------------|
| Comté de Joliette | Sainte-Élisabeth, | | Arr. No 4, école mixte. |
| | Sainte-Élisabeth, | | Arr. No 5, école mixte. |
| | Saint-Félix-de-Valois, | paroisse, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Félix-de-Valois, | paroisse, | Arr. No 6, école mixte. |
| Comté de Kamouraska | Saint-Jean-de-Matha, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Notre-Dame-du-Mont-Carmel, | | Arr. No 8, école mixte. |
| | Rivière-Ouelle, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Rivière-Ouelle, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Rivière-Ouelle, | | Arr. No 9, école mixte. |
| | Sainte-Anne-de-la-Pocatière, | | Arr. No 6, école mixte. |
| | Sainte-Hélène, | | Arr. No 4, école mixte. |
| Comté de Labelle | Saint-Pacôme, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Pascal, | | Arr. No 14, école mixte. |
| | Canton-Marchand, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Lac-Saint-Jean | Décarie, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Lac-Saint-Paul, | | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Michel-des-Cèdres, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Hébertville, | village, | Arr. No 4, école de garçons. |
| | Lac-à-la-Croix, | | Arr. No 9, école de garçons. |
| Comté de l'Assomption | Saint-Cœur-de-Marie, | paroisse, | Arr. No 11, école mixte. |
| | Saint-Jérôme, | paroisse, | Arr. No 6, école mixte. |
| | Saint-Jérôme, | paroisse, | Arr. No 8, école mixte. |
| | Saint-Joseph-d'Alma, | village, | Arr. No 4, école de garçons. |
| | Saint-Joachim, | | Arr. No 3, école mixte. |
| Comté de Laval | Saint-Roch-de-l'Achigan, | | Arr. No 1, école de garçons. |
| | Saint-Roch-de-l'Achigan, | | Arr. No 5, école mixte. |
| | Saint-Roch-de-l'Achigan, | | Arr. No 6, école mixte. |
| Comté de Laviolette | Haut-de-la-Grande-Côte-Sainte- [Rose, | | Arr. No 1, école mixte. |
| | Montrougeau, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Lévis | Saint-Martin, | village, | Arr. No 2, école de filles. |
| | Almaville, | paroisse, | Arr. No 3, école mixte. |
| | La Tuque, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | La Tuque, | | Arr. No 4, école mixte. |
| | La Tuque, | | Arr. No 8, école mixte. |
| | Mékinac, | | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Tite, | paroisse, | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de l'Islet | Saint-Tite, | paroisse, | Arr. No 8, école mixte. |
| | Notre-Dame-de-la-Victoire, | | Arr. No 1, école mixte. |
| | Rivière-Boyer, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Rivière-Boyer, | | Arr. No 4, école mixte. |
| | Rivière-Boyer, | | Arr. No 5, école mixte. |
| | Rivière-Boyer, | | Arr. No 7, école mixte. |
| | Saint-Henri, | | Arr. No 7, école mixte. |
| Comté de Lotbinière | Saint-Lambert, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | L'Islet, | | école indépendante, mixte. |
| | L'Islet, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Eugène, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Jean-Port-Joli, | | Arr. No 10, école mixte. |
| | Saint-Pamphile, | | Arr. No 5, école mixte. |
| Comté de Maskinongé | Saint-Roch-des-Aulnaies, | | Arr. No 4, école mixte. |
| | Deschaillons, | | Arr. No 3, école mixte. |
| | Lotbinière, | paroisse, | Arr. No 7, école mixte. |
| | Saint-Antoine-de-Tilly, | | Arr. No 5, école mixte. |
| | Saint-Jacques-de-Parisville, | | Arr. No 2, école mixte. |
| Comté de Matane | Saint-Sylvestre-Sud, | | Arr. No 5, école mixte. |
| | Maskinongé, | | école indépendante, garçons. |
| | Maskinongé, | | Arr. No 1, école mixte. |
| | Maskinongé, | | Arr. No 8, école mixte. |
| | Rivière-du-Loup, | paroisse, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Sainte-Angèle-de-Prémont, | | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Didace, | paroisse, | Arr. No 3, école mixte. |
| Comté de Matane | Sainte-Ursule, | | Arr. No 5, école mixte. |
| | Sainte-Ursule, | | Arr. No 6, école mixte. |
| | L'Assomption-de-McNider, | | Arr. No 6, école mixte. |
| | Sainte-Flavie-de-Lepage, | | Arr. No 3, école mixte. |

| | | |
|--|-------------------------------|---------------------------------------|
| Comté de Matane | Saint-Jérôme, | paroisse, Arr. No 6, école mixte. |
| | Saint-Jérôme, | paroisse, Arr. No 7, école mixte. |
| | Saint-Jérôme, | paroisse, Arr. No 8, école mixte. |
| | Saint-Léandre, | Arr. No 2, école mixte. |
| Comté de Matapédia | Saint-Paul-des-Capucins, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Lac-au-Saumon, | paroisse, Arr. No 2, école mixte. |
| | Sayabec, | Arr. No 7, école mixte. |
| Comté de Mégantic | Sayabec, | Arr. No 8, école mixte. |
| | Irlande-Sud, | Arr. No 9, école mixte. |
| | Notre-Dame-de-Lourdes, | Arr. No 6, école mixte. |
| | Somerset-Sud, | Arr. No 4, école mixte. |
| Comté de Missisquoi | Ville de Thetford-Mines, | école indépendante, mixte. |
| | Farham-Ouest, | paroisse, Arr. No 9, école mixte. |
| | Notre-Dame-des-Anges-de-Stan- | [bridge, Arr. No 1, école mixte. |
| | Notre-Dame-des-Anges-de-Stan- | [bridge, Arr. No 3, école mixte. |
| | Sainte-Croix-de-Durham, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Joseph-de-Béranger, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Joseph-de-Béranger, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Damien-de-Stanbridge, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Sainte-Sabine | Arr. No 2, école mixte. |
| | Comté de Montcalm | Rawdon, |
| Rawdon, | | village, Arr. No 1, école de garçons. |
| Saint-Alexis, | | paroisse, Arr. No 1, école mixte. |
| Sainte-Julienne, | | paroisse, Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Montmagny | Panet-Canton, | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Montmorency | Saint-Ferréol, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-François, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Pierre, | Arr. No 2, école mixte. |
| Montréal, cité | École Charles-Édouard-Fabre, | école mixte. |
| | École Notre-Dame, | école de filles. |
| | École Saint-Raymond, | école mixte. |
| Comté de Napierville | Saint-Édouard, | Arr. No 2, école mixte. |
| Comté de Nicolet | Bécancour, | paroisse, Arr. No 2, école mixte. |
| | Gentilly, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Gentilly, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Nicolet, | paroisse, Arr. No 3, école mixte. |
| | Sainte-Cécile-de-Lévrard, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Célestin, No 2, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Sainte-Gertrude, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Sainte-Gertrude, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Sainte-Gertrude, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Grégoire-le-Grand, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Sainte-Grégoire-le-Grand, | Arr. No 4, école de filles. |
| | Sainte-Marie-de-Blandford, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Sainte-Marie-de-Blandford, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Sainte-Monique, | Arr. No 6, école mixte. |
| | Sainte-Monique, | Arr. No 10, école mixte. |
| | Sainte-Perpétue, | Arr. No 9, école mixte. |
| | Saint-Samuel-de-Horton, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Sylvère, | Arr. No 5, école mixte. |
| | Saint-Wenceslas, | Arr. No 9, école mixte. |
| | Ville de Nicolet | école de garçons. |
| Ville de Nicolet (Orphelinat Christ Roi), | école indépendante, mixte. | |
| Comté de Papineau | Buckingham-Est, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Lochaber, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-André-Avellin, | Arr. No 9, école mixte. |
| | Saint-Malachie, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Templeton-Est, | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Pontiac | Templeton-Ouest, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Bristol (diss.), | Arr. No 5, école mixte. |
| | Calumet, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Calumet, | Arr. No 6, école mixte. |
| | Ile-des-Allumettes, | Arr. No 4, école mixte. |

| | | |
|--------------------------|---|---|
| Comté de Pontiac | Ile-des-Allumettes-Est, Sainte-Élisabeth-de-Frankton, | Arr. No 6, école mixte. Arr. No 3, école mixte. |
| Comté de Portneuf | Pointe-aux-Trembles, Saint-Augustin, Sainte-Catherine, Saint-Raymond, | Arr. No 2, école mixte. Arr. No 2, école mixte. Arr. No 6, école mixte. Arr. No 3, école mixte. |
| Québec, cité | École Regina Coeli, École Notre-Dame-de-la-Garde, | paroisse, Arr. No 3, école mixte. école indépendante, mixte. école de garçons. |
| Comté de Québec | L'Ancienne-Lorette, L'Ancienne-Lorette, Kiskissink, Notre-Dame-des-Laurentides, Saint-Ambroise, Saint-Ambroise, Saint-Ambroise, Saint-Colomb-de-Sillery, Saint-Émile, Sainte-Foy, Saint-Ignace, | paroisse, Arr. No 2, école mixte. paroisse, Arr. No 7, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 3, école mixte. Arr. No 4, école mixte. Arr. No 3, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 3, école mixte. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Richelieu | Saint-Louis-de-Bonsecours, Saint-Louis-de-Bonsecours, Saint-Narcisse, Saint-Pierre-de-Sorel, | Arr. No 1, école mixte. Arr. No 4, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Richmond | Brompton-Canton, Saint-Claude, Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Georges-de-Windsor, Shipton, Shipton, Shipton, Shipton, Stoke, | Arr. No 4, école mixte. Arr. No 3, école mixte. Arr. No 3, école mixte. Arr. No 4, école mixte. Arr. No 2, école mixte. Arr. No 9, école mixte. Arr. No 9a, école mixte. Arr. No 10, école mixte. Arr. No 10, école mixte. |
| Comté de Rivière-du-Loup | Cité de la Rivière-du-Loup, (École Beaulieu), Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup, Saint-Clément, Saint-Épiphane, Saint-Hubert, | école indépendante, mixte. Arr. No 3, école mixte. Arr. No 4, école mixte. Arr. No 5, école mixte. Arr. No 5, école mixte. Arr. No 8, école mixte. Arr. No 9, école mixte. |
| Comté de Rimouski | Saint-Fabien, Saint-Gabriel, Sainte-Luce, | Arr. No 4, école mixte. Arr. No 6, école mixte. Arr. No 3, école mixte. |
| Comté de Roberval | Saint-Prime, | Arr. No 3, école mixte. |
| Comté de Rouville | L'Ange-Gardien, Saint-Césaire, Sainte-Marie-de-Monnoir, Saint-Paul-d'Abotsford, Saint-Paul-d'Abotsford, | Arr. No 2, école mixte. paroisse, Arr. No 9, école mixte. Arr. No 11, école mixte. Arr. No 5, école mixte. Arr. No 6, école mixte. |
| Comté de Saguenay | Pointe-aux-Anglais, Rivière-Saint-Jean, | école mixte. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Shefford | Ely-Nord, Ely-Nord, Ely-Sud, Notre-Dame-de-Granby, Notre-Dame-de-Granby, Roxton-Falls-Canton, Roxton-Falls-Canton, Saint-Alphonse-de-Granby, Saint-Joachim-de-Shefford, Saint-Valérien, | Arr. No 3, école mixte. Arr. No 9, école mixte. Arr. No 5, école mixte. paroisse, Arr. No 3, école mixte. paroisse, Arr. No 4, école mixte. Arr. No 3, école mixte. Arr. No 4, école mixte. Arr. No 4, école mixte. Arr. No 4, école mixte. Arr. No 4, école mixte. Arr. No 9, école mixte. |
| Comté de Soulanges | Coteau-du-Lac, Ruisseau, | Arr. No 3, école mixte. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Stanstead | Barnston (diss.), Barnston (diss.), Coaticook (École Hazel), | Arr. No 1, école mixte. Arr. No 3, école mixte. école indépendante, mixte. |

| | | |
|------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Comté de Stanstead..... | Magog-Canton, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Magog-Canton, | Arr. No 5, école mixte. |
| | Magog-Canton, | Arr. No 7, école mixte. |
| Comté de Saint-Hyacinthe.... | Saint-Bernard, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Damase, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Damase, | Arr. No 8, école mixte. |
| | Saint-Damase, | Arr. No 10, école mixte. |
| | Saint-Hyacinthe, | paroisse, Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Hyacinthe, | paroisse, Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Thomas-d'Aquin, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Thomas-d'Aquin, | Arr. No 4, école mixte. |
| Comté de Saint-Jean..... | L'Acadie, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Jean, | paroisse, Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Jean, | paroisse, Arr. No 4, école mixte. |
| | Saint-Luc, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix, | Arr. No 3, école mixte. |
| Comté de Saint-Maurice..... | Pointe-du-Lac, No 2, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Étienne-des-Grès, | Arr. No 9, école mixte. |
| | Saint-Sévère, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Yamachiche, | école indépendante, mixte. |
| Comté de Témiscamingue.... | Fabre-Canton, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Saint-Bruno-de-Guigues, | Arr. No 4, école mixte. |
| Comté de Témiscouata..... | Les Étroits-du-Lac-Long, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Notre-Dame-du-Lac, | Arr. No 5, école mixte. |
| | Saint-Dominique-du-Lac, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Joseph-de-Viel, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Sainte-Rose-du-Dégelé, | Arr. No 3, école mixte. |
| Comté de Terrebonne..... | Lesage, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Agricole, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Sainte-Anne-des-Plaines, No 2, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Jovite, | Arr. No 6, école mixte. |
| | Saint-Sauveur, | Arr. No 2, école mixte. |
| Comté de Vaudreuil..... | Saint-Lazare, | Arr. No 2, école mixte. |
| Comté de Verchères..... | Contrecoeur-Ouest, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Mathieu-de-Belœil, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Mathieu-de-Belœil, | Arr. No 3, école mixte. |
| Comté de Wolfe..... | Garthby, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Ham-Nord, | Arr. No 4, école mixte. |
| | Ham-Nord, | Arr. No 5, école mixte. |
| | Saint-Fortunat-de-Wolfestown, | Arr. No 8, école mixte. |
| | Saint-Gérard, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Wotton, | Arr. No 14, école mixte. |
| Comté d'Yamaska..... | Baie-du-Febvre, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Baie-du-Febvre, | Arr. No 3, école mixte. |
| | Baie-du-Febvre, | Arr. No 7, école mixte. |
| | Saint-David, | paroisse, Arr. No 6, école mixte. |
| | Saint-David, | paroisse, Arr. No 7, école mixte. |
| | Saint-François-du-Lac, | paroisse, Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Guillaume-d'Upton, | paroisse, Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Michel, No 2, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Michel, No 3, | école mixte. |
| | Saint-Zéphirin, | Arr. No 3, école mixte. |

TITRE D'ÉCOLE PRIMAIRE COMPLÉMENTAIRE

| | | |
|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Comté d'Abitibi..... | Senneterre, | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Beauce..... | Saint-Benoît-Joseph, | école indépendante, mixte. |
| | Saint-Frédéric, | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Berthier..... | Ile-Dupas, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Damien-de-Brandon, | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Bonaventure..... | Anse-aux-Gascons, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Hamilton, | Arr. No 2a, école de garçons. |
| | Pasbébiac, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Charles-de-Caplan, | Arr. No 2, école mixte. |
| | Saint-Jean-l'Évangéliste, | Arr. No 1, école mixte. |
| | Saint-Jean-l'Évangéliste, | Arr. No 5, école mixte. |

| | | | |
|------------------------------------|--|-----------------------|--|
| Comté de Chambly | Longueuil, Saint-Basile-le-Grand, | paroisse, | Arr. No 9, école de garçons. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Champlain | Cap-de-la-Madeleine, Champlain, Saint-Séverin, | village, | Arr. No 1, école mixte. école de garçons, |
| Comté de Charlevoix | Baie-Saint-Paul, Saint-Étienne-de-la-Malbaie, | village, | Arr. No 1, école mixte. école de garçons. |
| Comté de Chicoutimi | Sainte-Anne, | village, | Arr. No 8, école mixte. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Compton | Clifton, Saint-Jean-Baptiste-d'Emberton, Saint-Venant, | | Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte. école indépendante, filles. |
| Comté de Gaspé-Nord | Rivière-à-Lapierre, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Gatineau | Gracefield, Saint-Joseph-de-Wakefield, | | Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Hull | Pointe-à-Gatineau, | | école mixte. |
| Comté de Huntingdon | Sainte-Agnès-de-Dundee, | | école indépendante, mixte. |
| Comté de Joliette | Joliette, Joliette, Sacré-Cœur-de-Jésus, | ville, ville, | école de filles. école indépendante, mixte. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Kamouraska | Saint-Louis-de-Kamouraska, | | Arr. No 2, école mixte. |
| Comté du Lac-Saint-Jean | Village de Saint-Émilien, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de l'Assomption | Ville des Laurentides, | | école de garçons. |
| Comté de Laval | Sainte-Dorothée, | village, | école mixte. |
| Comté de Laviolette | Almaville, Sainte-Thècle, | village, paroisse, | Arr. No 2, école mixte. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de l'Islet | Saint-Eugène, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Lotbinière | Saint-Édouard, Saint-Octave-de-Dosquet, Saint-Patrice-de-Beaurivage, | | école indépendante, filles. Arr. No 2, école mixte. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Matane | Sainte-Félicité, Sainte-Flavie-de-Lepage, Tessier-Canton, | | Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Mégantic | Ville de Thetford-Mines, | | école indépendante, mixte. |
| Comté de Missisquoi | Farnham, Sainte-Croix-de-Durham, | ville, | école indépendante, garçons. école mixte. |
| Comté de Montmagny | Sainte-Apolline, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Montréal, cité | École Baril, École Jacques-Viger, École Notre-Dame-du-Bon-Secours, École Octave-Casgrain, École Saint-Bernardin-de-Sienne, École Saint-Stanislas, | | école de filles. école mixte. école mixte. école mixte. école de garçons. école de garçons. |
| Comté de Nicolet | Village de Manseau, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Papineau | Ripon, Templeton, | | Arr. No 1, école mixte. école mixte. |
| Comté de Pontiac | Sainte-Élisabeth-de-Frankton, | village, | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Portneuf | Saint-Basile, | village, | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Québec | L'Ancienne-Lorette, Sainte-Foy (Dom Bosco), Saint-Louis-de-Courville, Village de Giffard, | village, | Arr. No 1, école mixte. école indépendante, garçons. école de garçons, école mixte. |
| Comté de Richelieu | Ville de Sorel, | | école de filles. |
| Comté de Rivière-du-Loup | Saint-Hubert, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Roberval | Saint-Félicien, | village, | école de garçons. |
| Comté de Rouville | Saint-Hilaire, Saint-Michel-de-Rougemont, | village, village, | école indépendante, filles. Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Shefford | Sainte-Cécile-de-Milton, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Saint-Jean | Lacolle, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Témiscamingue | Ville de Noranda, | | école mixte. |
| Comté de Témiscouata | Saint-Louis du Ha! Ha!, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté de Terrebonne | Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, | | Arr. No 1, école mixte. |
| Comté des Trois-Rivières | École du Coteau, | | école de filles. |
| Comté de Verchères | Verchères, | village, | école de garçons. |
| Comté de Wolfe | Saint-Camille, | | Arr. No 2, école mixte. |

Avant l'ajournement de la séance, le Surintendant se faisant l'interprète des membres du Comité, prie Son Éminence le cardinal Villeneuve d'agréer leurs vœux les plus sincères à l'occasion de l'important voyage qu'il doit entreprendre dans quelques jours et lui souhaite un heureux retour au milieu de ses ouailles.

Et la séance est ajournée, la prochaine réunion devant avoir lieu le 12 février 1936, deuxième mercredi de ce mois.

(Signé) CYRILLE-F. DELÂGE,
Président.

(Signé) LIONEL BERGERON,
Secrétaire.

AMENDEMENTS A LA LOI DU FONDS DE PENSION

Changements essentiels apportés à la loi du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire

- 1° La période de service exigée pour obtenir une pension est portée de vingt à vingt-cinq ans.
- 2° La pension de tout fonctionnaire est fixée en multipliant deux pour cent de son traitement ou, s'il a enseigné plus de vingt-cinq ans, du traitement moyen des vingt-cinq années pendant lesquelles il a eu le plus fort traitement, par le nombre de ses années de service jusqu'à concurrence de trente-cinq ans.
- 3° Le maximum de la pension demeure le même, soit \$1,200. ainsi que le minimum, soit \$150.00.
- 4° Les différentes augmentations spécifiées aux articles 521, 522 et 523 accordant 5% et \$5.00 pour chaque année en sus de vingt ans sont abrogées.
- 5° La pension est accordée à tout fonctionnaire qui se retire de l'enseignement pour cause de maladie grave, après vingt-cinq ans d'enseignement au lieu de vingt ans.
- 6° Le remboursement des retenues est accordé au fonctionnaire qui se retire de l'enseignement pour cause de maladie grave après quinze ans d'enseignement au lieu de dix ans comme cela existait auparavant. Le certificat médical officiel est exigé dans les deux cas qui précèdent.
- 7° Le fonctionnaire qui désire faire bénéficier son épouse de la demi-pension peut payer les arrérages jusqu'au 30 juin 1937.
- 8° A compter du 1er juillet 1935, la retenue payable par le fonctionnaire est portée de 2½% à 3%.
- 9° La demande de pension doit être faite avant le 15 septembre de chaque année.
- 10° Le calcul de la pension n'affecte pas seulement les fonctionnaires qui enseignent mais aussi ceux à la retraite.
- 11° Suivant les dispositions de l'article 544 de la loi du fonds de pension amendée, le gouvernement se charge de payer tous les déficits futurs éventuels que pourrait avoir le fonds de pension.

Les pensionnaires sont donc assurés de toucher leur pension.

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Les deux circulaires qui suivent ont été adressées à MM. les Principaux des écoles normales:

I.—MISE EN VIGUEUR DU NOUVEAU PROGRAMME DES ÉCOLES NORMALES DE GARÇONS

Québec, 16 septembre 1935.

Monsieur le Principal,

Conformément à mes instructions antérieures et aux règlements accompagnant le nouveau programme des écoles normales de garçons, la troisième année de ce programme sera mise en vigueur cette année et aura pour sanction, en juin 1936, le brevet complémentaire. Les élèves déjà munis du brevet élémentaire d'école normale peuvent prendre le brevet complémentaire après une année d'études à cette même école. Peuvent aussi être admis, après concours, à suivre l'année du brevet complémentaire (3^e année), les candidats qui justifient d'études équivalentes à celles du brevet élémentaire.

Au choix du principal, les élèves porteurs du brevet supérieur (ancien régime) peuvent faire une quatrième année et recevoir, à la fin de ladite année, le brevet supplémentaire, ou faire compter cette quatrième année comme la première du nouveau cours supérieur. Le brevet supplémentaire, en juin 1936, sera décerné pour la dernière fois.

Les élèves de 11^e année d'une école primaire supérieure peuvent être admis en 4^e année et les bacheliers en 5^e année. Pour avoir un brevet supérieur, les élèves qui ont fait avec succès la 11^e année ne peuvent avoir ce brevet qu'après deux années de séjour à l'école normale, et les bacheliers, après une année.

Confiant que vous suivrez fidèlement les présentes instructions,

J'ai l'honneur d'être

Votre tout dévoué,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

II.—DÉSIGNATIONS DES BREVETS D'ÉCOLE NORMALE (1)

Québec, 16 septembre 1935.

Monsieur le Principal,

En juin 1936, les brevets d'école normale de filles seront désignés comme suit:

Brevet élémentaire:—après deux années de séjour à l'école normale;

Brevet complémentaire:—après une troisième année.

Les élèves de quatrième année recevront encore cette année le brevet supplémentaire, mais à dater de juin 1937, la sanction de la 4^e année sera le *brevet supérieur*:

J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

BUREAU CENTRAL

Examens de juin 1936

En juin 1936, les *aspirantes* subiront les examens sur le même programme qu'en 1935; le programme des écoles normales de filles n'ayant subi aucun changement.

Les *aspirants* subiront les examens sur le nouveau programme des écoles normales de garçons, programme inséré dans le supplément aux R. C. C., Québec 1935.

(1) Même désignation pour les brevets décernés par le Bureau central, sauf que le brevet supplémentaire (qui s'appellera *supérieur*, à dater de juin 1937), est réservé aux seules écoles normales.

PÉDAGOGIE

DE LA PRÉPARATION A LA VIE FAMILIALE

Le rôle de la famille—Le rôle de l'école ⁽¹⁾

PRÉLIMINAIRES

Comme entrée en matière, permettez-moi de citer cette page de Mgr Dupanloup, page cueillie au hasard de mes lectures: "Quel touchant spectacle de voir un père et une mère, pour s'appliquer tous deux ensemble à l'éducation de leurs enfants, chacun dans la sphère que lui trace la Providence, travailler à s'élever, à s'améliorer eux-mêmes! Qu'une noble et sainte émulation les anime donc tous deux, car, pour une mère, si par sa négligence l'éducation de ses filles était manquée, quel malheur et quel remords! Et pour son mari, pour un père, quelle responsabilité devant lui-même et devant Dieu, si d'étranges préjugés l'excitaient à contrarier dans sa femme et dans ses filles de nobles goûts d'études, et à éteindre en elles cette pure, vive et gracieuse intelligence qui devait être la douce lumière du foyer, et même prolonger quelquefois plus loin son modeste rayonnement. Le mari a besoin de se confier dans sa femme, et pour cela l'estimer, comme la femme a besoin d'être fière de son mari; et tous deux ont besoin de se reposer, et quelquefois de se consoler dans l'âme de leurs enfants."

Cette page pose le problème du "perfectionnement des parents" en faisant l'éducation de leurs enfants, garçons et filles.

Certes, le spectacle que décrit Mgr Dupanloup est vraiment beau, admirable même, et le problème qu'il pose, d'importance. Il rappelle aux parents, aux jeunes ménages, particulièrement, qu'ils doivent s'appliquer, se surveiller, se prêter un mutuel appui et améliorer avec patience et intelligence les méthodes d'éducation apportées à leur nouveau foyer.

Mais ce devoir de perfectionnement dispense-t-il d'une préparation préalable, préparation éloignée qui préviendrait bien des hésitations, des tâtonnements, voire des erreurs?... Évidemment non.

Alors la préparation à la vie familiale, la préparation des futurs parents à leurs devoirs d'état s'impose donc à son tour, non pas *après* le mariage, mais *avant*.

Mais quand cette éducation préfamiliale commencera-t-elle? Sera-ce dans la famille? sera-ce à l'école? ou conjointement dans ces deux milieux?

On le sait, c'est dans ses plus tendres années que l'enfant prend des habitudes qui feront de lui plus tard un adolescent idéal, un jeune homme probe et rangé, un homme mûr à l'âme forte, au cœur tendre, à l'intelligence bien équilibrée. C'est à l'aurore de leur vie que l'homme et la femme reçoivent en leur intelligence et en leur cœur ces premiers enseignements dont l'empreinte reste ineffaçable.

Ces premiers enseignements s'inspirent-ils du sentiment religieux, sont-ils à base de piété chrétienne, éclairée et solide, cette piété s'incorporera à l'âme de l'enfant et ne l'abandonnera jamais.

Ces premiers enseignements sont-ils imprégnés de ces bienséances et de cette politesse qui faisaient le charme de nos familles d'autrefois, devenu jeune

(1) Conférence donnée par M. C.-J. Magnan, à la Semaine Sociale de Joliette, le lundi, 8 juillet 1935. Séance du soir présidée par Sir J.-Mathias Tellier, membre du Conseil de l'Instruction Publique et Juge en Chef de la Cour d'Appel. La séance avait lieu dans la salle académique du Séminaire, et au premier rang de l'auditoire, on remarquait Son Excellence Mgr J.-A. Papipeau, évêque de Joliette.

homme, disons, jeune fille, l'enfant élevé dans une telle atmosphère conservera toute sa vie les précieuses habitudes contractées dans la famille.

Ces enseignements, si excellents soient-ils, ne produiront pleinement leurs fruits que si l'exemple, le bon exemple quotidien les accompagne.

Oui, l'exemple, le bon exemple des parents et des aînés, voilà le grand levier de l'éducation familiale. Exemple de la paix, de l'entente, des bons procédés, de la justice, de la patience, de la fermeté, de la dignité, de la piété. Exemple aussi, chez la mère, du travail utile, de l'ordre, de l'économie, de la bonne humeur. Et du père, exemple du chrétien convaincu, du catholique pratiquant, du bon paroissien, qui, dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, agit sans respect humain comme sans ostentation ni hypocrisie.

On le voit, et sans plus de détails, il est facile de conclure que la préparation, ou mieux encore l'éducation des futurs pères et des futures mères de famille doit se faire, dans la plus large mesure, au foyer paternel même. L'école, le couvent, le collège auront aussi, conjointement avec la famille, leur rôle à jouer dans cette éducation.

LA FAMILLE, PREMIÈRE ÉCOLE DES PARENTS

Je ne veux nullement verser dans le pessimisme, ce n'est pas dans mes habitudes. Mais est-ce exagéré de dire que beaucoup de parents se préoccupent très imparfaitement de leurs devoirs d'éducateurs? Soupçonnent-ils même que l'éducation est un art en lequel on ne s'improvise pas maître? Et, à défaut de pédagogie familiale, se préoccupent-ils de l'accomplissement intégral de leurs devoirs d'état, devoirs prescrits par la doctrine chrétienne et qui se trouvent admirablement résumés dans le catéchisme?

GRÂCES D'ÉTAT

Certes, nous devons l'admettre, et c'est fort heureux, le sacrement de mariage, reçu en état de grâce, donne aux jeunes conjoints des lumières, disons le mot, des grâces d'état qui ajoutent un élément précieux de force morale à l'affection sincère des époux.

Et c'est beaucoup ce secours spirituel reçu pendant la sainte messe du mariage, office d'une noble beauté que les fiancés devraient lire et méditer avant de se jurer fidélité au pied de l'autel.

Ai-je bien dit: "Les fiancés devraient lire et méditer la messe du mariage, au moins l'épître de cet office, avant de se jurer fidélité jusqu'à la mort."

Cette proposition fera sourire, peut-être; on ira même jusqu'à la qualifier de naïve, dans certains milieux. Mais alors le mal serait plus grand qu'on se ne l'imagine.

Et pourtant, avant de se lier pour la vie par un sacrement, contrat divin puisqu'il a été institué par Jésus-Christ, contrat qui confère des privilèges incomparables en même temps que de graves devoirs, avant de se lier par un tel contrat, dis-je, ne serait-il pas d'une sagesse élémentaire de bien se convaincre que le mystère qui réunit les époux est si élevé, qu'il est la figure de l'union sacrée de Jésus-Christ avec son Église; que la femme doit être soumise à son mari comme l'Église est soumise à Jésus-Christ, et, d'autre part, que le mari doit aimer sa femme comme Jésus-Christ a aimé l'Église jusqu'à se livrer à la mort pour elle?

LE FOYER CHRÉTIEN

Le foyer chrétien, véritablement chrétien, comme il est beau! Aussi le jeune homme qui aspire à ce bonheur doit-il le mériter en respectant la femme que

Dieu créa pour faire le bonheur de l'homme; doit-il apprendre à voir dans le mariage le rôle très noble de collaborateur de Dieu même.

Au plus charmant chapitre de la *Civilisation au Ve siècle, les Femmes chrétiennes*, Ozanam parle ainsi du mariage: "Je dis que le mariage chrétien est un double sacrifice: ce sont deux coupes: dans l'une se trouvent la beauté, la pudeur, l'innocence; dans l'autre, un amour intact, le dévouement, la consécration immortelle de l'homme à celle qui est plus faible que lui, qu'hier il ne connaissait pas, et avec laquelle, aujourd'hui, il se trouve heureux de passer ses jours; et il faut que les coupes soient également pleines pour que l'union soit sainte, et pour que le ciel la bénisse."

Le 23 juin 1841, lorsque Frédéric-Antoine Ozanam, âgé de vingt-huit ans, épousait Mlle Marie-Joséphine-Amélie Soulacroix, dans sa vingt et unième année, ce mariage idéal se réalisait. Racontant à Lallier, dans une lettre datée du 28 juin 1841, les impressions qui assaillirent son cœur pendant la messe du mariage, il dit: "Je retenais à peine de grosses et délicieuses larmes; et je sentais descendre sur moi la bénédiction divine avec les paroles consacrées."

Voilà un mariage édifiant. En est-il toujours ainsi avec les habitudes mondaines qui s'introduisent jusque dans nos églises?

Et les "fréquentations" préparent-elles toujours à un mariage chrétien? Mais glissons, MM. les curés et les prédicateurs de retraites ont des grâces d'état que je ne possède pas pour traiter un tel sujet. (*à suivre.*)

C.-J. MAGNAN.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Pour l'Enseignement Primaire)

I

L'article 570 du *Code scolaire* est ainsi libellé: "Le dessin et l'hygiène *doivent* être enseignés dans toutes les écoles. . .".

Cette prose-là a raison, grandement raison. Car le dessin est l'un des meilleurs instruments de formation intellectuelle.

* * *

Autrefois, on ne se souciait guère de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires. Si les séminaires de Québec et de Montréal, les pensionnats de jeunes filles et quelques collèges d'enseignement secondaire—comme Nicolet, Chambly, Saint-Hyacinthe—, retenaient les services de professeurs de dessin, il n'en était pas ainsi dans les écoles rurales. Le dessin y était presque ignoré.

C'est vers 1870 que nos éducateurs perçoivent, sous des influences diverses, l'importance de l'enseignement du dessin. Un homme de goût, Pierre-J.-O. Chauveau, un prêtre érudit et historien, l'abbé Hespice-Anthelme Verreau, un artiste, Napoléon Bourassa, conjuguent leurs efforts pour insinuer le goût du dessin dans les écoles spéciales d'abord, puis dans les écoles primaires. C'est le point de départ d'une certaine faveur que connaît, jusqu'aux environs de 1900, l'enseignement du dessin.

Puis on somnole un peu—après tout effort, si peu considérable soit-il, n'est-il pas de règle de se reposer? Avec M. Lefèvre, l'enseignement du dessin prend un nouvel essor. M. Lefèvre s'en fait l'apôtre fougueux et éclairé. Après sa mort, survenue en 1923, on remarque un certain fléchissement. L'affaire marche sans doute, mais plus par l'élan donné que par conviction collective. Si Montréal se ressaisit vite et, par un vigoureux coup de barre, se place à la tête des villes du Canada, il n'en est pas ainsi ailleurs—sauf exceptions. Sans doute l'article 570 est-il appliqué à peu près partout, mais non avec le même esprit ni le même entrain.

Pour nous en convaincre, jetons les yeux sur les cinquante mille dessins que MM. les Inspecteurs m'ont transmis au cours de l'année dernière. Qu'y a-t-il dans cet amas de papier de toutes dimensions ? Écoutez bien.

Il y a environ quinze cents dessins faits d'après nature, soit au crayon noir, soit au crayon de couleur ou à l'aquarelle. Ce sont, à n'en pas douter, les meilleurs ouvrages. On y remarque, à des degrés divers, de l'observation, quelque sûreté dans le coup d'œil, le goût de la belle couleur et des harmonies simples, le développement de la mémoire visuelle. Les visiteurs de la dernière exposition provinciale ont perçu ces qualités dans les dessins scolaires que j'ai exposés au début de septembre. Ils ont pu se rendre compte que nos enfants ne manquent pas de facilité, ni d'aptitude manuelle, ni de spontanéité.

Mais pourquoi les autres dessins n'offrent-ils pas les mêmes qualités ? D'abord parce que ce sont des copies, copies de drapeaux, de gravures de manuels scolaires, d'images de calendriers, de cartes de Noël, de cartes géographiques ou encore copies de dessins faits au tableau noir. Ensuite, parce que les élèves s'appliquent trop à faire de belles images bien figolées, cernées de bordures aussi inutiles que banales, encadrées d'inscriptions laborieusement dessinées. Enfin, parce que les élèves travaillent souvent sur des sujets trop difficiles, trop compliqués—une charrue ou une érablière, par exemple—, des sujets qui, pour être rendus avec vraisemblance, demandent d'être croqués sur le vif.

Disons donc franchement—quelque pénible que soit cet aveu—que nos dessins scolaires sont pour la plupart de tenue inférieure. Ils n'ont pas de valeur artistique, ce qui ne surprendra personne; et leur valeur pédagogique est médiocre, ce qui est déplorable.

Ces constatations prouvent jusqu'à l'évidence qu'en général on perd de vue le véritable but de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires. Ce but, quel est-il ? Le voici en peu de mots : concourir, avec les autres matières du programme scolaire, au développement raisonné des facultés intellectuelles de la jeunesse. En d'autres termes : apprendre à l'élève à voir, à former son esprit d'observation, développer sa mémoire visuelle.

Si l'élève copie laborieusement des images faites non moins laborieusement sur le tableau noir, s'il démarque des sujets de calendriers ou des gravures quelconques, il ne peut voir les objets qu'à travers les défauts ou les nombreuses imperfections de ses modèles; il ne fait aucun effort d'esprit ni d'intelligence; il déforme quelque peu son œil par la vision quotidienne d'images mal peintes; enfin il ne tend qu'à imiter de son mieux la facture des images qu'il a sous les yeux, donc figoler longuement des dessins qui pèchent souvent, sinon toujours, par le modelé et le rendu.

Par contre, voyez l'élève aux prises avec un modèle véritable, un panier de pêches, par exemple. Il faut qu'il observe le panier, qu'il saisisse bien les déformations dues à la perspective, qu'il fasse tourner suivant une courbe naturelle l'anse et les petits côtés du panier, qu'il décompose les tons des minces feuilles de bois, qu'il indique les ombres avec exactitude, qu'il rende ensuite les tons des fruits, du rouge sombre au vert tendre, bref qu'il fasse en sorte que sa main docile traduise sur le papier toutes les formes et toutes les nuances que son œil perçoit directement de l'objet.

Compris de cette manière, le dessin apprend à l'élève à voir, à observer longuement avant de crayonner, à contenir son habileté manuelle en la soumettant au contrôle de son esprit et de son œil. C'est donc une excellente gymnastique cérébrale, la plus puissante peut-être puisqu'elle développe à la fois une faculté intellectuelle et une aptitude physique. C'est, de plus, le seul contrepoids à l'enseignement livresque, cet enseignement routinier qui fait de l'élève une machine à répéter des phrases que, du reste, il oublie très vite...

* * *

Si le dessin est un excellent instrument de formation intellectuelle, encore convient-il de savoir s'en servir, de l'employer avec précision. Dans ce domaine, il y a bien des théories contradictoires, des systèmes aussi difficiles à comprendre qu'ingénieux, des collections de recettes qui, dans leur application, débordent le cadre de l'école primaire. Tout cela est, en général, laborieux, compliqué, donc peu pédagogique.

Il convient donc de simplifier.

On a vu qu'il s'agit d'apprendre aux élèves à voir. Eh! bien, qu'on leur fasse exécuter des croquis avec des crayons de couleur. Le croquis est le dessin rapide et aussi juste que possible d'un objet; c'est la notation exacte des contours, des surfaces et des couleurs d'un objet quelconque. Supposons que le maître place devant ses élèves un vase de terre rouge-

brique. Les élèves doivent s'appliquer à prendre le signalement de cet objet, c'est-à-dire sa forme et sa coloration, ses proportions justes et les effets de lumière. Et pour que cet exercice ne soit pas fastidieux ni inutile, il faut qu'il soit fait dans une trentaine de minutes au plus et à main levée. Que les élèves observent le modèle avant de crayonner; qu'avant de poser un trait ou un coup de pinceau, ils soient sûrs de son exactitude; qu'ils ne visent pas à figoler une belle image, mais une image vraisemblable, c'est-à-dire conforme au modèle; que tout en observant l'objet qu'ils ont sous les yeux, ils cherchent à en photographier les formes dans leur esprit, de manière à les reproduire à volonté plus tard.

* * *

Telles sont donc les conditions de ce que je puis appeler le croquis pédagogique. Pour être efficace, le croquis doit être dosé, proportionné au développement intellectuel de l'enfant. Nous étudierons ce point dans un prochain article.

GÉRARD MORISSET,

*Attaché honoraire des Musées nationaux de France,
Directeur de l'Enseignement du Dessin.*

L'ÉDUCATION

L'éducation est l'œuvre humaine la plus haute qui se puisse faire; c'est la continuation de l'œuvre divine dans ce qu'elle a de plus noble et de plus élevé, la création des âmes.

Mgr DUPANLOUP.

LA DESCRIPTION

La description n'est pas généralement un genre littéraire isolé. Les grands écrivains l'ont mêlée à leurs épopées, à leurs drames, à leurs discours. Mais il n'est pas sans utilité d'exercer la plume de nos élèves au dessin et à la peinture littéraires, sans autre préoccupation.

Faisons-leur remarquer d'abord que les mots écrits ne sont pas la reproduction des objets par des lignes et des couleurs qui frapperaient les yeux. Il existe bien quelques écritures *idéographiques*, dont chaque caractère représente plus ou moins vaguement la forme du concept que l'auteur veut traduire; telle l'écriture chinoise. Néanmoins, cette conformité entre le symbole et la chose symbolisée ne va pas au delà des notions tangibles et des propriétés physiques. Si l'on peut faire en quelques traits de plume le croquis d'un homme, d'un animal, d'une maison, comment concrétiser de la sorte les idées abstraites comme celle d'*âme*, d'*intelligence*, de *volonté*, et de tout ce qui a trait plus ou moins à la philosophie? Nos langues alphabétiques et syllabiques arrivent sans doute à donner des impressions sensibles à l'aide de l'harmonie imitative: les sons des mots rivalisent parfois avec la musique; mais cela ne peut être qu'exceptionnel et transitoire.

La vérité est que le style imagé et les figures de style sont le résultat d'une convention et d'une habitude. Les vocables *automne*, *hiver*, *neiges*, *frimas*, n'ont par eux-mêmes aucune couleur; mais ces mots évocateurs, en raison de l'accoutumance, suscitent dans l'imagination la vision de certaines réalités bien connues. C'est assurément la connaissance d'un idiome qui cause l'apparition de ces images; en effet, une langue que nous ne comprenons pas n'éveille en nous aucune des sensations que nous procurerait une toile peinte par un artiste, même par un artiste éloigné de nos mœurs et de notre parler. Sans initiation, un mot demeure lettre morte.

Il ne s'ensuit pas que les portraits et les tableaux littéraires soient inférieurs aux meilleures œuvres de la palette et du pinceau. Les écrivains descriptifs ne s'en tiennent pas aux lignes extérieures, mais ils pénètrent jusqu'à l'âme des hommes et des choses. La nature entière est débordante de vie; il s'agit de la traduire intégralement. Les architectes, les sculpteurs, les peintres donnent bien un sens psychologique à leurs productions, mais leur art s'adresse aux yeux plus qu'à l'esprit; leur esthétique dépasserait son but si elle visait à la profondeur littéraire.

Comment apprendre à nos élèves le secret de bien décrire, avec les incroyables ressources du style? Leurs premières tentatives ne laissent pas que d'être déconcertantes. Ils ressemblent aux petits enfants qui tracent gauchement sur le papier des figures grotesques. Et remarquez bien que les figures dues à des mains enfantines ne sont pas ridicules uniquement à cause de leurs linéaments sommaires, puisqu'un simple croquis peut avoir une incomparable valeur; mais on n'y relève que des maladresses; ce sont de véritables contre-sens. Nos élèves ne procèdent pas autrement en tenant la plume; ils sont caricaturistes, ou plutôt barbouilleurs.

Ce qui leur manque en premier lieu, c'est le don d'observation qui provient d'une louable curiosité. Ils n'ont jamais rien regardé de près, ils ne savent pas voir. Ils se sont toujours contentés d'un coup d'œil superficiel et distrait sur tout ce qui les environne. Dans ces conditions, il serait superflu de leur demander la moindre interprétation personnelle.

Mais, chez eux, l'absence de personnalité est surtout imputable à la pauvreté de leurs ressources en lignes et en couleurs, c'est-à-dire à leur ignorance du vocabulaire; c'est le néant, et le néant ne saurait être créateur. Ici encore, il faut proclamer la nécessité de lire intelligemment et de commenter les pages des meilleurs écrivains. Les œuvres des maîtres classiques renferment tous les éléments désirables pour une formation sérieuse, à condition que tous ces textes soient explorés et deviennent productifs.

Malgré tout, supposons qu'un écolier ait fait le minimum de ces exercices et qu'il ait orné sa mémoire d'expressions heureuses. Le professeur lui apprendra à tirer parti des connaissances acquises et à reproduire tel ou tel spectacle familier aux yeux de la jeunesse. Dans les écoles canadiennes, il va sans dire que les descriptions doivent porter sur ce qui se passe au Canada: la vie à la campagne, les champs, les forêts, la faune et la flore, les saisons, les mœurs familiales, les fêtes religieuses et profanes, que sais-je encore? C'est le fonds qui manque le moins.

Le canevas sera sobre et précis, pour que ce premier travail exige peu de retouches. Ensuite, chaque détail sera traité pour lui-même et revêtu des couleurs convenables. Veut-on décrire le fleuve Saint-Laurent, un des plus majestueux qui soient au monde? Pour débiter, qu'on donne sa configuration générale: sa naissance dans les Grands Lacs, phénomène peu commun en hydrographie; sa croissance rapide, ses eaux abondantes, la richesse de ses rives; et enfin son aboutissement au golfe, qui est une véritable mer; c'est le fleuve géant, si souvent célébré par les poètes.

A quoi est dû ce caractère grandiose? L'Amérique du Nord, et le Canada en particulier, est une terre irriguée de toutes parts; la nature y a été prodigue d'eaux fécondantes, surtout dans les régions de l'Est. Ce n'est pas ici qu'on voit des torrents desséchés durant la chaude saison. Par ailleurs, il est à remarquer que l'importance des lacs, des rivières et des fleuves d'un pays est en rapport avec le boisement. D'où ressort la nécessité de conserver précieusement les forêts, partout où la culture est impraticable.

En parlant du fleuve Saint-Laurent, il est facile de faire mille allusions aux faits historiques qui se sont déroulés sur ses ondes ou sur ses rives : la découverte du Canada, la civilisation qui s'y est introduite et implantée progressivement, le rôle des missionnaires, l'apparition des villes, les luttes contre les divers ennemis. Partout, l'élève doit s'appliquer à respecter la couleur locale. Qu'il ne s'en tienne pas à des considérations banales, qui conviendraient tout aussi bien aux régions du Danube ou du Fleuve Jaune. Que l'observation soit poussée aussi loin que possible.

On voit par là que le professeur doit donner des sujets qui comportent des choses vues. Dans la narration, il est plus facile de raconter des faits imaginaires. Ici, la fantaisie serait hors de saison. Le seul mérite consiste à grouper les images, à les mettre dans leur véritable milieu. Il n'est pas défendu, sans doute, de faire des descriptions exotiques; mais elles ne sont pas à la portée de nos élèves. Ce sera déjà bien beau s'ils dépeignent convenablement ce qu'il ont vu depuis leur enfance.

Il ne faut pas oublier que les plus grands écrivains étaient des observateurs minutieux. Le fabuliste La Fontaine, poète paysagiste, peintre animalier, a flâné longtemps dans les forêts dont son père avait la garde. Il a fait ses délices des solitudes où il éprouvait "une douceur secrète". Là, il passait des heures à contempler les allées et venues des plus faibles comme des plus puissants animaux; une fourmi ne l'intéressait pas moins qu'un gros carnassier. Que dire de Molière, mêlé à la société de la capitale et de la province? Quand il s'éternisait chez un certain barbier de Pézenas, il voyait défiler la plupart des types populaires qu'il allait reproduire dans ses comédies.

Ces génies n'ont pas été seulement des observateurs, mais des méditatifs: après avoir longuement contemplé les faits et gestes qui s'accomplissaient sous leurs yeux, ils y ont réfléchi plus longuement encore. Peu à peu, ces faits particuliers leur sont apparus sous des traits généraux. C'est de la sorte que tout écrivain peut donner un sens très vaste à ses observations isolées et créer des personnages profondément humains qui, sans cesser d'appartenir à une race déterminée, deviennent ensuite universels et sont dignes par là même d'être appelés classiques.

Mais la réflexion, la méditation est ce qu'il y a de plus difficile à notre époque d'agitation fiévreuse. D'aucuns prétendent que les besoins matériels empêchent nos contemporains de rentrer en eux-mêmes et de se recueillir. Ce n'est que partiellement vrai. Qu'on fasse le décompte des heures, des journées, des semaines dépensées en futiles distractions; il serait facile de soustraire à ces jeux folâtres le temps voulu pour donner une certaine préséance à la culture de l'esprit. Par malheur, on a perdu l'habitude des pensées sérieuses et désintéressées. D'une part, le cerveau dépense toutes ses énergies en calculs d'affaires; d'autre part, les heures de détente comportent trop peu de plaisirs purement intellectuels; ainsi s'atrophient les facultés supérieures.

Quoi d'étonnant que les derniers rejetons d'une génération matérialisée soient difficilement perfectibles? En tout cas, les éducateurs exercent une noble mission quand ils réagissent contre cet avilissement et quand ils tâchent de ramener la jeunesse au culte du beau, à la compréhension de la vie nationale et de la vie universelle.

Abbé F. CHARBONNIER,

Docteur ès-Lettres.

L'ÉDUCATION NATIONALE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

De quelques ressources en éducation

Un simple aperçu de ce que j'appellerais chez nous les "ressources de l'éducation" nous interdit de désespérer.

Ces ressources, me permettez-vous, pour plus de clarté pédagogique, de les diviser en *extérieures et intérieures* ?

LES RESSOURCES EXTÉRIEURES

La géographie canadienne

Au premier rang de celles-ci, je place l'étude de la géographie canadienne. Nous nous plaignons volontiers que nos enfants ne savent pas voir leur pays. Ne serait-ce point que, pour le voir, ils auraient besoin qu'il leur fût montré, et que pour le leur montrer, il faut avoir appris à le regarder ? Est-ce tâche si laborieuse que de séduire l'imagination et les cœurs juvéniles par l'aspect de cette contrée, la plus vaste du monde après la Chine, l'une des plus belles par la variété de ses régions et de ses paysages, l'une des plus riches par la variété de ses climats et de ses ressources naturelles ? Si les voyageurs intelligents qui traversent le Canada de l'Atlantique au Pacifique, en rapportent d'ordinaire un éblouissement, pourquoi les fils du sol, les fils des découvreurs et des explorateurs seraient-ils moins sensibles aux mêmes beautés ou aux mêmes séductions, eux qui, plus que tous leurs compatriotes, peuvent reconnaître à ce pays le visage de la patrie ?

Pour nous, Canadiens français, il est une étendue de ce vaste pays qui, avant toute autre mérite le nom de patrie, le vieux Québec. Son vêtement historique fait, à certains égards, du berceau de la Nouvelle-France, la plus pittoresque, la plus humanisée de toutes les provinces du Canada. Son caractère de province catholique et française lui garde encore, en dépit de son maquillage à l'anglaise, le reflet d'une savoureuse originalité. Tous les touristes anglo-canadiens ou américains, cultivés un tant soit peu et sensibles aux évocations de l'histoire, reconnaissent à la vieille province un charme spécial. Quand ils peuvent fermer les yeux sur les déplorables manifestation de notre anglomanie, nos frères de France, nous le savons encore mieux depuis les fêtes de Cartier, trouvent à s'émouvoir plus que personne. Pendant l'hiver de 1931, me trouvant à Paris, j'entendis le sénateur Forcade, de retour d'un récent voyage au Canada, raconter, au cours d'une conférence, ses impressions. Cet ancien bâtonnier du barreau de Paris, esprit positif, plutôt froid, nous décrivit en particuliers sa promenade, le premier soir de son arrivée à Québec, sur la terrasse Frontenac. Eh bien, devant le paysage contemplé jadis par Champ'ain, Talon, Lévis, Montcalm, en face de ce pays fait par des gens de sa race, alors qu'autour de lui résonnait le vieux parler de France, M. Forcade, avocat rompu à tous les drames du prétoire, avoua pourtant que, ce soir-là, il avait senti monter du fond de son âme la plus grande émotion de sa vie. Et je me souviens qu'en rappelant ce souvenir, le conférencier avait encore la gorge étreinte.

L'abbé LIONEL GROULX.

NOS ÉCOLES NORMALES

Le 17 novembre 1934 avait lieu la bénédiction et l'inauguration de la nouvelle école normale de Valleyfield, confiée aux mains expérimentées des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. A cette occasion, M. le chanoine L.-U. Mousseau, Principal de l'institution, a prononcé une allocution remarquable, que nous reproduisons de l'*Annuaire* de l'École normale de Valleyfield (1935).

Les Écoles normales ne sont pas des amies de la notoriété. Elles font le bien sans faire de bruit; et leurs jours de gloire sont leurs jours d'épreuve. La nôtre a subi cette loi. Et si son histoire ne couvre qu'un peu plus d'un quart de siècle, elle porte déjà le sceau de la croix qui met toujours de la grandeur au front de qui en est marqué.

La diffusion des écoles normales en notre province marque un progrès important dans notre histoire scolaire. Comme l'enseignement est une sorte de sacerdoce, les Écoles normales sont comme des sanctuaires où se forment les gardiennes de l'école primaire. Elles sont aussi des forteresses vouées à sa défense. Les races qui dorment sur les avenues du savoir seront les servantes des peuples plus instruits. Mais les Écoles normales ne sauraient être des universités. Elles aspirent à préparer des institutrices plus compétentes, en leur apprenant mieux ce qu'elles devront enseigner, et en leur apprenant à apprendre, en les initiant à être des éveilleuses d'âmes. Dans ces maisons, les disciplines morales et spirituelles doivent s'associer aux disciplines intellectuelles pour donner à l'enseignement sa pleine efficacité. Voilà pourquoi il faut plus que jamais fortifier chez l'institutrice, parce qu'ils s'affaiblissent chez l'enfant, l'esprit familial qui s'évapore, l'esprit paroissial qui demeure la sauvegarde de notre foi et le sens de l'autorité qui fait la force de toute société.

Nos écoles normales veulent être des foyers de progrès intellectuel, sans donner dans des théories fantaisistes, en initiant les futures institutrices aux meilleures méthodes de travail et d'enseignement, par l'usage quotidien de l'analyse et de la synthèse, et de la méthode intuitive: leçons de choses, cartes murales, tableaux, musée scolaire dont la nouvelle École offre un intéressant modèle. L'étude du vocabulaire et les lectures expliquées y sont d'une pratique constante. Elles s'inspirent surtout de la méthode expérimentale, plus logique, parce qu'elle met l'élève en contact avec les réalités. Elle veut qu'on apprenne une langue non seulement avec la grammaire et le dictionnaire, mais surtout en la parlant; qu'on n'apprenne pas la physique sans en manier les instruments, et les sciences de la nature, à coups de manuels, mais en présence même de la nature. Voilà pourquoi en notre nouvelle École un soin particulier a été apporté à l'organisation du cabinet de physique et des classes de démonstration expérimentale.

Nos écoles normales se préoccupent aussi de la formation du caractère, et de la discipline personnelle, en travaillant à opérer un dressage plus minutieux de la volonté sous l'influence de la grâce, et en développant chez leurs élèves la fidélité au devoir quotidien, le sens des responsabilités et de la continuité dans l'effort, car la pierre de touche de la valeur d'un individu, est l'ensemble de ses attitudes en face du devoir quotidien.

Notre école normale a une autre préoccupation: elle veut préparer des institutrices saines dans des écoles saines. Voilà pourquoi les prescriptions de l'hygiène préventive y sont à l'ordre du jour, parce que nous voulons conserver longtemps notre capital enseignant, afin de conserver notre capital enseigné. Aussi la gymnastique fait-elle partie du programme quotidien, et nous faisons

une guerre à outrance au système homicide des muscles au repos et de la cervelle aux travaux forcés.

D'autres problèmes d'une plus large envergure nous préoccupent également, tel celui de la formation d'une conscience nationale chez nos élèves.

Nous nous y consacrons de toutes nos forces, en dépit des reproches parfois judicieux, parfois injustes qui nous viennent de diverses sources. Le sens de la mesure, même en critique, est une manifestation de culture classique.

Nous travaillons à nationaliser l'atmosphère de l'École en inculquant à nos futures institutrices la fierté de leurs origines, l'amour de leur pays, de ses institutions, de son élite. Nous leur rappelons que l'unité n'est pas l'absorption; qu'elle doit s'accomplir dans la libre réalisation des idéals particuliers et des légitimes aspirations des diverses provinces. Comme le disait Corneille: "Du ciel la prudence infinie, départ à chaque peuple un différent génie".

Nous croyons que c'est par l'étude vivante de l'histoire nationale et de la géographie du pays que l'enfant se préparera à mieux connaître son pays, sa province, et partant à les mieux servir.

Laissez-moi, en passant, émettre une suggestion: "Que l'étude de l'histoire du Canada jusqu'ici limitée au cours élémentaire (1^{re} et 2^e années de l'École normale), s'étende dorénavant, grâce à un manuel approprié, aux cours supérieur et supplémentaire des écoles normales (1).

Il ne faut jamais perdre de vue que nous vivons aux côtés de huit provinces anglaises et protestantes, et que nous subissons l'emprise économique et les infiltrations morales de 75 millions de païens chez le peuple voisin.

Dans la croisade pour une meilleure formation de la conscience nationale, les écoles normales feront leur large part; mais elles ne peuvent faire tout. C'est trop demander au tiers-ordre de l'enseignement. Le mouvement doit partir de la tête, de ceux qui mènent l'opinion.

Enfin, il reste le problème de l'éducation du sens rural. Encore une suggestion à ce propos: Qu'un Congrès des Principaux des Écoles normales se tienne au printemps ou à l'automne, afin de préparer une action commune à ce sujet, et de voir—*a*) ce que font les écoles normales en cet ordre—*b*) ce qu'elles ne peuvent faire—*c*) ce qu'elles pourraient ajouter à ce qu'elles font déjà.

Si puissantes qu'on les estime, à certaines heures, les écoles normales ne peuvent à elles seules apporter une solution complète à toutes les crises, y compris la désertion des campagnes.

C'est au foyer que doit se commencer l'éducation du sens rural, sous l'influence du père et surtout de la mère, pourvu qu'eux-mêmes estiment fortement leur profession.

De plus, pour attacher nos cultivateurs à la terre, l'argument souverain est de faire de leur profession une profession payante, et de leur vie une vie attrayante. Or, cet exploit merveilleux, on ne saurait uniquement le demander aux écoles normales. D'autres puissances doivent ici entrer en scène. Les écoles normales y collaborent par l'enseignement régulier des notions d'agriculture, à l'aide de manuels approuvés par le Conseil de l'Instruction publique. De plus la création d'une Section ménagère dans les écoles normales coopère à cette fin, en fournissant des moyens pratiques de soulager le budget familial: art culinaire, couture, confection des habits—tricot—reprisage—blanchissage, tenue de la maison et arts domestiques. Enfin à l'école normale d'où la sténographie et la dactylographie sont bannies, l'on s'évertue à créer une atmosphère rurale dans l'enseignement quotidien des matières du programme: lectures, dictées, rédactions—calcul—dessin, histoire et géographie.

(1) A la vérité, l'Histoire du Canada est toujours au programme de la 3^e année des écoles normales, sous la mention "Revue synthétique de ces matières (histoire et géographie) au moyen de travaux personnels, d'ordre pédagogique et littéraire."—Note de C.-J.-M.

L'on ne saurait transformer les écoles normales en écoles d'agriculture. Elles ont déjà à préparer leurs institutrices à enseigner aux jeunes ruraux le catéchisme—le français, grammaire, analyse, dictée—arithmétique, histoire—géographie, sans compter la lecture et l'écriture. Puis, la réceptivité mentale des enfants est limitée. Enfin l'ambiance du foyer n'est pas toujours favorable au progrès scolaire, et fait souvent œuvre de Pénélope.

Mais pour réaliser tous les progrès qu'on leur demande, les écoles normales posent une condition indispensable: c'est qu'on ouvre plus facilement aux normaliennes les portes de l'école primaire.

Il y a actuellement 2,006 institutrices actives formées dans les écoles normales. Par ailleurs, il y a, d'après les plus récentes statistiques, 6,881 institutrices actives dans les écoles primaires de la Province, et n'ayant pas reçu la formation professionnelle des Écoles normales qui ne sont pas des bureaux de placement. En attendant la solution de ce problème, il serait injuste d'en faire porter les inconvénients aux seules écoles normales.

Voilà une synthèse imparfaite de leurs travaux. La nôtre, dans sa vie nouvelle de ressuscitée, entend bien s'y consacrer avec un zèle agrandi par l'épreuve: encore plus, encore mieux—afin de rendre notre peuple meilleur, plus instruit, plus discipliné; afin de le garder fidèle à ses meilleures traditions nationales et religieuses, et par là aider notre Province à tenir dans l'arène inter-provinciale, le rang supérieur que lui commande son devoir d'aïnesse.

Chanoine L.-U. MOUSSEAU,

Principal de l'École normale de Valleyfield.

SUR NOS ROUTES

CE QUE NOS ROUTES SYMBOLISENT.—LA ROUTE, ÉCOLE DE SAVOIR.—OÙ L'ON VOIT QUE LE PETIT PAYSAN DOIT ÉVITER DE PRENDRE LE CHEMIN DES VILLES.—BEAUTÉS ET LAIDEURS DE NOS ROUTES.

I

Souffrez que je retienne un peu votre attention pour vous transporter avec beaucoup de précaution sur nos routes. Hélas, si la route pouvait parler! Dans son langage elle vous raconterait, encore mieux que moi, tout ce qu'elle a vu ou entendu depuis des années, des siècles peut-être, et elle vous ferait voir les merveilles de la nature qui l'avoisinent.

La route, "si humble ou si négligée qu'elle vous paraisse, représente un produit de haute civilisation, un signe de richesse ancienne, une preuve de stabilité sociale et de respect des droits de chacun". Les barbares n'ont pas de routes: ils fréquentent des sentiers ou des pistes.

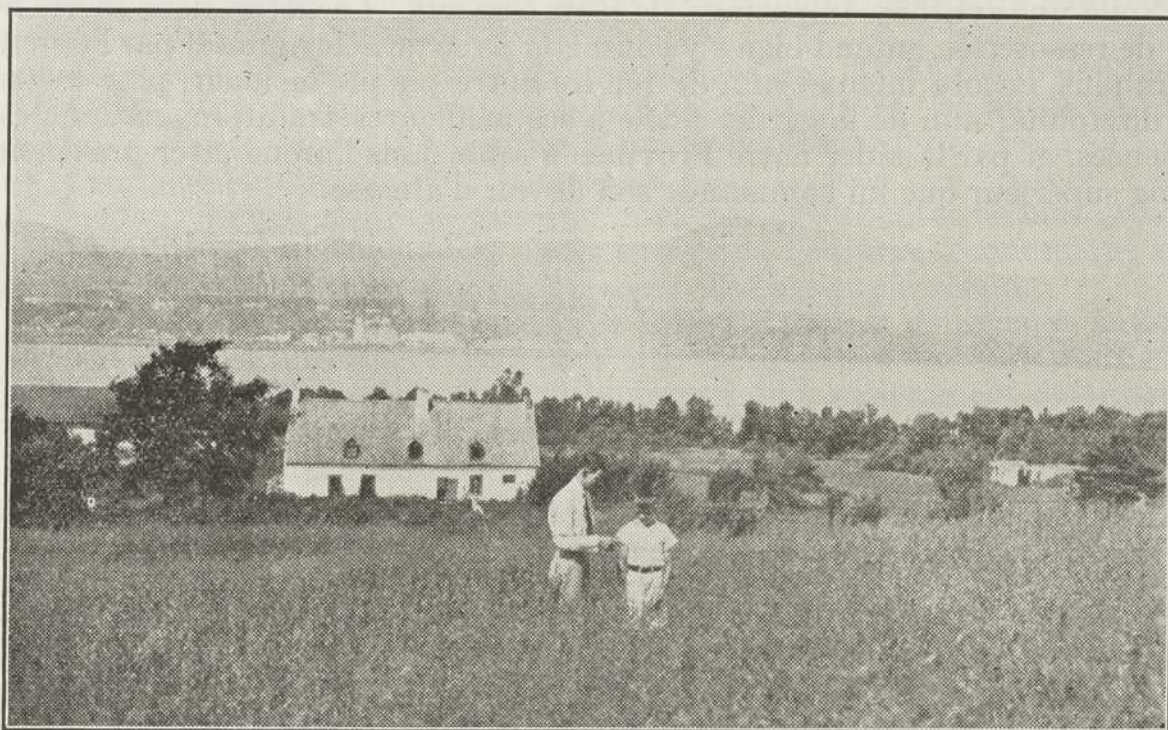
C'est par la route que les enfants et les grandes personnes apprendront à connaître notre jolie province et ses habitants. La route, en outre d'être un agrément, peut devenir une grande école de savoir, de profit et de compréhension humaine. La route demeure le témoin vivant des hommes et des choses du passé; elle enseigne la géographie, l'histoire, la vie de nos populations; par ses croix, ses églises, ses champs qui l'entourent, elle atteste de la foi et des vertus paysannes de notre peuple.

Pour la joie de nos yeux et le contentement de notre curiosité, pour la satisfaction de notre esprit, la route magique nous transporte sur son ruban argenté et elle nous enlève par dessus les vallées et les montagnes; elle enjambe les fleuves, les villes et les campagnes; bref, nous emportant dans sa course, la route nous enchante, nous séduit dans son rêve que rien n'arrête. . .

Mais, à chacun sa route. Voyez les grandes routes avoisinant les villes; fiévreuses, trépidantes, lumineuses, achalandées et bruyantes où les autos font la queue et s'écrasent sur leurs

pare-chocs. Petits gars de la campagne qui rêvez de bonheur et de tranquillité, évitez de prendre trop souvent ces routes de la ville où vous y serez peut-être enserrés, broyés...! Demeurez en rase campagne où les routes plus étroites, plus modestes, pénètrent amoureusement dans les terres de vos pères. Pour être plus humbles et plus poussiéreuses, elles n'en sont pas moins certaines et moins jolies. La route campagnarde parlera au moins à vos cœurs et à votre esprit terrien. *Le chemin du roi* vous engagera à jeter sur l'histoire de votre paroisse et de la terre française que vous habitez, un regard plus large, plus objectif, plus humain.

Le chemin! mot évocateur qui fait monter en nous le souvenir du passé... Lucien Romier affirme que "toute l'histoire a pénétré dans nos campagnes par les chemins. Tant que les chemins n'étaient pas conquis, rien n'était fait. Aussi, chaque chemin de chez nous a-t-il ses souvenirs et sa légende. Le voyageur, l'agriculteur, au retour du voyage ou de l'exil, ne sent vraiment la brise ou les odeurs natales que lorsqu'il a quitté la route pour entrer dans son chemin. Et, c'est l'évocation du chemin, chemin de son enfance, chemin de ses amours, chemin de ses fatigues, qui donne au fils de la terre devenu soldat, la plus grande nostalgie". (1)



Une vieille maison de l'île d'Orléans

Les vieilles maisons sont encore l'un des plus beaux ornements de nos routes

Chez nous, dans le Québec, nos chemins des vieilles paroisses sont vieux, et, par définition ils sont tortueux. Ah! messieurs les automobilistes, il ne faut pas trop maugréer contre la vieille route aux courbes nombreuses qui ralentissent votre vitesse. Cela vous ennueie, vous retarde et vous irrite peut-être. En toute justice, pensez un peu aux tracas de l'agriculteur qui, dans la crainte, doit traverser la route avec son troupeau, à travers un trafic dense et sans arrêt. Autrefois, ces braves gens vivaient dans la paix; aujourd'hui ils tolèrent le progrès, avec ses avantages et ses servitudes, pour vous laisser passer. Au moins, soyons humains, patients et gentils! Il ne faut pas médire des chemins tortueux, tels ceux des vieilles paroisses de Neuville, Deschambault, Grondines et leurs voisines de la côte de Beaupré, pour ne mentionner que les plus typiques de la région de Québec. Chemins tortueux, il est vrai, mais presque avec raison, car ils bornaient jadis les champs en même temps qu'ils les desservaient. Une borne ne doit pas plus changer qu'une servitude se

(1) *Plaisir de France*.—LUCIEN ROMIER.

perdre. Ce n'est pas une pure fantaisie, c'est le respect de la propriété primitive qui a tracé ces chemins. Ils ont coûté très cher à établir, il en coûterait beaucoup à les rectifier tous en même temps.

Boisée, bien entretenue, bordée de dépendances à l'ordre, la route peut devenir un facteur de progrès à la campagne, un attrait pour le touriste et un motif de fierté rurale pour tous.

Que nos routes soient belles et joyeuses, qu'elles révèlent un peu plus d'aisance, et, les splendeurs de la ville auront peut-être moins d'influence sur l'esprit de nos jeunes campagnards...!

(à suivre)

JEAN-CHS MAGNAN, agronome.

L'ŒUVRE LITTÉRAIRE ET NATIONALE D'EDMOND DE NEVERS

(Suite) (1)

Mais le véritable obstacle à la création d'une nation canadienne, c'est le sentiment des Anglo-Canadiens à notre égard. Ne consentant jamais à se dire Canadiens tout court, ils penseraient s'abaisser que de traiter d'égal à égal avec nous. De Nevers écrit ceci, avec profondeur: "Ne nous faisons pas d'illusions. Nos compatriotes anglais ne laisseront pas se briser le lien colonial pour partager avec les vaincus de 1760 et dans des conditions égales la direction de notre jeune pays".

De Nevers ne s'afflige pas beaucoup de cette attitude. Au souvenir de ses études et de ses recherches sur la naissance et l'évolution des peuples, il déclare que si le Canada n'imité pas l'exemple de la Suisse, c'est que des lois historiques l'auront détourné de cette voie. Fatigués de chercher sans succès à nous asservir, les Anglo-Canadiens choisiront d'abord entre la Fédération Impériale et l'annexion aux Etats-Unis. Le premier ministre Bennett nous a donné la première au point de vue économique, la seconde viendra peut-être plus tard. Grâce à certaines conditions économiques et sociales, cette dernière alternative, croyait Edmond de Nevers il y a quarante ans, ralliera peut-être avec le temps la majorité des suffrages. Il ne s'en effrayait pas outre mesure. "Si l'Union américaine arrive" disait-il, nous surnagerons". Retrouvant nos compatriotes émigrés là-bas, nous formerons avec eux un groupe si puissant que c'est l'élément français qui dominera dans une partie de l'Est américain. Il y aura bien encore des attaques contre nous. Elles ne viendront ni de Saint-Paul ni de Boston, mais de Winnipeg ou de Toronto. Même sous le drapeau étoilé, certaines gens de l'Ontario ou du Manitoba demanderont parfois au Congrès américain l'adoption d'une mesure destinée à fermer nos écoles et à faire disparaître la langue française. "N'ayons aucune crainte", dit de Nevers. "Live and let live" est un principe que les Américains imposeront à nos ennemis de toujours.

Au reste, l'heure de notre union avec nos voisins du Sud n'est pas encore venue. Si elle vient un jour, l'annexion doit trouver les Canadiens français plus forts qu'ils ne le sont. Soyons tous pour le *statu quo*. N'étant pas prêts à affronter l'union et les dangers que recèle notre existence au sein de la république américaine, conservons, le plus longtemps possible, le lien fédératif. Entre temps, efforçons-nous d'atténuer les préjugés des Anglo-Canadiens à notre égard. Il y en aura toujours trop! Mais, tâche principale, élevons-nous.

(Voir l'Enseignement Primaire d'octobre 1935.)

Il faut que notre race ajoute à sa couronne quelques fleurons, qu'elle n'entre dans la république voisine que précédée d'une haute réputation. Nous ne devons y pénétrer que comme les fils d'une famille qui n'a pas déchu et avec laquelle on est fier de s'allier.

Là où de Nevers voit le plus juste, c'est quand il nous recommande de compter principalement sur nous. "Ce qui nous importe avant tout, c'est d'affirmer notre vitalité avec tant de force, de nous rattacher avec tant d'ardeur à tout ce que nous tenons de nos ancêtres de France, de manifester si hautement les qualités particulières de notre race, que tout espoir d'assimilation disparaisse de l'âme de l'anglo-saxon le plus chauvin, le plus fanatique". C'était nous inviter à repousser ces attaques du dehors en nous débarrassant tout d'abord des ennemis du dedans, défauts qui tiennent à nous, insouciance qui paralyse nos efforts. Nous ne serons assurés de pouvoir lutter contre les dangers qui menacent notre existence au sein de la Confédération ou de l'Union américaine que si, non seulement, nous vivons, mais surtout si nous avons grandi, si nous nous sommes haussés à nos tâches nouvelles, si nous avons conquis par notre développement intellectuel, matériel et moral, un droit incontestable à une vie nationale distincte. "Nous sommes maîtres de nos destinées", dit Edmond de Nevers, "Notre mort, notre disparition, ou notre infériorité comme race ne seront imputables qu'à nous-mêmes". Comment éviter tout cela ?

Pour nous faire accepter des obligations nouvelles, il rappelle nos titres de noblesse. Il étudie le présent. A quelle phase de son développement est rendue notre race à l'heure où il écrit ? Sa réponse est assez sévère. Pendant cent cinquante ans, ce fut une lutte admirable pour Dieu et le roi; pendant cent autres années, ce fut l'assaut aux libertés constitutionnelles. 1760 mit fin aux expéditions guerrières et aux faits d'armes héroïques. 1867 ferma la période des revendications parlementaires. De 1867 à 1894 quelle page avons-nous ajoutée à nos annales ? Aucune. Qu'avons-nous fait pour la race ? Rien ou presque rien. "Les vingt-cinq dernières années (jusqu'à 1894) ont été pour nous une période néfaste. La période des combats militaires et constitutionnels terminés, il fallait prouver que l'élément français était appelé à prendre en Amérique une part brillante aux luttes pacifiques d'une ère nouvelle. Le moment était venu de lever haut la tête, de montrer que ce n'était pas en vain que nous avons tenu à conserver l'héritage de nos ancêtres. Il fallait créer des richesses de l'ordre le plus élevé. Nous avons oublié qu'un peuple ne conquiert un droit incontestable à la vie, que s'il ajoute quelques richesses intellectuelles, morales ou artistiques au trésor commun des nations. Tout peuple a son rôle à jouer, sa chose à créer. Pourquoi avons-nous méconnu cette vérité ? L'âme canadienne-française, sortie de luttes séculaires, n'a pas encore trouvé sa voie. Elle s'est laissé envahir par l'apathie et l'égoïsme.

On s'en excuse en rappelant notre jeunesse, notre pauvreté, résultat des conditions sociales où nous avons vécu. Ce sont des arguments bons à opposer à ceux qui attaquent notre race. Ce n'est pas ainsi qu'il faut faire notre examen de conscience. Étudions plutôt les causes qui font que nous piétinons, que même sans lutter, "nous nous en allons à la dérive, lentement, insensiblement, vers l'absorption finale ! L'esprit dominant au Canada et aux Etats-Unis est d'essence mercantile. "L'or est naturellement et incontestablement l'idole de l'Anglo-Saxon: il évalue tout en numéraire", a écrit un grand philosophe anglais. De Nevers craint que cet idéal mesquin ne s'empare avec le temps de l'âme canadienne, au détriment de notre avenir national. Un esprit d'égoïsme domine les couches de la société où règne le plus de bien-être. Il absorbe toutes les autres aspirations. De là naît l'apathie. "Le temps des sacrifices est passé", dit-on. Désormais, chacun pour soi. Ainsi s'éteint notre vieille fierté de race !

“A-t-elle repris sa vigueur ancienne depuis le jour où ce livre fut écrit ?” se demande gravement M. Antonio Perrault.—Edmond de Nevers en eût douté. Comme il y tenait, cependant. Dédiant son livre à ses jeunes compatriotes, il leur proposa cette devise : “*Soyons fiers et nous serons forts*”. C’est sans doute pour enlever à leur fierté des tentations qu’il dénonce ironiquement la politique.

LUDGER FAGUY.

CONNAIS-TOI TOI-MÊME

“Connais-toi toi-même”. Voilà, sans contredit, la plus précieuse, et en même temps, hélas ! la plus négligée des connaissances dont nous recherchons l’acquisition.

“Connais-toi toi-même”, ne cessait de répéter Socrate à ceux qui voulaient entrer dans la voie de la sagesse, et, par suite, du bonheur. Socrate, ce grand philosophe de l’antiquité, croyait donc que, de son temps, les hommes s’ignoraient eux-mêmes ? . . . Eh ! oui ; ils s’ignorent même encore aujourd’hui. L’humanité n’a pas changé, et chacun peut faire sien l’aveu du poète François Villon qui vivait au quinzième siècle :

“ Je connais tout, fors (1) que moi-même. ”

Que faire pour se connaître ? Il n’y a pas d’autre moyen que de s’étudier, c’est-à-dire, d’entrer en soi de se mettre en face du visage de son âme, de voir ses goûts, ses dispositions, ses inclinations bonnes ou mauvaises, afin de corriger en elles tout ce qu’il y a de dérégulé pour lui donner tout le perfectionnement moral dont sa nature est capable.

Ce travail intérieur est-il possible ? Certes, oui, et les saints le savent bien. Mais, à l’ordinaire, on néglige ces investigations, ces enquêtes faites au dedans de soi, sous prétexte qu’on est absorbé par d’autres soucis et d’autres besognes. Non, cette excuse ne peut s’admettre. La vérité, c’est qu’on répugne à s’examiner ; on redoute sa propre compagnie ; on éprouve de la gêne à se trouver en contact avec ses défauts ; on se fuit pour porter son attention frivole sur des choses extérieures plus séduisantes. Et c’est là le grand malheur des hommes.

Aussi est-il dit que le monde est plein d’affliction, parce que personne ne réfléchit en son cœur.

Et pourtant, on ne saurait croire à quelle haute valeur morale on atteindrait à consacrer, chaque soir, quelques minutes à faire le bilan de sa journée, à constater les erreurs qu’on a commises, les propos désobligeants qu’on a tenus, les paroles vives et déplacées qu’on a proférées, enfin les écarts de toute nature auxquels on a pu se livrer. Ce contrôle de ses actions incite naturellement à prendre des résolutions fermes pour mieux se conduire à l’avenir. Peut-être s’oubliera-t-on encore, si grande est la fragilité humaine ! Mais, du moins, chaque oubli sera suivi d’un regret et d’un redoublement d’énergie dans les efforts d’amendement.

On reconnaîtra bien vite que, pour réaliser son programme d’amélioration morale, on a besoin de se dresser un plan de vie qui, à chaque heure, nous mette en face d’un devoir à remplir, d’une tâche à exécuter. Par là on évite ces déplorables vides d’existence qui appellent l’ennui et réveillent les inclinations mauvaises.

C’est ainsi que la vie devient féconde, riche de mérites et vaut réellement la peine d’être vécue. On répète volontiers aujourd’hui cette expression : “Vivre sa

(1) Excepté.

vie". Or, "vivre sa vie," ce n'est pas, comme certains le comprennent, goûter à tous les plaisirs, à toutes les joies que le monde peut présenter. Nous entendons par "vivre sa vie" la vivre dans l'ordre, dans le devoir, dans la vertu. Telle est la sagesse.

Et que dire de l'importance pratique de la connaissance de soi-même, au double point de vue individuel et social ?

Et d'abord, l'homme qui se connaît et se comporte en conséquence est heureux du seul vrai bonheur d'ici-bas, c'est-à-dire, du bonheur d'être en paix avec son âme.

De plus, il exerce autour de lui l'apostolat du bon exemple. Il entraîne au bien. Nos actes ont une répercussion indéfinie sur nos semblables; c'est au point qu'un penseur a pu dire: "Rien n'est si puissant que le bon exemple. Sans y penser, on redresse les autres en marchant droit."

Et voilà, tant individuels que sociaux, les bienfaits inappréciables dont la source est due à la connaissance de soi-même.

Vraiment, par ces quatre mots: "Connais-toi toi-même", Socrate a formulé un précepte d'or.

E. ROBERT, C.S.V.

RELATIONS DE L'ÉCOLE ET DE LA FAMILLE

Moyen d'obtenir le concours des parents pour assurer, dans l'École, le travail et la discipline

L'instituteur n'est pas seulement un *professeur* chargé d'enseigner aux enfants les différentes matières du programme: c'est un *éducateur*, et, dans l'œuvre à la fois si difficile et si complexe de l'éducation des enfants, le concours des parents lui est nécessaire; concours de tous les jours, dévoué, constant et sans réserve. Il ne doit donc pas se contenter de rester dans l'école, et d'y remplir avec zèle ses fonctions: son action doit s'étendre au dehors. Le succès est à ce prix; sans l'aide de la famille, l'instituteur n'a sur l'enfant qu'une action assez restreinte: il reste un Maître chargé de développer l'intelligence, de cultiver l'esprit, mais c'est tout, et ce n'est pas assez. Il *enseigne*: il *n'élève* pas; il obtient le respect, mais non l'affection.

"On croit n'avoir à faire que l'éducation des enfants, dit Mme de Rémusat, dans un de ses ouvrages sur l'Éducation, et on s'aperçoit bientôt qu'il faudrait refaire celle des parents." Mais quel tact et quelle habileté ne faut-il pas à l'Instituteur pour mener à bien cette entreprise si délicate!

Le moyen le plus généralement employé pour s'assurer le concours des parents et le moyen le plus efficace, se trouve dans l'intérêt bien naturel que les parents portent à leurs enfants, à leurs petits progrès, à leur perfectionnement, non seulement intellectuel, mais moral. De parents indifférents, il s'en rencontre bien peu. L'action des parents est donc assurée; à l'instituteur de savoir la diriger, et d'en tirer des résultats pour le travail et la discipline de sa classe. C'est là la difficulté, et c'est ce qu'il faut entendre de ce que dit Mme de Rémusat, quand elle parle de "refaire l'éducation des parents". Il faut leur apprendre souvent à *élever* leurs enfants. L'Instituteur arrive à ce résultat, non pas en dogmatisant, par des conversations *ex professo* sur la matière, mais par des conseils discrets, par des exemples qu'il doit savoir habilement ménager et faire accepter.

Pour entretenir cet intérêt qui, bien dirigé, peut être si puissant, il est indispensable de tenir les parents au courant de ce qui se passe à l'école. L'école ne leur est pas ouverte, mais elle n'est pas un lieu fermé; les actes de l'instituteur: récompenses, punitions, éloge, blâme, surveillance, méthodes, procédés d'enseignement, etc. . . tout cela est jugé, commenté tous les jours dans la famille, avec des appréciations différentes. Bien loin de s'en plaindre, l'instituteur doit y trouver un motif de zèle et de perfectionnement personnels, et se prêter à cette publicité du travail et de la vie quotidienne de l'école par l'établissement, dans sa classe, du *livret de correspondance* avec les familles.

Ce livret contient des notes obtenues par l'élève pendant la semaine ou la quinzaine; c'est la reproduction exacte du registre de notes que tout Instituteur consciencieux doit tenir dans son école; "sa comptabilité morale," qui, à l'exemple de celle du commerçant, doit tous les jours donner la valeur exacte du travail fait, des progrès obtenus. Bien comprise, la tenue de ce livret ne demandera qu'un temps matériel insignifiant. En consultant ce livret, qui doit être visé et signé à chaque semaine écoulée, ou, au plus tard, chaque mois, les parents peuvent suivre les résultats atteints par l'enfant; ils peuvent encourager ou gourmander, récompenser ou punir, et cela en toute connaissance de cause. Une bonne parole méritée, ou une punition infligée à temps, ont une valeur plus grande comme résultats.

Le livret de correspondance contiendra aussi des appréciations sur la conduite, le caractère, les dispositions bonnes ou mauvaises de l'enfant, enfin tous les renseignements plus particulièrement relatifs à l'éducation. Ici, la tâche devient plus délicate, et l'instituteur ne saurait trop peser la valeur de ses appréciations: les chiffres, qui peuvent servir à donner des notes sur le travail intellectuel, ne suffisent plus quand il s'agit d'apprécier les qualités du cœur et du caractère; les notes, concernant les progrès intellectuels faciliteront le travail de la classe, celles qui seront attribuées à la conduite et au caractère rendront la discipline commode et fructueuse.

Pour cette dernière partie, cependant, le livret de correspondance sera quelquefois insuffisant, et une intervention plus directe de l'instituteur deviendra nécessaire: une visite à la famille, une rencontre, paraissant fortuite, quoique calculée ou convenue, permettront à l'instituteur d'agir plus efficacement. Il devra surtout le faire lorsqu'une faute d'une certaine gravité l'obligera à infliger un blâme: il est plus facile, dans la conversation, tout en restant digne et ferme, de faire accepter des conseils qu'une note écrite eût paru rendre moins bienveillants.

Dans d'autres relations quotidiennes et obligées avec les parents des élèves, il sera souvent questionné sur les progrès et la conduite de ceux-ci; plus de tact encore est nécessaire dans ces appréciations si fréquemment renouvelées: c'est là, surtout, qu'il devra être indulgent sans faiblesse, sévère quelquefois, mais toujours calme, bon et patient.

En agissant ainsi, l'instituteur obtiendra la confiance des familles, et son autorité, affermie auprès des parents, rendra son action et son influence sur les enfants plus efficace et plus fructueuse. Si, de plus, il sait conquérir l'estime des paroissiens par sa conduite et les qualités de sa vie privée, il se trouvera dans les conditions les plus favorables pour exercer ses importantes fonctions, et obtenir dans sa classe un résultat satisfaisant, tout en assurant une discipline qui aura les plus heureux effets sur l'éducation morale et religieuse des enfants qui lui sont confiés.

F. F.

MÉTHODOLOGIE

LA LECTURE EXPLIQUÉE A L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE ET A L'ÉCOLE NORMALE

Trois épisodes de la légende de S. Julien l'Hospitalier

III.—L'ASCENSION DE JULIEN L'HOSPITALIER (1)

[Comme le lui avait prédit le grand cerf noir, Julien, dans une nuit d'égarement, a tué son père et sa mère. Il ignorait, il est vrai, l'identité de ses victimes et son parricide ne fut qu'involontaire. Mais il avait bien l'intention de tuer deux êtres qu'il croyait coupables. Assassin ou, du moins, meurtrier, sa culpabilité n'est pas douteuse.

Alors a commencé l'expiation longue, humiliante, douloureuse, cruelle. Elle a fait de Julien un héros de la pénitence et de la charité. Cet héroïsme va devenir de la sainteté. Conditions atroces, récompense magnifique. Voilà ce que va nous révéler le dernier épisode.]

* * *

Une nuit qu'il dormait, il crut entendre quelqu'un l'appeler. Il tendit l'oreille et ne distingua que le mugissement des flots. Mais la même voix reprit :

—“Julien!”

Et cette voix haute avait l'intonation d'une cloche d'église.

Ayant allumé sa lanterne, il sortit de la cahute. Un ouragan furieux emplissait la nuit. Les ténèbres étaient profondes, et cà et là déchirées par la blancheur des vagues qui bondissaient.

Après une minute d'hésitation, Julien dénoua l'amarre. L'eau, tout de suite, devint tranquille, la barque glissa dessus et toucha l'autre berge, où un homme attendait.

Il était enveloppé d'une toile en lambeaux, la figure pareille à un masque de plâtre et les deux yeux plus rouges que des charbons. En approchant de lui la lanterne, Julien s'aperçut qu'une lèpre hideuse le recouvrait; cependant il avait dans son attitude comme une majesté de roi.

Dès qu'il entra dans la barque, elle enfonça prodigieusement, écrasée par son poids; une secousse la remonta; et Julien se mit à ramer.

A chaque coup d'aviron, le ressac des flots la soulevait par l'avant. L'eau, plus noire que de l'encre, courait avec furie des deux côtés du bordage. Elle creusait des abîmes, elle faisait des montagnes, et la chaloupe sautait dessus, puis redescendait dans des profondeurs où elle tournoyait ballottée par le vent.

Julien penchait son corps, dépliait les bras, et, s'arc-boutant des pieds se renversait avec une torsion de la taille, pour avoir plus de force. La grêle cinglait ses mains, la pluie coulait dans son dos, la violence de l'air l'étouffait, il s'arrêta. Alors le bateau fut emporté à la dérive. Mais, comprenant qu'il s'agissait d'une chose considérable, d'un ordre auquel il ne fallait pas désobéir, il reprit ses avirons; et le claquement des tolets coupait la clameur de la tempête.

La petite lanterne brûlait devant lui.

Des oiseaux, en voletant, la cachaient par intervalles. Mais toujours il apercevait les prunelles du Lépreux qui se tenait debout à l'arrière, immobile comme une colonne.

Et cela dura longtemps, très longtemps!

Quand ils furent arrivés dans la cahute, Julien ferma la porte; et il le vit siégeant sur l'escabeau.

L'espèce de linceul qui le recouvrait était tombé jusqu'à ses hanches; et ses épaules, sa poitrine, ses bras maigres disparaissaient sous des plaques de pustules écailleuses. Des

(1) Voir l'*Enseignement Primaire* de septembre et octobre 1935. Nous rappelons à nos lecteurs que la plupart des œuvres de Flaubert sont à l'Index, notre collaborateur étudie cet écrivain au point de vue du vocabulaire et du style.—C.-J. M.

rides énormes labouraient son front. Tel qu'un squelette, il avait un trou à la place du nez; et ses lèvres bleuâtres dégageaient une haleine épaisse comme un brouillard, et nauséabonde.

—“J'ai faim!” dit-il.

Julien lui donna ce qu'il possédait, un vieux quartier de lard et les croûtes d'un pain noir.

Quand il les eut dévorés, la table, l'écuelle et le manche du couteau portaient les mêmes taches que l'on voyait sur son corps.

Ensuite, il dit:—“J'ai soif!”

Julien alla chercher sa cruche; et, comme il la prenait, il en sortit un arôme qui dilata son cœur et ses narines. C'était du vin; quelle trouvaille! mais le Lépreux avança le bras, et d'un trait vida toute la cruche.

Puis il dit:—“J'ai froid!”

Julien, avec sa chandelle, enflamma un paquet de fougères, au milieu de la cabane.

Le Lépreux vint se chauffer; et, accroupi sur les talons, il tremblait de tous ses membres, s'affaiblissait; ses yeux ne brillaient plus, ses ulcères coulaient, et d'une voix presque éteinte, il murmura:

—“Ton lit!”

Julien l'aida doucement à s'y traîner et même étendit sur lui, pour le couvrir, la toile de son bateau.

Le Lépreux gémissait. Les coins de sa bouche découvraient ses dents, un râle accéléré lui secouait la poitrine, et son ventre, à chacune de ses aspirations, se creusait jusqu'aux vertèbres.

Puis il ferma les paupières.

—“C'est comme de la glace dans mes os! Viens près de moi!”

Et Julien, écartant la toile, se coucha sur les feuilles mortes, près de lui, côte à côte.

Alors le Lépreux l'étreignit; et ses yeux tout à coup prirent une clarté d'étoiles; ses cheveux s'allongèrent, comme les rais du soleil; le souffle de ses narines avait la douceur des roses, un nuage d'encens s'éleva du foyer, les flots chantaient. Cependant une abondance de délices, une joie surhumaine descendait comme une inondation dans l'âme de Julien pâmé; et celui dont les bras le serraient toujours, grandissait, grandissait, touchant de sa tête et de ses pieds les deux murs de la cabane. Le toit s'envola, le firmament se déployait;— et Julien monta vers les espaces bleus, face à face à Notre-Seigneur Jésus, qui l'emportait dans le ciel.

Et voilà l'histoire de saint Julien l'Hospitalier, telle à peu près qu'on la trouve, sur un vitrail d'église, dans mon pays.

G. FLAUBERT.

COMMENTAIRE LITTÉRAL

Intonation: Ici, simplement, façon de résonner.

Cahute: mauvaise hutte, la hutte étant une cabane de bois, de terre ou de paille.

Ouragan: tempête extrêmement violente, avec vents venant de toutes les directions.

Furieux: qui est en proie à une sorte de folie violente.

Emplissait: emploi régulier du verbe simple auquel c'est un abus de substituer sans raison le composé remplir. Même abus quand on dit rentrer pour entrer.

Lanterne: boîte dont une paroi transparente laisse voir une lumière intérieure (chandelle, bougie...).

Amarre: câble servant à retenir une embarcation.—Rien de commun avec le mot latin *mare* mer, et ses dérivés.

Berge: bord relevé, escarpé, d'une rivière, d'un fossé, d'un chemin.

Masque: visage postiche d'étoffe ou de plâtre dont on use pour se déguiser.

Lèpre: maladie très fréquente autrefois qui se manifeste d'abord par des pustules blanches et ronge peu à peu le patient.

Hideux: difforme à l'excès, répugnant à voir.

Aviron: rame dont l'extrémité est aplatie en forme de pelle.

Ressac: répercussion violente du flot contre un obstacle.

Bordage: planches épaisses qui recouvrent la carcasse d'une embarcation. Terme technique.

Abîme: gouffre, précipice très profond.

Chaloupe: il semble bien que ce mot soit ici impropre; car la chaloupe est une *grande* et forte embarcation destinée au service des navires (communications avec la terre, évacuation, etc...).

Tournoyer: tourner en faisant plusieurs tours sur soi-même.

Ballotter: Agiter en sens divers.

S'arc-bouter: s'appuyer en se raidissant contre quelque chose, un peu comme un arc de pilier qui boute contre un mur.

Torsion: action de tordre.

Cingler: exactement frapper avec quelque chose de souple, de pliant (du latin *cingulum*, lanière); puis, par exemple, se dit en parlant de la pluie, de la neige, de la grêle.

Dérive: action de s'en aller loin de la rive.

Toilet: fiche de fer ou de bois à laquelle s'adapte l'aviron.

Couper: interrompre.

Clameur: ne se dit guère que d'un ensemble de cris, d'un cri collectif. L'usage ici est juste, la tempête provoquant des bruits multiples, divers, fondus en une clameur unique.

Voletter: voler çà et là, à petites distances.

Siéger: occuper un siège, souvent avec l'idée d'autorité. Le mot siégeant est donc ici beaucoup plus fort que le terme banal assis.

Escabeau: siège de bois sans bras ni dossier.—Remarquer la valeur de l'article défini (l'escabeau): il n'y a dans la cahute qu'un escabeau, le Lépreux s'en empare, s'y installe en maître.

Linceul: toile dans laquelle on ensevelit les morts.

Hanches: région qui correspond chez l'homme à la jonction de la jambe avec le tronc.

Pustules: soulèvement de la peau enfermant du pus. Ici, la multiplicité des pustules constitue une espèce de plaque.

Écailleuses: ouvertes de lames plates et minces comme des écailles de poisson.

Énorme: exactement, qui sort de la règle, excessif.

Labourer: ici, sens figuré: creuser des sillons.

Bleuâtre: dont la couleur tire sur le bleu.

Dégager: faire sortir, exhiler.

Nauséabond: qui donne la nausée, c'est-à-dire l'envie de vomir.

Quantier: 1° le quart d'un tout; 2° partie, morceau.

Croûte: 1° couche supérieure du pain durcie au feu; 2° sens péjoratif, reste de pain, vieux et dur.

Arome: principe odorant de certaines substances végétales ou animales.

Dilater: ici, à la fois sens propre (élargir) et sens figuré (épanouir).

Cruche: vase vulgaire à anse et à panse large.

Chandelle: flambeau de suif ou de résine.

Accroupi: reposant sur la croupe, les pieds repliés.

Ulcères: déchirure d'un organe avec perte de substance, plaie qui ne tend pas à se cicatriser.

Râle: bruit anormal produit par le passage de l'air dans les voies respiratoires.

Vitrail: grande fenêtre avec châssis métallique garni de vitres.—Se dit surtout des fenêtres d'église garnies de vitres de couleurs.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Ces quelques pages constituent, en soi, un épisode de "miracle", et que nous pouvons diviser en trois parties avec ces titres respectifs: *L'appel mystérieux*, *l'héroïque charité*, *la récompense céleste*.

L'appel mystérieux.

Mystérieux cet appel qui par trois fois retentit dans la nuit, précis et clair malgré la distance, grave comme celui d'une cloche d'église.

Mystérieuse la facilité qu'éprouve Julien à traverser un fleuve tout à l'heure déchaîné.

Mystérieux le voyageur à qui ses haillons et sa lèpre laissent "comme une majesté de roi".

Mystérieuses enfin les conditions du retour.

La tempête a repris, tout à l'heure nous n'en avons eu qu'une vision rapide: "Un ouragan furieux emplissait la nuit. Les ténèbres étaient profondes, et, çà et là déchirées par la blancheur des vagues qui bondissaient." Maintenant, nous percevons dans le détail l'intensité de l'ombre, la violence désordonnée des éléments déchaînés, tout à l'heure, la tempête avait épargné l'homme; maintenant, elle semble se jouer de lui avant de l'engloutir: "A chaque coup d'aviron, le ressac des flots la soulevait (la barque) par l'avant. L'eau, plus noire que de l'encre, courait avec furie des deux côtés du bordage. Elle creusait des abîmes, faisait des montagnes, et la chaloupe sautait dessus, puis redescendait dans des profondeurs où elle tournoyait, ballottée par le vent."

C'est la lutte de toute la nature contre une volonté d'homme.

Elle est peinte avec une extraordinaire précision. Pour chaque mouvement de l'homme, Flaubert trouve le mot exact et vigoureux: "Julien penchait son corps, déliait les bras, et, s'arc-boutant des pieds, se renversait avec une torsion de la taille, pour avoir plus de force." Pareillement pour peindre l'offensive des éléments: "La grêle cinglait ses mains, etc..." Mais, pour pathétique que soit cette espèce de duel, un intérêt supérieur le domine, mystérieux, surnaturel: "... Julien s'arrêta. Alors le bateau fut emporté à la dérive. Mais, comprenant qu'il s'agissait d'une chose considérable, d'un ordre auquel il ne fallait pas désobéir, il reprit ses avirons."

De fait, même quand "des oiseaux, en voletant, cachent par intervalles" la petite lanterne qui brûle devant lui, Julien aperçut toujours "les prunelles du Lépreux qui se tenait debout à l'arrière, immobile comme une colonne."

Prodige étrange, en vérité, que cette stabilité parfaite d'un homme, d'un malade, debout dans une misérable petite barque secouée par la tempête. Mais depuis le début de cet épisode, ne sommes-nous pas en plein merveilleux ?

"Et cela dura longtemps, très longtemps."

Nous voici revenus cependant à la cahute de Julien. C'est là que va se manifester l'héroïsme de sa charité.

De cette charité le progrès correspond très exactement aux exigences croissantes de l'étrange visiteur; et nous assistons à la progression parallèle de l'horreur et de la sainteté.

Dès l'abord, les détails répugnants s'imposent à la vue de Julien: "les plaques de pustules écailleuses... le trou à la place du nez... les lèvres bleuâtres qui dégageaient une haleine épaisse comme un brouillard, et nauséabonde." Puis "la table, l'écuille et le manche du couteau portant les mêmes taches qu'on voyait sur son corps."

Ajoutez à cela l'indiscrétion d'un hôte misérable qui s'installe ("il le vit siégeant sur un escabeau"), commande en maître ("J'ai faim... J'ai soif... J'ai froid..."), dévore, absorbe, accapare (... le Lépreux avança le bras, et d'un trait vida la cruche"), n'a pas un mot de remerciement, et ne répond à un geste d'obéissance et de charité que par une réclamation plus impérieuse.

Mais plus s'accroissent l'horreur du spectacle (... ses yeux ne brillaient plus, ses ulcères coulaient...) et le monstrueux égoïsme de l'inconnu, plus grandit la générosité de l'Hospitalier. Même quand, avec des gestes d'agonisant (les coins de sa bouche découvraient ses dents, un râle accéléré lui secouait la poitrine, et son ventre, à chacune de ses aspirations, se creusait jusqu'aux vertèbres), avec des paroles qui sentent déjà la tombe ("C'est comme de la glace dans mes os!"), le Lépreux exige, semble-t-il, l'impossible ("Viens près de moi!"), Julien obéit (Il se coucha... près de lui, côte à côte").

Le sublime dans l'horreur voilà le terme suprême de son ascension spirituelle.

Et tout aussitôt, c'est,—récompense magnifique,—une transformation merveilleuse des hommes et des choses elles-mêmes.

Un dernier geste nous fait encore frissonner (Alors le Lépreux l'étreignit, mais immédiatement, quelle détente: "Et ses yeux tout à coup prirent une clarté d'étoiles; ses cheveux s'allongèrent comme les rais du soleil; le souffle de ses narines avait la douceur des roses. (Opposez à ces détails ceux de tout à l'heure: "... les deux yeux plus rouges que du charbon... haleine épaisse comme du brouillard et nauséabonde..."; vous percevrez mieux l'art de Flaubert.)

Les choses elles-mêmes participent à cette métamorphose: "un nuage d'encens s'éleva du foyer" où tout à l'heure, "avec sa chandelle", Julien avait enflammé un paquet de fougères;" et voici que se mettent à chanter les mêmes flots qui mugissaient dans la tempête.

Chez Julien lui-même, à la contraction devant l'horreur, succède l'épanouissement dans la félicité: "Cependant une abondance de délices, une joie surhumaine descendait comme une inondation dans l'âme de Julien pâmé." Au contact répugnant succède l'union béatifique, à la rude escalade des sommets ascétiques, la douce ascension vers le ciel: "Et celui dont les bras le serraient toujours grandissait, grandissait, touchant de sa tête et de ses pieds les deux murs de la cabane. Le toit s'envola; le firmament se déployait; et Julien monta vers les espaces bleus, face à face avec Notre-Seigneur Jésus, qui l'emportait dans le ciel."

Ce dénouement, on le voit, est remarquable, tout ensemble par sa brièveté,—une page, à peine,—et par sa plénitude. La brièveté convient à la plupart des dénouements: elle s'imposait plus particulièrement ici. L'épreuve suprême infligée à Julien exigeait, par son horreur même, une récompense immédiate et définitive. L'essentiel était qu'en quelques lignes le conteur sût en rendre sensible la plénitude, c'est à quoi Flaubert a réussi. A chaque mortification éprouvée tout à l'heure par Julien s'oppose ici la jouissance contraire.

.....
Une vision atroce, une vision céleste. Opposition rigoureuse, harmonieuse symétrie.

Et jusqu'au bout, Flaubert ménage savamment ses effets.

Dès le début de l'épisode, il nous a montré dans le Lépreux un personnage mystérieux. Nous le devinons autre qu'il ne paraît, nous pressentons sa grandeur, sa puissance. Puis nous ne voyons plus que son effroyable autoritarisme. Supérieur encore, mais plus que jamais inconnu.

Et même lorsque s'opère sa transfiguration, lorsque se manifestent sa puissance surnaturelle et sa radieuse beauté, il demeura pour nous mystérieux, inconnu. Saint? Ange?—qui pourrait le dire?—A la dernière ligne seulement nous apprenons le mot de l'énigme, qui est le nom adorable de Notre-Seigneur Jésus.

Enfin la page où tant de choses sont condensées est une des plus belles sans doute que Flaubert ait écrites.

Elle commence par cette phrase d'une ambiguïté redoutable (songez à ce qui précède): "Alors le Lépreux l'étreignit." Puis, sans transition, une série de propositions riches de sensations lumineuses ou suaves: "Et ses yeux tout à coup prirent une clarté d'étoiles; ses cheveux s'allongèrent comme les rais du soleil; le souffle de ses narines avait la douceur des roses; un nuage d'encens s'éleva du foyer, les flots chantaient." Propositions relativement brèves, et d'apparence analogue; en fait phrases "nombreuses" et chacune animée d'un rythme propre; jusqu'à la der-

nière qui, malgré sa concision et grâce à un changement de temps (l'imparfait au lieu du passé simple), donne l'impression d'un vaste élargissement: "les flots chantaient."

L'élargissement, le voilà dans tout l'être de Julien, et traduit par une phrase au beau rythme de *période*: "Cependant une abondance de délices, une joie surhumaine descendait comme une inondation dans l'âme de Julien pâmée."—Le voici surtout dans la personne de son compagnon mystérieux: "Et celui dont les bras le serraient toujours grandissait, grandissait, touchant de sa tête et de ses pieds les deux murs de la cabane." (Remarquez cette construction: le verbe principal 1° répété, 2° placé entre une longue proposition sujet et une longue apposition circonstancielle.)—Le voici dans les choses mêmes et dans la nature: "Le toit s'envola, le firmament se déployait." (Remarquez ici 1° l'emploi de ce mot noble, large, et relativement rare: firmament.—2° la valeur des temps; le prétérit *s'envola* indiquant une action rapide, l'imparfait *se déployait* marquant une action progressive et aussi un état.)

A la sensation d'élargissement indéfini (...vers *les espaces bleus*...), la dernière phrase ajoute enfin celle d'ascension, puis de ravissement au sens propre du mot: "Et Julien monta vers les espaces bleus, face à face avec Notre-Seigneur Jésus, qui l'emportait dans le ciel."

* * *

De telles pages montrent bien ce qu'est chez Flaubert la qualité du style. Elles nous révèlent aussi les caractères divers, presque contradictoires de son génie. On doit au réaliste, à l'amateur d'hôpitaux, les portraits successifs du Lépreux; au romantique épris d'émotions violentes, la description de l'ouragan; au poète dégoûté de la médiocrité quotidienne, l'héroïsme de Julien et son ascension dans les bras de Jésus transfiguré.

Il n'est pas jusqu'à la référence apportée par lui, comme un post-scriptum qui ne soit significative, elle aussi:

"Et voilà l'histoire de saint Julien l'Hospitalier, à peu près, telle qu'on la trouve sur un vitrail d'église, dans mon pays."

"Sur un vitrail d'église, dans mon pays..." Sous la plume de ce parfait sceptique, grand contempteur de sa province natale, quelle émouvante évocation!

GAILLARD DE CHAMPRIS,
Professeur à l'Institut Catholique de Paris.

PHRASÉOLOGIE ET COMPOSITION

Quelques petits sujets de descriptions

(Voir la direction et les conseils donnés en octobre dernier)

QUEL TEMPS!

Le gris terne du ciel attristé. Dans les grands pins le vent souffle avec la monotone puissance d'un feu de forge immense, et les aiguilles frileuses frissonnent sous la bise. D'autres arbres dépouillés craquent et parfois s'abattent avec un cri d'angoisse. Tout s'enténébre. La neige fouettée descend par rafales obliques, tourbillonne autour des maisons, s'entasse dans les recoins, ou, échevelée, erre dans la grande plaine, cherchant un abri pour les mois de froidure. A demi congelée, elle frappe aux vitres des maisons comme le crépitement d'une infinité de balles; elle demande l'hospitalité, ainsi que l'oiseau apeuré de son apparition; mais qui voudrait lui ouvrir?

Effet sur les élèves.—La torpeur envahit; béatement on regarde sans plus penser, la classe divague. Il faut qu'un énergique vouloir rappelle les écoliers à la réalité, culbute leur apathie.

S'ils réagissent docilement et ne maugréent pas, comme le petit chat qui se blottit dans un coin et miaule sa triste plainte, ils auront gagné une belle victoire sur eux-mêmes; demain ils seront plus virils pour affronter les contretemps; ils deviendront, grâce à ces perturbations atmosphériques et morales surmontées avec vaillance, des êtres forts aux yeux des hommes et plus beaux encore devant Dieu.

Ciel bleu.

Ciel d'orage.

LA PLUIE

Le ciel pâlit. Une atmosphère moite, une obscurité malsaine pénètrent la classe. Les écoliers s'agitent. Le froid transit les corps et paralyse les cerveaux. Un coup de vent apporte les premières gouttes d'eau qui fouettent les vitres. Puis c'est le calme plat, et une pluie fine et glaciale qui tombera des heures. Quel cortège elle amène: de l'humidité, de la boue, des rhumes, et des épreuves de toutes sortes. Dehors, les voyageurs pestent, les cultivateurs suspendent leurs travaux; et le journalier, lui, besogne encore, heureux quand même, malgré l'inclémence du jour, d'assurer à sa famille le pain quotidien.

Coup de vent.

Rayon de soleil après la pluie.

Il tonne.

TEMPS TRISTE

Le ciel est sombre. Un vent glacial fouette les nuages qui s'étirent, s'amoncellent, puis s'éparpillent aux quatre coins du firmament. Une petite pluie fine tombe sans discontinuer, vous pénètre et vous transit. Sur la route, pas un endroit où mettre le pied: c'est de la boue partout, de cette boue collante qui s'attache avec ténacité à vos chaussures et qu'il vous faut racler. Les rues sont désertes. Dans les champs, le cultivateur a quitté son travail; mélancoliquement, à travers la fenêtre, il rêve à son grain qu'il voudrait en grange. Et l'écolier, claquemuré dans sa classe, s'attriste en songeant qu'il ne pourra se divertir à la récréation, car il pleut! Il lève de temps à autre une tête inquiète et assombrie vers les nuages obstinés, et triste, il divague et soupire d'un air alanguiné; quel temps!

Quelle journée agréable!

Comme il fait froid!

Quelle douce chaleur!

L'ÉTÉ S'EN VA

Voici que du nord soufflent de fréquentes rafales, annonce des jours transis, fin cruelle d'une saison enchantée. Et les pauvres feuilles, mordues par la fraîcheur des nuits, pâlissent, roussissent; elles se recroquevillent, tombent sur le sol où le vent les balaye; les passants et les troupeaux les foulent au pied. Les prairies, les champs, dépouillés de leurs récoltes, offrent l'aspect d'une solitude désolée. Comme des blasés sans énergie que la moindre difficulté rebute, sans la plus petite résistance, trembles et bouleaux laissent glisser leur vêtement fané. Seuls les arbres au feuillage sombre: pins, sapins, épinettes, tuyas... n'ont pas bronché au premier gel; ils se comportent en braves, semblables à l'âme virile qui triomphe de l'épreuve en se dirigeant avec plus de force vers Dieu. Sur le bleu du ciel de grands nuages blancs et gris se promènent nonchalamment; ils sentent déjà la neige. Oh! ce n'est plus l'été.

Le printemps arrive.
C'est l'été.L'hiver vient.
C'est l'hiver.Frère ARSÈNE-LOUIS,
de l'Instruction Chrétienne.

STYLE ÉPISTOLAIRE

Un charmant modèle

ÉPOISSES (Côte-d'Or), juin 1858.

Ma chère sœur,

J'ai fait un bon voyage et je suis très bien. J'ai été escorté de la foudre jusqu'à Montbard; ma voiture m'attendait en gants blancs. Sous un ciel nettoyé et magnifique, j'ai fait quatre lieues dans l'odeur des foin coupés, au chant de l'alouette et de l'Angélus, voyant tous les apprêts du lever de l'aurore; et c'est charmant. Elle a commencé par tirer ses rideaux et elle a jeté sur la terre un petit sourire d'un bleu rose qui a tout animé. Soudain se sont dessinées les

collines, les arbres ont poussé, et les champs peu à peu sont devenus verts et blonds, de noirs qu'ils étaient. Puis, l'aurore a ouvert sa fenêtre et passé la tête. J'ai vu tout son visage. Il est agréable. C'est une physionomie pâlotte, mais souriante, fraîche, avec une teinte de mélancolie; figure-toi sœur Olga dans une minute d'attendrissement. Quelques étoiles restaient par-ci par-là dans sa coiffure de nuit. En tombant sur la terre, elles devinrent des ruisseaux et des fleurs. Elle fit sa toilette et se pommada de tilleul et de foin avec une pointe de sureau, c'est son parfum du moment. Son haleine est fraîche, elle vint jusqu'à moi et me donna une sensation de froid que j'aurais voulu vous envoyer dans nos taudis de la rue du Bac. Elle s'éclairait de plus en plus, et la terre de plus en plus se réjouissait de la voir: tout s'animait, les oiseaux éclatèrent en chansons et me firent souvenir de faire ma prière comme ils faisaient la leur.

Tu sais à quoi je pense en te disant cela, ma sœur, et j'y pensais dans ce moment-là, sans pleurer, me ressouvenant pourtant de la date et de l'heure. Ah! ma sœur, cet anniversaire (1) est celui de la plus forte et de la plus triomphante prière qui ait été faite pour nous après celle de notre bonne Mère Marie. Je continuai donc mon voyage, admirant cette belle nature et montant plus haut avec un esprit résigné.

Nous verrons mieux que cela: nous entendrons la prière des anges, plus douce que le chant des oiseaux, et dans cette prière nous reconnaitrons la voix de notre fille Marie. Va, courage, donnons au Bon Dieu ce qu'il a voulu prendre, afin qu'il nous prenne aussi, quand même nous ne voudrions pas assez nous donner. Ceux à qui il a pris un tel trésor malgré eux, et qui ensuite le lui donnent, c'est qu'il a résolu de les prendre eux-mêmes, fût-ce malgré eux.

LOUIS VEUILLOT.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Novembre 1935)

Programme mensuel suggéré aux divers cours

COURS INFÉRIEUR

En première année: habituer les petits à trouver le milieu d'une droite dans ses trois positions. Leur apprendre à reconnaître les pouces sur une règle.

En deuxième année: exercices sur la construction du carré. Différencier le carré droit du carré d'angle.

Première Année

1. Un encrier.
2. Silhouette du moineau.
3. Carré d'angle dans un carré droit.
4. De mémoire: une porte.

Deuxième Année

1. Silhouette du moineau.
2. Carrés décoratifs.
3. Une clef.
4. De mémoire: Une armoire.

(1) L'anniversaire de la mort de sa fille Marie.

COURS MOYEN

En troisième et quatrième années: exercices nombreux sur le carré; revoir la manière de le construire.

Disposition rayonnante dans un décor.

Revoir les couleurs primaires et secondaires.

Troisième Année

1. Silhouette du moineau (usage des formes géométriques).
2. Un carré décoré d'une croix.
3. Un lave-mains et un pot.
4. De mémoire: une fenêtre.

Quatrième Année

1. Un moineau (usage des formes géométriques).
2. Un carré décoré.
3. Un aquarium.
4. De mémoire: façade d'une villa.

COURS SUPÉRIEUR

En cinquième et sixième années: la construction des polygones réguliers. Voir à la planche ci-contre la méthode de construction qui s'applique à tous les polygones réguliers.

Comment se servir de cette méthode:

- 1° Tracer la droite AB.
- 2° Élever sur le point B la droite BC.
- 3° Joindre AC.
- 4° Au point O élever la droite 0-11 au milieu de AB.
- 5° La pointe sèche du compas placée sur B décrivez la courbe AC.
- 6° Avec la même ouverture de compas décrivez la courbe B-6.
- 7° Partager en deux parties égales la distance 4-6, ce qui donne le point 5. Les distances 4-5-6, sur la droite 0-11, sont donc trouvées. Il ne reste plus qu'à porter les distances 7-8-9-10-11, etc. Nous aurons 5 centre du pentagone, 8 centre de l'octogone, etc.

Cinquième et Sixième Années

1. Problème utile à la description de tous les polygones réguliers.
2. Carré décoré.
3. De mémoire: invention de décor pour linoleum (avec le motif: le carré).

Frère AMÉDÉE,

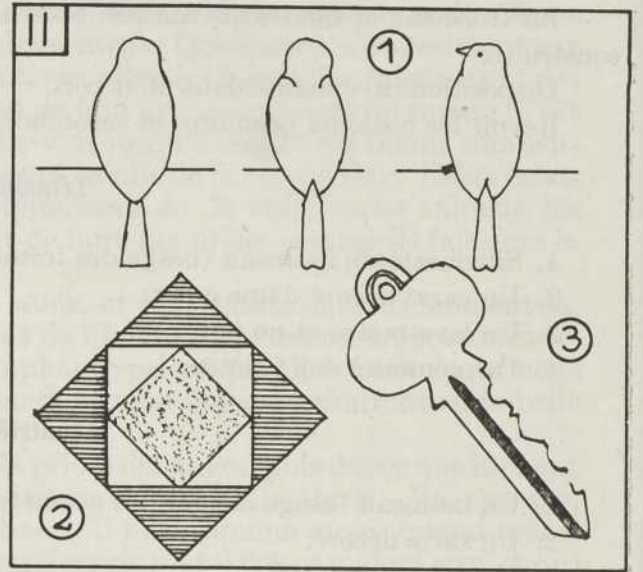
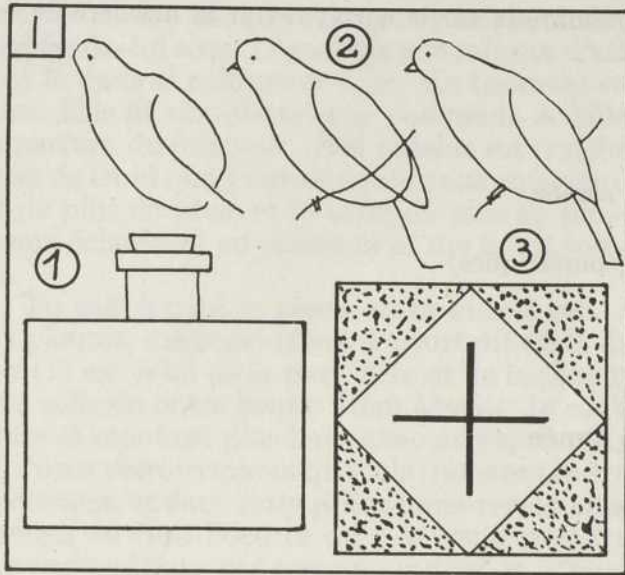
des Écoles Chrétiennes.

“UNE HEURE D'HISTOIRE AVEC JACQUES CARTIER”

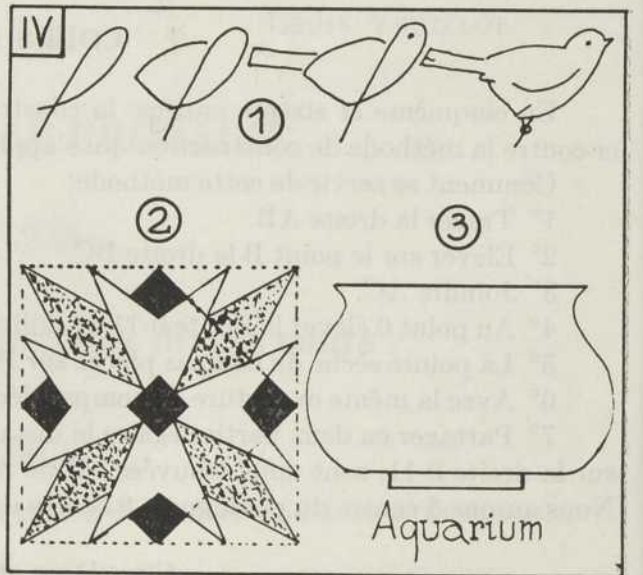
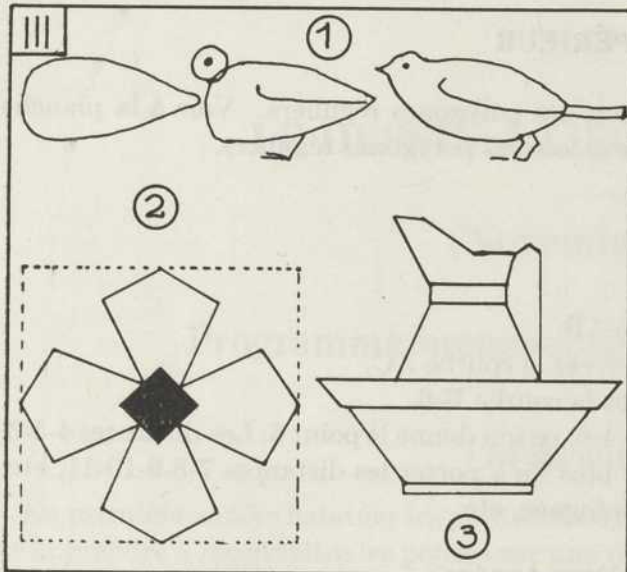
M. P.-Ls Pouliot vient de publier un jeu de cartes historique intitulé: “Une heure d'histoire avec Jacques Cartier”. Ce jeu est en quelque sorte un “petit catéchisme historique” traitant du second voyage de Jacques Cartier.

Prix: 60 sous l'unité ou 50 sous par quantité d'une douzaine. S'adresser à M. P.-Ls Pouliot case postale 332, Haute-Ville, Québec.

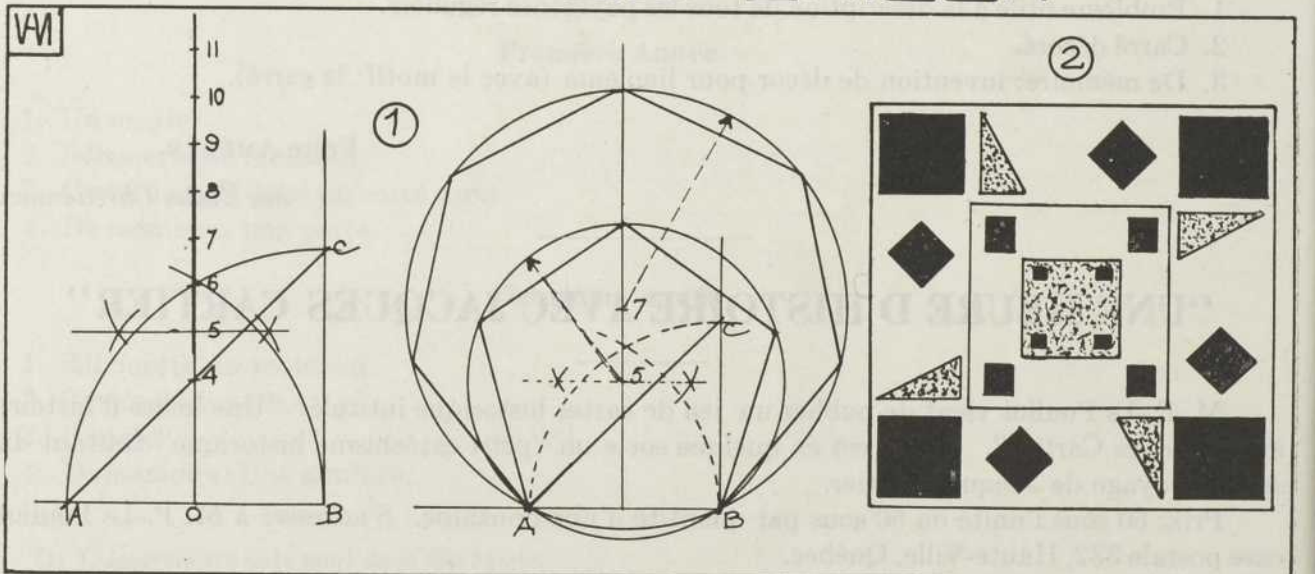
COURS INFÉRIEUR



COURS MOYEN



COURS SUPÉRIEUR



LEÇON DE CHOSES

Méthode interrogative ou socratique

Une allumette

Connaissez-vous cela ?

— Oui, c'est une *allumette*.

— Trouve-t-on les allumettes toutes faites ?

— Non.

— Comment donc peut-on en avoir ?

— Il y a des personnes qui en font : les allumettes sont faites par les hommes.

— Une allumette est-elle de même d'un bout à l'autre ?

— Non.

— Mon corps est-il de même partout ?

— Non.

— Comment appelez-vous ceci ?

— Votre bras.

Vous ne dites pas que mon bras est tout mon corps. C'est une partie de mon corps. Répétez : Le bras est une partie du corps. Alors mon corps a plusieurs parties. Eh bien, une allumette a... ?

— Plusieurs parties.

Que sont-elles ?

— Le bois, le soufre.

— Où est placé le soufre ?

— Au bout de l'allumette.

— Combien une allumette a-t-elle de bouts ?

— Elle a deux bouts.

— Ainsi les différentes parties d'une allumette sont ?

— Le bois, le soufre.

— Qu'est-ce que le soufre ? D'où vient-il ? Je vais vous le dire. Répétez : On tire le soufre de la terre. Toutes les choses qu'on tire de la terre et qui ne sont pas des plantes s'appellent des minéraux. Le soufre est un minéral. Maintenant regardez-moi bien, et dites-moi quelque chose sur le soufre. De quelle couleur est-il ?

— Il est jaune.

— Répétez ensemble : Le soufre est jaune. (*Le maître le met à la flamme de la chandelle*). Le voici qui est en feu. Comment appelez-vous les choses qui prennent feu ?

— Inflammables.

— Ainsi, le soufre est inflammable. Quelle est la couleur de la flamme ?

— La flamme est bleue.

Répétez : Le soufre brûle avec une flamme bleue. Depuis que j'ai mis le soufre dans le feu, ne sentez-vous rien ?

— Le soufre a une mauvaise odeur.

— Les choses qui ont de l'odeur s'appellent odorantes ?

— Le soufre, quand il brûle, est odorant.

— Comment trouvez-vous que le soufre est odorant ?

— C'est avec notre nez.

— Que faites-vous donc avec votre nez ?

— Nous sentons avec notre nez.

— Comment avez-vous trouvé que le soufre est jaune ?

— Avec nos yeux.

— Le feu fait encore quelque chose au soufre ; quoi donc ?

— Il fait fondre.

- Qu'avez-vous donc fait alors avec vos yeux ?
 — Nous avons regardé avec nos yeux.
 — Répétez : Le soufre fond dans le feu. Le soufre est un minéral qu'on tire de la terre. Le bois est un végétal. Répétez : Le bois est un végétal.
 — D'où est-il tiré ?
 — D'un arbre.
 — Les allumettes sont faites avec le bois d'une espèce d'arbres qu'on appelle des sapins. Maintenant examinez ce bois, et dites-m'en quelque chose ?
 — Il est dur, sec ; nous ne pouvons voir au travers ; il est cassant, léger, jaune.
 — Répétez ces différentes qualités du bois : Le bois de sapin est dur, sec ; nous ne pouvons voir au travers ; il est cassant ; sa couleur est d'un jaune clair. (*Le maître l'approche du feu*). Vous voyez qu'il est inflammable. Quelle différence observez-vous entre le soufre et le bois, quand je le mets à la flamme ?
 — Le soufre prend feu le premier et avec une flamme bleue.
 — Oui, et il fond aussi et tombe en gouttes. Mais que fait le bois quand il est brûlé ?
 — Il fait de la cendre.
 — Maintenant je voudrais que quelqu'un réfléchit bien et me dit pourquoi il faut mettre du bois et du soufre ensemble pour faire une bonne allumette.
 — D'abord on met du soufre parce qu'il prend feu très vite.
 — Pourquoi met-on aussi du bois ?
 — Le soufre serait peut-être brûlé avant que notre chandelle ou notre feu fût allumé ; mais le bois brûle plus longtemps.

Vous m'avez dit que c'était un homme qui faisait les allumettes. Mais qui est-ce qui donne au soufre et au bois les qualités qui nous les rendent utiles ?

— C'est le bon Dieu. C'est le bon Dieu qui a fait toutes choses, c'est lui qui leur a donné toutes les qualités qui nous les rendent utiles.

Maintenant vous allez répéter ce que nous avons dit sur les allumettes : une allumette est faite de bois et de soufre, etc.

Écrire au tableau les meilleures phrases trouvées par les enfants en réponse aux questions posées, puis faire copier cette rédaction faite en commun.

1. Une allumette est faite de bois et de soufre.
2. On tire le soufre de la terre, c'est un minéral.
3. Le soufre est jaune.
4. Il brûle avec une flamme bleue, en donnant une mauvaise odeur.
5. Le bois est un végétal.
6. Le bois des allumettes vient d'un arbre appelé sapin.
7. Il est dur, sec, cassant, léger, jaune. Il est inflammable.
8. Pour faire une bonne allumette, il faut du soufre et du bois ensemble, parce que le soufre prend feu très vite et que le bois, une fois enflammé, brûle assez longtemps pour allumer le feu, la pipe ou la chandelle.

Dans notre province, on fabrique des allumes à Hull et à Berthier (en haut).

Profitez de cette leçon pour rappeler aux élèves "le danger des allumettes" ; on ne joue pas avec le feu. Que de malheurs irréparables causés par une seule allumette ! La prudence, voilà une vertu qui prévient les désastres.

UN JEUNE MAITRE

PAGES D'HISTOIRE DU CANADA

(Communiqué par l'auteur à l'*Enseignement Primaire*.)

Champlain fonde Québec (1)

LE SITE DE QUÉBEC

Situé à cent trente lieues de la mer près d'un havre naturel profond, assez vaste pour abriter la flotte la plus nombreuse, à l'endroit le plus rétréci du fleuve, pourvu par la nature d'excellents moyens de défense, Québec, dès le premier jour, devient la tête et le cœur du grand empire colonial rêvé par Champlain et que Colbert, Talon, Frontenac, La Salle, La Vérendrye, étendront jusqu'au Mississipi et aux Montagnes Rocheuses. Par Québec, est capté le fleuve dont l'immense bassin, si bien articulé, attire tout le nord de l'Amérique orientale. D'abord protecteur des postes de traite de Tadoussac, de Trois-Rivières et de Montréal, Québec sera dans la suite la forteresse au pied de laquelle se brisera longtemps la puissance des ennemis, les Iroquois et les Anglais. Après la conquête, il restera le centre de ralliement de toutes les forces françaises dans l'Amérique du Nord.

L'"ABITATION"

Champlain entreprit sans tarder la construction de l'"abitation", sorte de petit fort comprenant un corps de logis à trois étages, entouré d'un fossé et flanqué de redoutes. Il fit aussi quelques semailles d'automne.

Ce fut le début de la colonisation. Puis il explora l'intérieur jusqu'au lac appelé désormais Champlain, près duquel il mit en fuite les Iroquois que ses armes à feu épouvantaient.

A l'automne, il repartit pour la France régler avec le Roi l'avenir de Québec et de la colonie.

* * *

Champlain revint à Québec en 1610, avec carte blanche. Il s'était marié à Paris dans les circonstances les plus extraordinaires. Ayant rencontré à la Cour d'Henri IV Hélène Boullé, fille d'un secrétaire de la Chambre du Roi, cet homme de quarante ans, déjà marqué de la gloire, s'éprit de cette enfant qui avait douze ans, au point de contracter mariage avec elle, muni de toutes les dispenses nécessaires, le 30 décembre 1610, à Saint-Germain-l'Auxerrois. Il prenait l'engagement de ne consommer le mariage qu'à son prochain retour de Québec. La jeune fille, qui était huguenote, serait instruite dans la foi catholique. Elle voulut que sa dot servît tout de suite à l'armement des vaisseaux qui emportaient son mari.

ACTIVITÉS DE CHAMPLAIN

Pendant les vingt-cinq années qui suivirent, il fit souvent la traversée de l'Atlantique pour aller recevoir directement les ordres du Roi et pour s'entendre avec les Compagnies dont il était en la Nouvelle France le représentant, sans d'ailleurs s'occuper jamais lui-même du trafic. Nous ne pouvons entrer dans le détail de ses nombreux voyages ni de ses explorations jusqu'aux grands lacs.

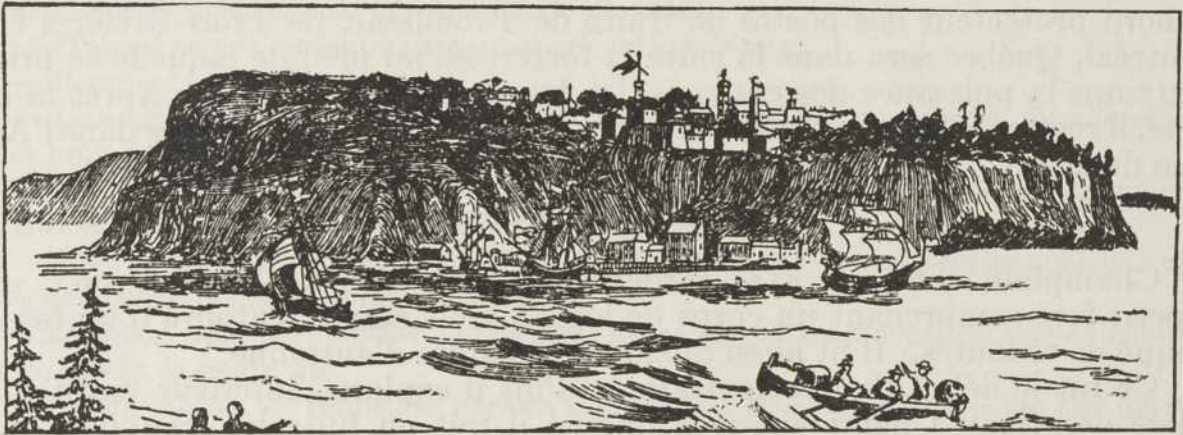
Voir l'*Enseignement Primaire* d'octobre 1935.

Sa grande idée était toujours de gagner des âmes à la Foi.

La prise des forteresses, écrivait-il, ni le gain des batailles, ni la conquête des pays ne sont rien en comparaison au prix de ceux qui se préparent des couronnes au Ciel, si ce n'est contre les infidèles où la guerre est non seulement nécessaire, mais juste et sainte, en ce qu'il y va du salut de la Chrétienté, de la gloire de Dieu, de la défense de la Foi. Et ces travaux sont de soi très louables et très recommandables, outre le commandement de Dieu qui dit que la conversion d'un infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume.

LES RÉCOLLETS A QUÉBEC

Pendant le séjour qu'il fit en France durant l'hiver 1614-1615, il décida les Franciscains Récollets à l'accompagner. Ces religieux qui se tenaient éloignés des affaires de l'État et qui consacraient tout leur zèle à propager l'Évangile, lui avaient paru les plus propres par leur humilité et leur pauvreté, à mener de front le double apostolat des colons et des sauvages.



Québec en 1637: 29 ans après sa fondation

Le Pape Paul V leur accorda les pouvoirs les plus étendus, à la demande du ministre général de l'Ordre de Saint-François et de Louis XIII qui promulgua aussitôt des Lettres patentes pour l'établissement de l'Église dans la Nouvelle France.

C'était une grâce spéciale de Dieu, lui avait exposé par écrit Champlain, d'avoir voulu réserver, sous le règne de Louis XIII, la connaissance de son nom à tant de nations qui n'en avaient jamais ouï parler, et la qualité de Très Chrétien, appartenant à Louis XIII par-dessus tous les rois de la terre, en serait augmentée.

La Chambre du Clergé, réunie pour les États Généraux de 1614, vota 1,500 livres pour l'achat des objets nécessaires.

Au printemps de 1615, quatre religieux quittèrent donc Paris "à pied et sans argent, à l'apostolique, selon la coutume des vrais Frères Mineurs", pour Honfleur où ils s'embarquèrent le 24 avril sur le "Saint-Étienne", avec Champlain. C'étaient les Frères Denis Jamet, supérieur, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique du Plessis. Ainsi les fils de saint François d'Assise étaient appelés par la Providence à poser les premières fondations de la grande Église canadienne.

Ils arrivèrent le 25 mai à Tadoussac et descendirent peu après à Québec, alors à peine un village. Dès la seconde quinzaine de juin une chapelle y sortait de terre: ils la dédièrent à l'Immaculée-Conception qui était la croyance com-

mune de l'Église de France et de l'Ordre de Saint-François, bien avant que Rome l'érigeât en dogme. La première messe y fut dite le 25 juin, mais ce n'était que la seconde messe canadienne. La veille, le Père Le Caron, qui avait aussitôt remonté le Saint-Laurent, avait célébré le Saint-Sacrifice, pour la première fois au Canada, dans l'île de Montréal, en la fête de saint Jean-Baptiste, devenu pour cette raison le patron des Canadiens français. Le 12 août, il dit pour la première fois la messe dans la région des grands Lacs devant une foule de sauvages. Le Père Jamet qui avait, en sa qualité de supérieur, fixé sa résidence à Québec, se réserva d'évangéliser le pays jusqu'aux Trois-Rivières où la première messe fut dite le 26 juillet. Le Père Dolbeau était chargé des Montagnais de Tadoussac et du Saguenay. Partout les missionnaires ouvrirent à côté de leur chapelle si pauvre une école élémentaire où ils s'efforçaient de franciser des enfants pour les instruire plus facilement de la religion et faire d'eux de petits apôtres. Ils envoyèrent même les six plus intelligents en France pour y être élevés près de Pontoise dans leur monastère de Notre-Dame des Anges.

LE PREMIER DÉFRICHEUR.—LES JÉSUITES

En 1617, Champlain remena de la métropole Louis Hébert, un de ses anciens compagnons de Port-Royal en Acadie, qui venait cette fois dans la Nouvelle France avec sa femme et ses trois enfants. Ce fut la première famille d'agriculteurs canadiens. De cette souche primitive descendent aujourd'hui un nombre incalculable de vieilles familles canadiennes-françaises. Issues ou non de Louis Hébert, elles tiennent toutes soigneusement à jour des généalogies qui font leur gloire, en même temps qu'elles les rattachent au vieux pays. Le premier mariage célébré au Canada fut celui de la fille aînée de Louis Hébert avec un Normand établi à Québec, Étienne Jonquet.

De son voyage de 1620, en France, Champlain ramena sa femme. Il descendit avec elle jusqu'à Montréal et ce fut en son honneur que l'île Sainte-Hélène reçut alors le nom qu'elle n'a jamais cessé de porter. Les vertus et la grâce de Mme de Champlain, et surtout sa grande charité, firent tant d'impression sur les sauvages qu'ils la regardaient presque comme un être surnaturel. Son courage n'était pas moindre. Un jour que les Iroquois attaquaient un fort où elles se trouvait en l'absence de son mari, elle n'hésita pas à prendre le commandement de la petite garnison et, payant de sa personne, repoussa les Indiens. Devenue veuve, elle se fit Ursuline à Paris et mourut après avoir fondé le couvent de Meaux.

Au bout de dix ans, les Récollets, constatant qu'ils ne pouvaient à eux seuls exercer assez d'influence sur les Compagnies de marchands pour en obtenir les secours nécessaires à la conversion des indigènes, prièrent les Jésuites qui étaient riches et qui avaient plus de crédit de venir les aider. Le 15 juin 1625, les Pères Charles Lalemant, supérieur, Jean de Brébeuf, Edmond Massé, l'ancien missionnaire en Acadie, envoyés par l'illustre Père Coton, un Forézien de Néronde, provincial de Paris, débarquèrent à Québec, avec deux Frères coadjuteurs. Les Récollets donnèrent l'hospitalité aux nouveaux arrivants jusqu'à l'achèvement de la résidence que les Jésuites commencèrent aussitôt de bâtir à Québec, sous le patronage de Notre-Dame des Anges. Les deux congrégations se partagèrent avec une admirable charité, dans l'entente la plus parfaite, les travaux de l'apostolat.

ANTOINE LESTRA.

LECTURE SCIENTIFIQUE

Une ruche d'abeilles sauvages

Mes yeux tombèrent par hasard sur une toute petite abeille d'un gris brillant, longue d'un quart de pouce, qui disparut dans la portion solide du tronc sur lequel j'étais assis.

L'œil ne pouvait apercevoir à la surface ni trou, ni fissure; je m'étais probablement trompé. Comme j'en arrivais à cette conclusion, je vis tout à coup se soulever un atome d'écorce, et la même petite personne, ou peut-être l'une de ses sœurs, prit son essor. Le mystère était résolu. L'ingénieux architecte de la république ailée avait inventé une porte d'entrée, fermant si juste qu'elle défiait toute investigation. Je me croyais certain de pouvoir mettre le doigt sur l'endroit même, et cependant le plus minutieux examen ne me laissait découvrir aucun contour extérieur. L'écorce polie était recouverte çà et là de petites traces qui se remarquent sur les écorces les plus lisses, et l'habile charpentier avait mis à profit ce tracé naturel. Anxieux d'inspecter ce chef-d'œuvre, sans compromettre sa délicatesse, il me fallut attendre que la porte dérobée se réouvrit. Mon attente ne fut pas longue: un autre membre de la communauté ayant affaire dehors, la trappe liliputienne se souleva de nouveau; un bout de branche, que je tenais tout prêt, l'empêcha de retomber. Je vis alors que la trappe était à dessein de forme irrégulière, dentelée aux bords, large d'un quart de pouce et longue du double. Elle se composait de l'épiderme de l'écorce, et, s'y rattachant par un bout, elle s'ouvrait et se refermait comme mue par un ressort. Le rusé ouvrier semblait avoir calculé que, s'il la faisait plus courte (ce qu'eût permis la taille exigüe des habitants), l'angle d'ouverture serait nécessairement plus grand et exercerait sur les gonds élastiques une force de tension qui en détruirait rapidement l'élasticité et nuirait à la précision de la fermeture.

Sous la trappe, on avait ménagé une antichambre ou loge de portier, à l'usage d'un petit individu en livrée grise qui, sans quitter sa retraite, manifesta son déplaisir de mon indiscretion en s'efforçant d'ébranler, des pattes et des mandibules, le fêtu qui retenait la porte entrebâillée. A partir du vestibule, deux tunnels circulaires conduisaient dans l'intérieur de la ville, d'où sortaient les murmures confus d'une population nombreuse et affairée. Je laissai la porte se refermer, et j'admirais la merveilleuse netteté du travail, quand une nouvelle venue annonça son arrivée, et se fit ouvrir d'une façon aussi singulière qu'originale.

Après s'être lancée contre l'entrée et l'avoir touchée de ses pattes, elle s'éleva dans l'air, fit le tour de l'arbre, et reparut de l'autre côté, volant droit, cette fois, vers la trappe qui se leva vivement et se referma sur elle. La sœur tourière qui m'avait montré son aiguillon, remplissait réellement l'office de concierge; avertie par un léger coup extérieur de l'approche d'une de ses campagnes elle ouvrait juste à point, afin de lui permettre d'éluder les regards indiscrets. Les abeilles se succédaient; toutes suivaient la même marche, frappant d'abord, et s'envolant pour revenir juste au moment où la porte s'ouvrait.

Je les épiai quelque temps, et finis par découvrir pourquoi elles n'attendaient pas tranquillement à l'entrée. Tapis sous des feuilles flétries et dans les rugosités de l'écorce, il y avait d'innombrables petits insectes, de même couleur que les abeilles, ailés comme elles, ayant de plus sur le dos deux légères raies noires et de volumineux abdomens qui trahissaient des parasites de la ruche; espèces d'ichneumons, pressés de déposer leurs œufs en un lieu sûr, où ils pussent éclore, et où les petits fussent nourris aux dépens de la république. En les voyant planer au-dessus des abeilles, parfois essayer de s'accrocher à elles, j'imaginai que, selon les habitudes de ce genre d'insectes, ils cherchaient à se glisser à l'intérieur; mais pas un ne réussissait; ils avaient donc quelque moyen de pourvoir à l'existence de leur sanguinaire progéniture? Je découvrais que les bandits s'efforçaient de coller leurs œufs aux boules de pollen que rapportait chaque abeille; souvent ils réussissaient en dépit de l'admirable tactique déployée par ces dernières. L'activité de la sœur tourière se ralentit peu à peu; toutes les abeilles étaient de retour au gîte, à l'exception de quelques attardées. Les rayons obliques du soleil m'avertissaient que les oiseaux crépusculaires allaient commencer leur ronde nocturne, et que, dans quelques minutes, j'aurais grand'peine à m'orienter sous l'épais fourré du bois; car j'étais dans un climat où le soleil disparaît tout à coup et fait place à la nuit.

J'abandonnai donc à regret l'essaim sauvage, qui m'avait révélé, en quelques moments d'observation, tant de combinaisons ingénieuses.

L'AMI DE LA FAMILLE.

A PROPOS DU VERBE "FAIRE"

II ⁽¹⁾

Exemples :

| | | | |
|-------|---|---|-----------------------|
| Faire | une couronne de fleurs..... | } | <i>tresser</i> |
| " | une cigarette..... | | <i>rouler</i> |
| " | des chiffres sur le sable..... | | <i>dessiner</i> |
| " | un tableau..... | | <i>peindre</i> |
| " | un dessin sur une planche de cuivre..... | | <i>graver</i> |
| " | une superbe collection de pierres précieuses..... | | <i>rassembler</i> |
| " | un cercle en volant..... | } | <i>décrire</i> |
| " | une épreuve décisive..... | | <i>tenter</i> |
| " | d'inutiles efforts..... | } | <i>sculpter</i> |
| " | une statue de marbre..... | | <i>sculpter</i> |
| " | un paiement..... | | <i>effectuer</i> |
| " | un calcul..... | } | <i>effectuer</i> |
| " | cinq années de service..... | | <i>accomplir</i> |
| " | des dettes..... | } | <i>contracter</i> |
| " | des prodiges, des miracles, des merveilles..... | | <i>contracter</i> |
| " | une grande réforme..... | } | <i>opérer</i> |
| " | une alliance, un traité..... | | <i>opérer</i> |
| " | une fête..... | } | <i>conclure</i> |
| " | un nœud..... | | <i>célébrer</i> |
| " | une tente..... | } | <i>serrer, former</i> |
| " | une liste, un inventaire..... | | <i>serrer, former</i> |
| " | un procès-verbal..... | | <i>serrer, former</i> |
| " | un projet..... | } | <i>dresser</i> |
| " | un projet de loi..... | | <i>dresser</i> |
| " | un discours devant le peuple..... | } | <i>former</i> |
| " | un sermon de charité..... | | <i>concevoir</i> |
| " | un long trajet..... | | <i>former</i> |
| " | un projet de loi..... | } | <i>élaborer</i> |
| " | un discours devant le peuple..... | | <i>élaborer</i> |
| " | un sermon de charité..... | } | <i>prononcer</i> |
| " | un long trajet..... | | <i>prononcer</i> |
| " | une longue route..... | } | <i>prêcher</i> |
| " | un effort immense..... | | <i>parcourir</i> |
| " | un effort immense..... | } | <i>fournir</i> |
| " | un effort immense..... | | <i>fournir</i> |

(La Stylistique française)

E. LEGRAND.

(1) Voir l'Enseignement Primaire d'octobre 1935.

GLOIRE A JACQUES CARTIER

Le Saint-Laurent

(RÉCITATION)

Le voyage fut rude, et le péril fut grand.
 Pourtant, après avoir, plus de deux mois durant,
 Vogué dans les hasards de l'immensité fauve,
 La petite flottille arriva saine et sauve,
 Auprès de bords perdus sous d'étranges climats...
 — TERRE ! cria la voix d'un mousse au haut des mâts.
 C'était le Canada mystérieux et sombre,
 Sol plein d'horreur tragique et de secrets sans nombre.
 Avec ses bois épais et ses rochers géants,
 Émergeant tout à coup du lit des océans !

Quels êtres inconnus, quels terribles fantômes,
 De ces forêts sans fin hantent les vastes dômes,
 Et peuplent de ces monts les détours hasardeux ?
 Quel génie effrayant, quel cerbère hideux,
 Va, louche Adamastor, de ces eaux diaphanes,
 Surgir pour en fermer l'entrée à ces profanes ?
 Aux torrides rayons d'un soleil aveuglant,
 Le cannibale est là peut-être, l'œil sanglant,
 Comme un tigre embusqué derrière cette roche,
 Qui guette, sombre et nu, l'imprudent qui s'approche.
 Point de guides ! Partout l'inexorable accueil !
 Ici c'est un bas-fond, là-bas c'est un écueil ;
 Tout semble menaçant, sinistre, formidable ;
 La côte, noirs rochers, se dresse inabordable...

Les fiers navigateurs iront-ils jusqu'au bout ?
 — En avant ! dit Cartier qui, front grave et debout,
 Foule d'un pied nerveux le pont de la dunette,
 Et, pilote prudent, promène sa lunette
 De tribord, à bâbord, sondant les horizons.
 Alors, défiant tout, naufrage et trahisons,
 Drapeaux au vent, la Grande et la Petite-Hermine,
 Avec l'Émerillon, qui dans leurs eaux chemine,
 Le Breton, qu'on distingue à son torse puissant,
 Jalobert, le hardi caboteur d'Ouessant,
 Qu'on reconnaît de loin à sa taille hautaine,
 Tous, au commandement du vaillant capitaine,
 Entrent dans l'entonnoir du grand fleuve inconnu.

Morne aspect ! De forêts un réseau continu
 Se déploie aussi loin que le regard s'élance.
 Nul bruit ne vient troubler le lugubre silence
 Qui, comme un dieu jaloux, pèse de tout son poids
 Sur cette immensité farouche des grands bois.

A gauche, des sommets perdus dans les nuées ;
 A droite, des hauteurs qu'on dirait remuées
 Par quelque cataclysme antédiluvien ;
 En face, l'eau du fleuve énorme qui s'en vient

Rejaillir sur la proue en gerbes écumantes;
Des flots dénudés par l'aile des tourmentes;
De grands caps désolés s'avancant dans les flots;
Des brisants sous-marins, effroi des matelots;
Des gorges sans issue où le mystère habite;
Partout l'austérité du désert sans limite,
La solitude vierge en sa sublimité !

Pourtant, vers le Couchant le cap orienté,
La flottille s'avance; et sans cesse, à mesure
Que les lointains brumeux que la distance azure
Se dessinent plus clairs aux yeux des voyageurs,
Rétrécissant aussi ses immenses largeurs,
Le grand fleuve revêt un aspect moins sauvage;
Son courant roule un flot plus calme; le rivage
Si sévère là-bas devient moins tourmenté;
Et, tout en conservant leur fière majesté,
Ces vastes régions que le colosse arrose,
Où la forêt sommeille, et dont le regard ose
Pour la première fois sonder les profondeurs,
Se drapent par degrés d'éclatantes splendeurs.

Le coup d'œil constamment se transforme et varie.
Enfin, la rive, ainsi qu'un décor de féerie,
Sous le flot qui se cabre en un brusque détour,
S'entr'ouvre, et tout à coup démasque le contour
D'un bassin gigantesque où la Toute-Puissance
Semble avoir mis le comble à sa magnificence.

Un cirque merveilleux de plateaux inclinés;
Un vaste amphithéâtre aux gradins couronnés
De pins majestueux et de grands bouquets d'ormes;
Un promontoire à pic aux assises énormes;
Au fond de l'horizon un bleuâtre rideau
Sur lequel se détache une avalanche d'eau,
Avec d'âpres clameurs croulant dans un abîme...
Partout, au nord, au sud, la nature sublime
Dans le cadre idéal d'un conte d'Orient!
Cartier est là debout, glorieux, souriant,
Tandis que ses Bretons, penchés sur les bordages,
Groupés sur les tillacs, suspendus aux cordages,
Par un long cri de joie, immense, spontané,
Éveillent les échos du vieux Stadaconé !

Puis, pendant qu'on évite au courant qui dévire,
Chacun tombe à genoux sur le pont du navire;
Et ces bois, ces vallons, ces longs coteaux dormants,
Qui n'ont encor vibré qu'aux fauves hurlements
Des fauves habitants de la forêt profonde,
Au milieu des rumeurs de la chute qui gronde,
Retentissent enfin — jour régénérateur ! —
Pour la première fois d'un hymne au Créateur.

Le lendemain matin, au front de la montagne
D'où Québec aujourd'hui domine la campagne,
Une bannière blanche au pli fleurdelisé,
Drapeau par la tempête et la mitraille usé,
Flottait près d'une croix, symbole d'espérance...
Le soleil souriait à la Nouvelle-France !

Ce jour est loin déjà; mais gloire à toi, Cartier !
 Gloire à vous, ses vaillants compagnons, groupe altier
 De fiers Bretons taillés dans le bronze et le chêne !
 Vous fûtes les premiers de cette longue chaîne
 D'immortels découvreurs, de héros canadiens,
 Qui, de l'honneur français intrépides gardiens,
 Sur ce vaste hémisphère où l'avenir se fonde,
 Ont reculé si loin les frontières du monde !

LOUIS FRÉCHETTE,

(Extrait de la *Légende d'un Peuple*.)

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

Séries graduées des formes verbales usuelles de la langue anglaise.

2ème SÉRIE (1)

13. What color is this ?
 What color is the sky ? What color is this paper ?
 —It is blue, sir.
 What is the color of this ink ?
14. How is the desk ? How is my coat ?
 —It is brown. Your coat is brown, sir.
15. Is the wall white ?
 —Yes, sir, it is white. No, sir, it is not white.
 Is Jane's dress red ?
 Is Alice ready ?
 —Yes, sir, she is ready.
16. Show me the red pencil.
 —Here is the red pencil. Here it is.
 Give me the yellow crayon, and the green one.
 —Here is the yellow crayon, there is the green one.
 Is this a dark blue color or a light blue color ?
17. Put your pen on this box, under this box, beside...
 Put it into the box. Take it out of the box.
 Where is your pen ?
18. Stand in front of your desk, behind your desk...
 Where are you ?
 Where am I, now ?
 Where is Ned ? Where is Anna ?
 —He is before his seat. She is before her seat.
20. I am standing. You are sitting.
 Am I standing ?
 Are you standing or sitting ?
 —I am standing, I am not sitting
21. Is Harry playing ? Is this boy playing ?
 —Yes, sir, he is playing. No, sir, he is not playing.
 Where is he going ? Where is he going to ?
 —He is going to the shed. He is going home.
 Where are you coming from ?
 —I am coming from the store.

(1) Voir l'Enseignement Primaire d'octobre 1935.

22. What am I doing ?
—You are teaching English.
What are you doing ?
—I am learning English.
What is Alfred doing over there ?
He is reading. He is doing nothing.
23. Count the books. Count these boxes.
—One book, two books, three books. . .
Show me your rubbers. Give me mine.
—Here are my rubbers. Here are your rubbers. Here are yours.
24. What color are the lips ? your cheeks ? the teeth ? . . .
—The lips are red. They are red.
How are you ?
I am very well, thank you.
How are these pictures ?
Where are the boys ?
What are they doing ? What game are they playing ?
25. Are you sick ?
Are your eyes green ?
—My eyes are not green, they are blue
Are these books new or old ?
26. Have you a fountain-pen ?
—Yes, sir, I have a fountain-pen. I have one.
—No, sir, I have no fountain-pen. I have none.
Have you not a watch ?
Have you (got) blue or red ink ?
What have you (got) in your hand ?
—I have marbles. I have a marble.
27. Who has a knife ?
—I have one, sir. Jerry has one.
Who has my knife ?
—I have it, sir. I have it not. Nobody has it. Peter has it.
Who has my crayons ? My water colors ?
—I have them, sir. I have them not. Maurice has them.
28. Who is smart ? Who is stupid ?
—Nobody is stupid. We all are smart.
Who is in the office ? in the director's office ?
—Paul is (in the office). Nobody is there.
Who is talking loud in the passage ?
—It is Paddy who is talking.
29. Has Ned a new suit on ? Has he not a new suit on ?
—Yes, sir, he has a new suit on. No, sir, he has his old one.
Has Leo his waterproof ? his overshoes ?
Has Jane her muffler ? Has she her muffler ?
—Yes, she has her muffler. She has it. She has it not.
What has Peter on his head ?
30. How many fingers have you ?
—I have eight fingers and two thumbs.
How many sisters has Ben ?
—He has three sisters.
31. Can you see my watch ?
—Yes, sir, I can see it.
—No, sir, I cannot see it, it is in your pocket. I can't see it.

- Can you speak English? German?
 Can Miss Keith play tennis? Can she play?
 —Yes, sir, she can play tennis. Yes, she can.
 —No, sir, she cannot. She can't.
 Who can catch this ball?
 —I can, sir.
32. May I go out, sir?
 —Yes, go out.
 May I go and get my cap?
 —Yes, go and get it. Hurry up!
33. Must I do all this task?
 —Yes, you must do it, before the end of the school.
 What must we do?
 —You must work at school. You must speak English during the lesson.
 —You must not sleep during the sermon.
34. What time is it?
 —It is nine o'clock, It is a quarter past nine It is half nine.
 —It is ten minutes past nine.
 —It is a quarter to ten.
 At what time is the English class?
 At what time have you breakfast?
 —We have it at seven o'clock sharp.
 At what time is school over?

(à suivre)

Frère RÉGIS-STANISLAS, f.e.c.

EXERCICES SCOLAIRES

INSTRUCTION RELIGIEUSE

A l'école du Purgatoire

Le soleil a pâli ses rayons; il brille d'un éclat plus timide dans un ciel moins étincelant. Les arbres ont perdu leur parure. Une à une les feuilles se détachent de la branche et tombent lentement, dans la paix mélancolique de l'immense nature.

L'automne nous invite aux graves pensées.

Le souvenir de nos morts s'impose plus fortement à nos cœurs toujours fidèles. Nous les visitons pieusement dans leurs cimetières; nous déposons en gerbes sur leurs tombes les dernières fleurs de la saison: hommage et symbole d'une tendresse que le temps n'a pas entamée.

Tandis que leurs corps reposent sous les dalles funéraires, où sont leurs âmes? Au Ciel? Peut-être...

Au Purgatoire? Pour le grand nombre.—Ah! ne les abandonnons pas dans leur détresse. En échange de nos prières, ces saintes âmes nous donneront l'exemple de leurs vertus.

* * *

Elles vivent au séjour de l'amour douloureux, mais confiant et paisible.

Elles aiment Dieu, comme nous ne savons pas le faire dans notre vallée de larmes.

Elles l'aiment d'un amour affectif, qui dépasse en ardeur tous les senti-

ments de la terre. Elles comprennent, dans une lumière intense, sa Beauté souveraine et les splendeurs infinies de ses Attributs adorables. Elles sont éprises pour lui d'une passion sainte; elles se consomment du désir de Le contempler face à face. Cette charité dévorante est la source de leur joie ineffable et de leur horrible tourment.

Elles l'aiment d'un amour effectif, qui les attache indissolublement à sa Volonté. Assurément elles désirent la fin de leur expiation, elles désirent plus vivement encore l'accomplissement de son divin vouloir.

Les âmes du Purgatoire aiment leurs souffrances.

Elles les aiment malgré leur rigueur et se livrent avec une pleine docilité à leur action purificatrice.

Elles voient dans ces peines transitoires la rançon de leur béatitude sans fin.

Elles accepteraient de grand cœur un redoublement d'épreuves pour jouir plus tôt de leur bonheur éternel.

Dans leur triste prison les âmes regrettent le passé.

Elles regrettent leurs péchés, parce que ces fautes ont déplu au Très-Haut, leur fin dernière et l'objet de leur amour. Au milieu des flammes, comme elles se réjouissent douloureusement de compenser par leurs souffrances l'offense divine!

Elles regrettent leur négligence. Avec un peu plus de générosité, elles auraient pu glorifier davantage le Père Céleste. Comme elles se désolent d'avoir si mal compris sur la terre sa ravissante Beauté et d'avoir manqué tant d'occasions de Lui plaire!

* * *

Pendant ce mois de novembre, tandis que vous rendrez pieusement vos devoirs à ceux que vous avez tant aimés, écoutez les conseils qu'ils vous adressent de là-haut.

Elles vous disent, ces voix si chères:

Dieu seul peut remplir nos cœurs. Aimez-le en toutes choses et toutes choses en lui.

L'épreuve est un bienfait du Ciel. C'est un placement dont vous toucherez les revenus dans l'au-delà.

Ne languissez pas dans la tiédeur. Ne vous endormez pas dans le péché. Si vous compreniez, comme nous, l'infinie Bonté du Seigneur, vos cœurs se déchireraient à la seule pensée de lui déplaire.

Ne gaspillez pas le moindre moment que la Providence met à votre disposition. Le temps passe vite, bientôt il aura fui. Servez-vous de chaque minute pour ajouter un nouveau fleuron à votre couronne éternelle.

(Extrait des PAILLETES D'OR.)

LANGUE FRANÇAISE

École primaire élémentaire

COURS INFÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

(Invention)

Répondez à ces *pourquoi* en mettant *parce que* dans votre réponse.

Pourquoi doit-on prier pour les âmes du purgatoire ?

Pourquoi ne croit-on pas les menteurs?— Pourquoi punit-on les paresseux?— Pourquoi se moque-t-on des gourmands?— Pourquoi apprend-on à lire?— Pourquoi faut-il savoir compter?— Pourquoi devons-nous prier ?

On prie pour les âmes du purgatoire, afin de soulager leurs souffrances.

On ne croit pas les menteurs parce qu'ils ne disent pas la vérité.

On punit les paresseux pour les corriger de leur défaut en les obligeant à faire quelque chose.

On se moque des gourmands parce qu'ils se conduisent comme de petits animaux.

On apprend à lire parce que lire est le moyen d'apprendre ensuite bien des choses.

Il faut savoir compter pour mettre de l'ordre dans ses affaires et pour pouvoir faire n'importe quel travail régulier.

Nous devons prier parce que nous connaissons le bon Dieu et que nous savons que nous lui devons l'adoration et la reconnaissance, et parce que nous avons beaucoup de choses à lui demander.

DICTÉES

I

Phrase type.—Dominique est moqueur et taquin.

Le coquin sera puni.—Ma sœur se pique.
Le village est de l'autre côté de la rivière.—
Quelqu'un quêttera à la porte pour les pauvres.
—La chaleur de l'été est bienfaisante.

II

Le boulanger fait le pain avec de la farine de blé. Le meunier dans son moulin fait la farine. Le boulanger fait la pâte dans son pétrin et y mêle du levain. La belle miché est mise au four, la croûte se dore et la mie reste tendre.

III

LE PAON

Ce magnifique oiseau se distingue par son *port* imposant, sa *démarche* grave et lente, sa tête élevée surmontée d'une *aigrette*, son cou gracieusement *onduleux*, son corps *svelte* et dégagé, sa queue enfin formée de longues plumes à franges dorées, peintes à leur extrémité de superbes taches en forme d'*yeux*. Ses habitudes sont celles des autres oiseaux de basse-cour; mais on n'estime que son plumage et on ne l'élève que comme oiseau d'agrément.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Le paon: faire observer la prononciation; donner d'autres mots où se retrouve cette finale.—*Son port*: sa façon de se tenir, de porter sa tête, son apparence extérieure.—*Sa démarche*: sa façon de marcher.—Qu'entend-on par faire des *démarches*.—*Onduleux*: très souple, se courbant avec grâce.—*Svelte et dégagé*: aux formes minces, aux proportions gracieuses; la qualité de ce qui est svelte est la *svelte*.—*Ai-*

grette: un bouquet de petites plumes fines et légères.—Qu'appelle-t-on *huppe*.

EXERCICES ÉCRITS

Relever la dictée au pluriel: *Les paons*.—Analyser les adjectifs qualificatifs.—Construire de petites phrases renfermant chacune des *adjectifs démonstratifs*.—Relever ces phrases en remplaçant l'adjectif et le nom déterminé par le pronom correspondant.—Conjuguer oralement, puis par écrit, le verbe *plaire*.

ANALYSE

La langue française est claire, sobre, harmonieuse.

RÉCITATION

LES VIEILLARDS

Respect aux blancs vieillards (*n. m.*), à ceux que courbe l'âge!

Enfants (*n. m.*), respect, amour surtout aux vieux parents! (*n. m.*).

Oh! saluez en eux de Dieu (*n. m.*), l'auguste image.

Comme ils vous ont guidés, guidez leurs pas tremblants!

Ils n'ont que peu de jours à passer sur la terre;

Ils vous ont tant chéris, rendez ces jours plus doux.

Écoutez, recueillis, leur voix sereine, austère.

Et, devant leur sagesse, enfants (*n. m.*), inclinez-vous!

Sens général.—Respectez les vieillards, aimez et respectez surtout vos vieux parents, qui représentent Dieu.—Rappelez-vous ce qu'ils ont fait pour vous et rendez-le leur; surtout écoutez leurs sages paroles, suivez les conseils qu'ils vous donnent.

RÉDACTION

NOUS N'ALLONS PLUS AU BOIS

Faites cinq petites phrases qui se rapportent à la saison où nous sommes et qui commencent par: Nous n'allons plus au bois. . .

(La rédaction doit être préparée oralement en commun, et les meilleures phrases inscrites au tableau, puis effacées. Les enfants écrivent ensuite ce qu'ils peuvent trouver de mieux.)

Nous n'allons plus au bois, il n'y a plus de fleurs.

Nous n'allons plus au bois, les noisettes sont cueillies.

Nous n'allons plus au bois, les feuilles sont tombées.

Nous n'allons plus au bois, les oiseaux sont partis.

Nous n'allons plus au bois, la terre est trop humide.

Nous n'allons plus au bois, le vent y souffle et fait : hou ! hou !

COURS MOYEN

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I.—Donnez un complément indirect à chaque verbe :

Le bon chrétien adoucit les souffrances des âmes du purgatoire. . . (par ses prières).

Le coupable a attendri sa mère. . . (par ses larmes).

Les insectes nuisent. . . (aux récoltes).

L'enfant doit le respect. . . (aux vieillards).

L'exercice nous délasse. . . (de l'étude).

Les fleuves, les rivières, les ruisseaux, portent leurs eaux. . . (à la mer).

II.—Répondez par un mot convenable :

Si je vous demandais : donnez-moi quelque chose à manger, qu'apporteriez-vous ? (*du pain ou de la soupe*, etc.—Et si j'avais dit : Donnez-moi à boire ? (*de l'eau, de la citronnade, du cidre, du vin*, etc.)—Si je dis : *je veux dormir*, que me montrerez-vous ? (*un lit*).—Et si je disais : *je veux lire* ? (*un livre*).—*Je veux écrire* ? (*du papier et un crayon*).—*Je veux coudre* ? (*une aiguille, du fil, un dé*).—*Je n'ai rien pour couper ma viande*, que me prêterez-vous ? (*un couteau*).—Et si je n'ai rien pour couper de la toile ? (*des ciseaux*).

III.—Faire 4 petites phrases où entreraient ces mots : *Le jour des morts*.

Le jour des morts, nous prions pour nos parents et nos amis qui ne sont plus.

Le jour des morts, nous prions pour ceux que leurs parents oublient.

Le jour des morts, le Ciel s'ouvre et le Purgatoire se vide.

Le jour des morts est la fête de l'espérance et de la charité.

DICTÉES

I

Adjectifs et pronoms indéfinis

Les *adjectifs indéfinis* se placent devant les noms dont le sens est vague.

Aucun ouvrier—*autre* moyen—*chaque* matin—*nul* bien—*plusieurs* routes

—*quelque* embarras—*tel* individu—*tout* marchand—*quel* jour—*même* rue.

II

Les adjectifs indéfinis non accompagnés d'un nom deviennent des *pronoms indéfinis*.

J'ai une canne, vous en avez *deux*.—Voilà un parapluie et en voici un *autre*.—Nous avons des amis et vous, *aucun*.—Je demande une allumette, on m'en donne *plusieurs*.—Je vends *tout*.—En été on écoute les oiseaux ; *aucun* n'égale le rossignol ; *plusieurs* imitent la fauvette.

III

Adjectifs indéfinis et pronoms indéfinis

Rien ne vaut la paix.—*Quelle* chose excellente que la tranquillité.—Ne faisons jamais de mal à *autrui*.—A celui qui a du courage, *rien* ne semble difficile.—Ce sont *les mêmes* qui sont récompensés.—Ce seront encore *les mêmes* qui se feront punir.—*Tel* qui s'amuse aujourd'hui, pleurera demain.—*Nul* ne prophétise en son pays.—*Nul* domestique n'obtiendra de congé.—Trouvez *quelqu'un* qui vous remplace.

EXERCICE.—Distinguer adjectifs et pronoms indéfinis.

ANALYSE

Les hommes qui furent nos pères venaient de la France, pays de raison harmonieuse et de foi apostolique.

L. GROULX, *ptre.*

RÉCITATION

LA CROIX A GASPÉ

Dans un audacieux voyage,
Cartier plante à Gaspé la croix.
A ce trophée, il rend hommage,
En face des enfants des bois.

Ce grand geste est une préface,
Il ouvre un horizon nouveau.
Il fait à Dieu la dédicace
De notre peuple à son berceau.

La croix sera pour les sauvages
Comme un talisman précieux.
Elle bénira leurs villages,
Elèvera leur âme aux cieus.

Les barbares tribus indiennes
Suivront l'étendard de la foi;
Et ployant leurs têtes hautaines,
Du Christ pratiqueront la loi.

UN FRÈRE des E. C.

RÉDACTION

PENSONS A NOS MORTS

Sommaire.—N'avez-vous pas déjà perdu quelqu'un que vous aimiez?—N'êtes-vous pas heureux de pouvoir prier pour cette personne?—La fête des morts, instituée par l'Église, ne vous semble-t-elle pas pleine de consolations?

Développement.—Il y a trois mois à peine, nous perdions mon oncle Hormisdas. Pauvre bon oncle, si affectueux avec nous, si aimable avec tout le monde, il a été bien vite enlevé à notre tendresse! Maman nous a recommandé de prier pour lui; nous l'avons fait de tout notre cœur, mais aujourd'hui, pour la fête des Morts, je pense à lui bien davantage, nous avons visité et orné sa tombe, et nous avons tous entendu la messe à son intention; il nous semblait encore qu'il était avec nous, et nous ne nous trompions pas, car le bon Dieu permet que la prière unisse à ceux qui ne sont plus.

Que cette fête des Morts, instituée par l'Église, est consolante, et comme nous devons la passer pieusement, si nous voulons qu'elle apporte joie et rafraîchissement à ceux que nous avons perdus.

JEAN.

COURS SUPÉRIEUR

EXERCICES DE PENSÉE ET DE LANGAGE

I.—*Invention.*—Quels verbes signifient: rendre plus court? (*raccourcir*)—rendre plus long? (*allonger*)—rendre plus beau? (*embellir*)—rendre meilleur? (*améliorer*)—rendre plus clair? (*éclaircir*)—rendre plus grand? (*agrandir*)—

rendre plus large? (*élargir*)—rendre plus plat? (*aplatir*).

II.—*Élocution.*—Faire comprendre le sens des mots par des exercices de conversation:

Avez-vous déjà été dans une gare?—Pour quoi faire?—La gare est donc la maison où l'on prend le train du chemin de fer?

Quand on se trompe en jouant, savez-vous ce qu'on donne? (un gage).—Je vais vous expliquer comment on fait, c'est très amusant.

Ne pas s'attacher à donner des définitions rigoureusement exactes, mais viser à se faire comprendre.—De la gaze peut s'appeler une étoffe, une espèce de toile très claire—une guérite, la petite maisonnette où le soldat qui monte la garde se met à l'abri.

Quelquefois on fera trouver le mot aux enfants:—Quelles sont les deux parties d'un couteau?—Alors, vous savez ce que c'est qu'une lame? etc.

DICTÉES

I

NE NÉGLIGEONS PAS LE CANTIQUÉ

Il fut un temps où il prenait tout de suite possession des âmes nouvelles. Car les mères avaient accoutumé d'en bercer leurs enfants, alternant le cantique avec la chanson du pays ou quelque refrain du jour. Pourquoi les mères d'à présent ne maintiendraient-elles pas cette tradition autour des berceaux? Après tout, le cantique a fait ses preuves. On peut le déposer dans une âme et compter qu'il la parfumerait. Nous aurions tort de croire que le cantique n'est de mise qu'à l'église. Le cantique, le vieux cantique, est encore à sa place au foyer, cet autre sanctuaire. Il n'est pas déplacé dans les ateliers.

QUESTIONS.—Qu'est-ce qu'un *cantique*?—Que signifie *alternant*? (Se succédant plus ou moins régulièrement.)—Qu'est-ce qu'une *chanson*?—Et le *refrain du jour*?—(La chanson qui est momentanément en vogue, que l'on chante pendant un certain temps et que l'on délaisse ensuite.)—Par quoi pourrait-on remplacer *tradition*? (Ancienne coutume.)—Que signifie *être de mise*? (Être admis.)—Qu'est-ce que le *sanctuaire*? (La partie d'une église où se trouve le maître-autel. Ici, ce mot est employé au figuré, il signifie: asile sacré.)—Que signifie: *il n'est pas déplacé*? (Il est aussi bien à sa place.)

GRAMMAIRE.—Analyse grammaticale et logique du titre de la dictée.—Trouver un verbe conjugué *impersonnellement*.—Quel mot rem-

place le pronom *il* dans *il prenait*?—Analyse grammaticale de la phrase: *On peut le déposer... parfumer.*

II

LE VENIN DE L'ABEILLE

Au bout du dard, on voit *suinter* une *goutlette* limpide, transparente comme l'eau. Voilà le redoutable liquide cause de tout le mal. Afin d'être toujours prête à la défense, l'*abeille* fait provision de venin et le tient en réserve dans une petite *vessie* placée à la base du *dard*. Au moment de faire emploi de ses munitions de guerre, elle comprime un peu cette *vessie*, et une goutte du liquide s'engage dans l'*aiguillon*, creusé lui-même d'un canal conducteur semblable à une gouttière. Ainsi pénètre le venin au fond de la *piqûre*. Le *dard* lui prépare la voie en perçant la peau; la *contraction* de la vessie réservoir le chasse dans la plaie au moyen du conduit de l'*aiguillon*.

ANNOTATIONS.—*Suinter*: Verbe par lequel on exprime l'action d'un liquide, d'une humeur qui s'écoule presque imperceptiblement à la façon de la sueur.—*Gouttelette*: Ce mot, diminutif de goutte, désigne une petite goutte.—*Vessie*: Au sens propre, on nomme ainsi le réservoir membraneux qui, dans le corps de l'homme et des animaux, reçoit l'urine; on nomme encore de ce nom le sac rempli d'air contenu dans le corps des poissons et toute ampoule produite sur la peau.—*Aiguillon*: Pointe de fer fixée au bout d'un bâton et avec lequel on excite certains animaux de trait comme les bœufs; au figuré on le dit du dard de certains insectes, des piquants placés sur l'écorce de quelques plantes et, en général, de tout ce qui excite et aiguillonne.—*Contraction*: Nom abstrait servant à désigner le resserrement des muscles d'un corps; en grammaire ce mot s'applique à la réunion de deux voyelles ou de deux syllabes en une seule: *eu, au, ou, paon*.—*Piqûre*: Plusieurs grammairiens écrivent *piqûre*, sans accent, car, disent-ils, l'accent circonflexe laisse supposer dans la finale de ce mot, une prononciation plus allongée, plus pleine que celle des autres mots terminés en *ure*, ce qui n'est pas exact.

RÉCITATION

PRIÈRE DU SOIR

Mon père, me voilà: ma journée est finie.
Si j'ai fait quelque bien, je vous en remercie;
Et si j'ai fait mal, que votre charité
Pardonne encore à ma constante indignité.

Dans ce calme nocturne où je crois vous enten-
[dre,
Je songe à l'autre nuit que je verrai descendre,
Lorsque le dernier jour à mes yeux aura lui.
Car la mort tombera comme tombe la nuit,
Comme elle irrésistible et profonde comme elle,
Que de toutes mes nuits elle soit la plus belle.

Ce soir, ainsi qu'on fait à l'heure de la mort,
Je vous offre mon âme, à l'heure où je m'endors.
Mon père, accueillez-la, cette pauvre âme
[offerte:
L'élevant un instant hors de la chair inerte,
Faites que je la sente hésiter et partir,
Afin qu'en m'endormant je m'apprenne à mou-
[rir.

(Le "Correspondant").

LOUIS LEFEBVRE.

RÉDACTION

L'HEURE QUE JE PRÉFÈRE ?

Développement

Je m'arrête devant cette question qui m'est posée et j'avoue qu'elle m'embarrasse un peu. Ai-je une heure préférée dans la journée? On m'a habitué à considérer les heures comme des messagères du Bon Dieu, qui toutes viennent près de moi avec une mission particulière, par conséquent, puis-je ne pas les aimer toutes et me dire que si parfois l'ennui vient, je dois le chasser bien vite.

Les heures de ma vie sont très réglées; je puis les classer ainsi: l'heure de la prière, l'heure de l'étude, l'heure du jeu, l'heure du repos, et parfois aussi l'heure des petits sacrifices.

Je crois que je préfère l'heure de l'étude. Je dis "heure" au singulier, mais vous devinez aisément qu'il s'agit du pluriel. Le temps que je consacre à mes études me paraît très agréable; j'aime écouter les leçons de ma maîtresse et je suis heureuse quand j'ai compris une nouvelle explication. J'aime ma classe, mes petites compagnes qui sont autant d'amies pour moi; je les retrouve chaque matin avec un nouveau plaisir. Nos exercices sont très variés; à la grammaire succèdent l'histoire, la géographie, les sciences, le calcul, etc. On n'a pas le temps de

s'ennuyer, et plus d'une fois, quand la cloche sonne, nous disons: Déjà!

Et puis le soir, à la maison, c'est un nouveau plaisir pour moi de faire mes devoirs, de bien les soigner, d'apprendre mes leçons. Il y a quelquefois des

petits sacrifices à faire, c'est vrai; c'est un jeu ou une sortie supprimée, mais aussi vient l'heure des récompenses, bien douce celle-là...

LUCIE.

École primaire complémentaire

DICTÉES

I

LE MEILLEUR VOISINAGE

Autrefois, du temps que la reine Berthe filait et que le Christ gouvernait le monde, lorsqu'un étranger s'informait par hasard de l'emplacement de telle ou telle maison dans une ville chrétienne: "Elle est, répondait-on, à vingt pas, à trente pas, à cent pas de l'église." Le centre de la cité, c'était l'église; et le centre de l'église, c'est le tabernacle, c'est Jésus-Christ, c'est Dieu. En ce temps-là, on ne s'orientait pas autrement: ô siècles barbares!

Heureuses les maisons qui étaient le plus près du tabernacle: il y avait pour elles je ne sais quelle bénédiction particulière. Leurs habitants pouvaient, durant la nuit, contempler, à travers les vitraux presque éteints, l'humble lumière qui brillait au-dessus de l'autel. Ils la voyaient, mais non sans émotion, et pensaient au Sauveur des hommes qui là, tout près d'eux, veillait sur leurs maisons, sur leur honneur, sur leur salut, sur celui de tous les hommes.

Je suis encore un de ces privilégiés: ma chambre n'est pas loin de l'église; le concert que les cloches donnent tous les jours aux oreilles et aux âmes chrétiennes, ce beau concert n'est pas perdu pour moi, et de mon lit jusqu'au sanctuaire où Dieu repose, il n'y a guère d'intervalle que celui de ma paresse.

LÉON GAUTIER.

Analyse logique: Heureuses les maisons qui étaient le plus près du tabernacle.

Léon Gautier: Écrivain français renommé, éminent catholique, a publié vers 1885 trois volumes de critiques littéraires dont la lecture offre toujours un vif intérêt. Il a aussi écrit une histoire de la Chevalerie d'une haute valeur historique.

II

LA DÉVOTION AUX ÂMES DE PURGATOIRE

S'il est une dévotion naturelle à tout cœur chrétien et qui soit universellement pratiquée dans l'Église, c'est bien la dévotion aux âmes du Purgatoire. *Éclairés* par une sorte d'instinct religieux, certains philosophes de l'antiquité païenne ne concevaient-ils pas eux-mêmes la nécessité d'un lieu d'expiation où les défunts appelés aux délices de l'Élysée, se purifieraient auparavant de toutes les souillures humaines? C'est ainsi qu'un autre philosophe moderne, le ricaneur et impie *Voltaire*, devenant apologiste malgré lui, s'attachait à démontrer l'existence du Purgatoire dont il affirmait avoir découvert comme une preuve morale chez le prince des poètes latins, Virgile.

"L'ÉVANGILE DANS LA VIE"

Paris, Rue d'Armaillé, 17e.

Explications.—Justifier l'orthographe des participes passés: *pratiquée, éclairés, appelés.*—*Délices de l'Élysée:* l'Élysée (ou les *Champs Élysées*) était le séjour des âmes vertueuses, d'après la mythologie des Grecs et des Romains; les *délices de l'Élysée*, c'étaient donc les joies attribuées aux ombres vertueuses de l'antiquité. Dans le langage moderne, l'Élysée est la résidence officielle du Président de la République française.—*Purifieraient:* Pourquoi *fie* dans ce verbe?—*Auparavant*, un synonyme de cet adverbe: *avant*; on doit dire *avant qu'il vienne*

et non auparavant qu'il vienne; avant de partir et non auparavant de partir.—Voltaire, homme de génie, mais mauvais génie: il eut au cœur deux haines: la haine de Dieu et de l'Église catholique; il exerça une influence des plus pernicieuses dans la société française au 18^e siècle.

RÉCITATION

LES AMIS DISPARUS

Ainsi nous mourons feuille à feuille,
Nos rameaux jonchent le sentier;
Et quand vient la main qui nous
[cueille,
Qui de nous survit tout entier ?

Ces contemporains de nos âmes,
Ces mains qu'enchaînait notre main,
Ces frères, ces amis, ces femmes
Nous abandonnent en chemin.

A ce chœur joyeux de la route
Qui commendait à tant de voix,
Chaque fois que l'oreille écoute,
Une voix manque chaque fois.

Chaque jour l'hymne recommence
Plus faible et plus triste à noter:
Hélas! c'est qu'à chaque distance
Un cœur cesse de palpiter.

Adieu les voix de notre enfance!
Adieu l'ombre de nos beaux jours:
La vie est un morne silence,
Où le cœur appelle toujours!

LAMARTINE,
Célèbre poète français du XIX^e siècle
(1790-1869).

Phrases à analyser

CHAQUE MOT DE MA PRIÈRE

Chaque mot de ma prière, lentement et pieusement récitée, est un rayon que j'ajoute à la gloire de Dieu.

Chaque mot de ma prière compense un blasphème.

Chaque mot de ma prière arrête une punition du Ciel.

Chaque mot fait tomber du Cœur de Jésus une grâce spéciale sur l'âme d'une personne mourante, ou sur une âme tentée de commettre un péché mortel.

Chaque mot allège les souffrances d'une âme du purgatoire.

COMPOSITION

SUJET A DÉVELOPPER

Développer cette pensée de l'Écriture: "C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts".

DÉVELOPPEMENT

Quel est celui de nous dont le cœur ne s'attriste pas aux approches de cette semaine consacrée aux morts? Tous, nous avons conduit un ami, un parent plus ou moins cher à cette dernière demeure qu'on appelle le cimetière. Et souvent, dans les moments de tristesse, nous sommes revenus à cette place où repose l'être aimé verser des larmes et déposer des fleurs.

Certes, elle est touchante cette coutume qui, chaque année, fait diriger les foules vers les tombeaux pour les orner de verdure; mais cela est-il suffisant? Pour nous qui savons si bien que seule la dépouille mortelle est là mais l'âme est loin, que cette âme vit et souffre peut-être, cela est insuffisant...

Souvenons-nous de la parole de l'Écriture: "C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts." Que sont les fleurs, que sont les plus riches mausolées, auprès de la plus petite invocation de pitié jetée à Dieu pour ces âmes.

Se souvenir des disparus est bien; prier pour eux est meilleur. C'est une sainte pensée; elle prouve d'abord notre foi et notre soumission aux ordres de Dieu; elle prouve que si la séparation matérielle s'est faite, celle des âmes ne peut pas l'être. De plus, c'est une salutaire pensée que de prier pour les morts. Parfois le doute nous déchire sur leur existence future, nous redoutons qu'ils ne soient malheureux. Dieu nous a révélé de si terribles secrets. Mais n'oublions pas que s'il est un juge sévère, il est aussi un père indulgent et qu'il a pitié de tous les cris de détresse qui vont vers lui. Il nous écoute quand fidèlement, avec une foi inaltérable, nous lui rappelons

ceux qu'il nous a enlevés et que nous lui demandons miséricorde pour eux.

Dans chaque paroisse, il y a une œuvre spéciale pour les "Âmes du Purgatoire"; on dit des messes et des prières à leur intention; on allège

ainsi leurs souffrances, on les termine même!... Arrêtons-nous sur cette pensée que nos prières délivrent des âmes malheureuses, et nous prendrons la sainte et salutaire habitude de prier pour les morts.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE, MESURAGE, ALGÈBRE

Arithmétique

COURS INFÉRIEUR

1^{ère} ANNÉE

1. Exercices oraux:—

- a. Comptez de 1 à 20 des bâtonnets—des marbres—des noisettes, etc.
- b. Comptez de 20 à 1 des crayons, des billes, etc.
- c. Combien font dix et un—douze et un—dix-neuf et un—onze moins un—quinze moins un?
- d. Prenez soit des boutons, soit des cailloux et cherchez combien font 2 fois 3; 2 fois 5; 2 fois 7; 2 fois 10.
- e. Prenez 20 bûchettes ou 20 fèves et partagez-les 1° en groupes de 10; 2° en groupes de 5; 3° en groupes de 4.

2. Exercices écrits:—

- a. Écrivez en chiffres les nombre de 1 à 20 et de 20 à 1.
- b. Combien font:

| | | | |
|-------|-------|-------|-------|
| 15+1? | 20-1? | 15+2? | 20-2? |
| 16+1? | 19-1? | 15+4? | 19-4? |
| 17+1? | 18-1? | 16+3? | 18-3? |
| 18+1? | 17-1? | 17+2? | 17-2? |
| 19+1? | 16-1? | 18+2? | 16-1? |

c. Jeanne avait 20 lignes à écrire. Elle en a écrit 17. Combien lui en reste-t-il à écrire?

d. Jean a lu 10 lignes le lundi, 5 lignes le mardi et 3 lignes le mercredi. Combien a-t-il lu de lignes en tout?

2^o ANNÉE

1. Exercices oraux:—

- a. Comptez à haute voix de 360 à 400.

- b. Comptez à rebours de 500 à 475.
 c. Comptez par 5 de 315 à 400, puis de 425 à 475.
 d. Comptez de 2 en 2 de 403 à 451, puis de 500 à 450.
 e. Combien font 3 pièces de 50 sous et une pièce de 25 sous ?
 f. Que reste-t-il sur 5 piastres, quand on ôte 25 sous ?

2. Additions et soustractions (écrites):

| | | | | | |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 124 | 258 | 48 | | | |
| + 33 | + 123 | + 175 | 378 | 426 | 490 |
| + 27 | + 46 | + 256 | - 169 | - 147 | - 276 |
| ----- | ----- | ----- | ----- | ----- | ----- |

3. Multiplications:

| | | | | | |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 235 | 136 | 56 | 38 | 73 | 129 |
| × 2 | × 3 | × 4 | × 5 | × 6 | × 3 |
| ----- | ----- | ----- | ----- | ----- | ----- |

4. Pendant la première semaine de novembre Rougette a donné 168 livres de lait et Caillette 18 livres de plus. Combien ont-elles donné de livres ensemble ?

5. Louise porte au village 3 poulets qu'elle vend \$1.25 chacun. Elle arrête ensuite à l'épicerie et achète 4 livres de thé à 28 sous la livre. Combien d'argent rapporte-elle à la maison ?

COURS MOYEN

3^e ANNÉE

1. Un cultivateur a un lot de blé pesant 5860 livres et un autre pesant 8425 livres. Il en met de côté 2470 livres pour la semence et vend le reste à 84 sous le minot de 60 livres. Combien reçoit-il ?

Solution : $5860 + 8425 = 14285$ lbs. Poids total.
 $14285 - 2470 = 11815$ lbs. Ce qui reste à vendre.
 $11815 \div 60 = 196\frac{1}{2}$ minots.
 $\$0.84 \times 196\frac{1}{2} = \165.41 . Rép.

2. Ma récolte de patates pour 1935 s'élève à 1240 minots, estimés à 48 sous chacun. J'ai dépensé pour la semence 85 minots de patates choisies valant 64 sous chacun, 60 voyages de fumier à 45 sous et 400 livres d'engrais chimique à \$25. la tonne. Quel est mon profit net ?

Solution : Valeur des patates: $\$0.48 \times 1240 = \595.20 .
 Dépenses: Semence: $\$0.64 \times 85 = \54.40
 Fumier: $\$0.45 \times 60 = \27.00
 Engrais chimique: $\frac{4800 \times 25}{2000} = \60.00

Total \$141.40

Profit net: $\$595.20 - \$141.40 = \$453.80$. Rép.

4^e ANNÉE

1. J'ai reçu \$1.14 pour une tinette de beurre pesant $4\frac{3}{4}$ livres. Combien recevrai-je pour une tinette dont le poids est de 6 livres et 6 onces ?

Solution : $4\frac{3}{4}$ rapportent \$1.14

$$\frac{6\frac{6}{16}}{4\frac{3}{4}} = \frac{?}{1.14}$$

$$1 \text{ livre} = \frac{\$1.14}{4\frac{3}{4}}$$

$$6\frac{6}{16} = \frac{\$1.14 \times 6\frac{6}{16}}{4\frac{3}{4}} = \$1.53. \text{ Rép.}$$

2. On partage un sac de farine entre 3 familles pauvres. La première en reçoit les 0.375 la seconde les $\frac{2}{5}$, et la troisième le reste. Trouvez la part de chaque famille si le sac pèse 98 livres.

Solution : $0.375 = \frac{375}{1000} = \frac{15}{40} = \frac{3}{8}$. Part de la 1^{ère}.

$$\frac{3}{8} \times \frac{2}{5} = \frac{15+16}{40} = \frac{31}{40}. \text{ Parts des deux premières.}$$

$$\frac{40}{40} - \frac{31}{40} = \frac{9}{40}. \text{ Part de la 3^e.}$$

$$\frac{98 \times 3}{8} = 36\frac{3}{4} \text{ lbs. 1^{ère}}$$

$$\frac{98 \times 2}{5} = 39\frac{1}{5} \text{ lbs. 2^e}$$

$$\frac{98 \times 9}{40} = 22\frac{1}{20} \text{ lbs. 3^e.}$$

} Rép.

COURS SUPÉRIEUR

5^e ANNÉE

1. Trois hommes ont mis 18 jours pour labourer 45 arpents de terre. Combien d'arpents 5 hommes pourraient-ils labourer en 15 jours ?

Solution : 3 h. en 18 j. font 45 arp.

$$5 \text{ h. en 15 j. font } ?$$

$$1 \text{ h. en 18 j. fait } \frac{45}{3}$$

$$5 \text{ h. en 18 j. font } \frac{45 \times 5}{3}$$

$$5 \text{ h. en 1 j. font } \frac{45 \times 5}{3 \times 18}$$

$$5 \text{ h. en 15 j. font } \frac{45 \times 5 \times 15}{3 \times 18} = \frac{125}{2} = 62\frac{1}{2} \text{ arp. Rép.}$$

Plus brièvement :

$$\frac{45 \times 5 \times 15}{3 \times 18} = \frac{125}{2} = 62\frac{1}{2}. \text{ Rép.}$$

2. Si 8 hommes en 6 jours battent 1200 minots de blé, combien de jours faudra-t-il à 6 hommes pour battre 1500 minots ?

Solution : 8 h. battent 1200 m. en 6 j.

$$6 \text{ h. " 1500 " " ?}$$

$$1 \text{ h. pour battre 1200 m. prendrait } 6 \times 8$$

$$6 \text{ h. pour battre 1200 m. prendraient } \frac{6 \times 8}{6}$$

$$6 \text{ h. pour battre 1 m. prendraient } \frac{6 \times 8}{6 \times 1200}$$

$$6 \text{ h. pour battre 1500 m. } \frac{6 \times 8 \times 1500}{6 \times 1200} = 10 \text{ j. Rép.}$$

6^e ANNÉE

1. Un cercle de ménagères achètent en gros 25 sacs de sucre granulé à \$5.20 le sac, 50 douzaines de boîtes à conserves à \$1.20 la grosse et une sertisseuse cotée à \$8.40. Elles payent comptant et donnent \$131.45. Quelle remise ont-elles obtenue ?

Solution : 25 sacs à 5.20 = \$130.

$$\frac{50 \times 1.20}{12} = \dots\dots\dots \$5.$$

1 sertisseuse. 8.40

Total . . . \$143.40

$$\$143.40 - \$131.45 = \$11.95$$

Sur \$143.40 on accorde \$11.95

$$\text{" } \$1. \quad \text{"} \quad \frac{11.95}{143.40}$$

$$\text{" } \$100 \quad \text{"} \quad \frac{\$11.95 \times 100}{143.40} = \$8\frac{1}{3}. \text{ Rép. } 8\frac{1}{3}\%.$$

2. L'herbe perd environ 62% de son poids par la fenaison. Un cultivateur, après avoir mis de côté 40% de sa récolte de foin pour ses bestiaux, vend le reste à \$12.50 la tonne et reçoit en paiement \$581.25. Quel était le poids de sa récolte en vert ?

Solution : Nombre de tonnes vendues: $\$581.25 \div \$12.50 = 46\frac{1}{2}$.

60% de la récolte = $46\frac{1}{2}$ tonnes.

100% " " = ?

$$\frac{46\frac{1}{2} \times 100}{60} = 77.5 \text{ tonnes.}$$

Puisque la perte par le séchage est de 62%, il ne reste que 38%

38% du foin vert = 77.5 tonnes.

$$100\% \text{ " " " } = \frac{77.5 \times 100}{38} = 203\frac{1}{8} \text{ tonnes. Rép.}$$

7^e ANNÉE

1. Un cultivateur a suffisamment de fourrage pour nourrir 35 vaches pendant 190 jours, à raison de 30 livres par jour. Si, au bout de 40 jours, il vend 5 de ses vaches, combien de jours pourra-t-il nourrir celles qui restent, s'il diminue leur ration de 5 lbs par jour ?

Solution : Au bout de 40 jours le problème se pose comme suit :

35 vaches peuvent être nourries 150 j. à raison de 30 lbs.

30 " " " " ? " " 25 lbs.

$$\frac{160 \times 35 \times 30}{30 \times 25} = 210 \text{ jours. Rép.}$$

2. Deux cultivateurs louent un pâturage pour leurs animaux, au prix de \$35. Le premier y met 4 chevaux et le second 6 vaches. Combien chacun devra-t-il payer, si l'on estime que 2 vaches mangent autant que 3 chevaux ?

Solution : La consommation d'une vache = $\frac{3}{2}$ de celle d'un cheval.
 " " de 6 vaches = $\frac{3}{2} \times 6 = 9$ fois celle d'un cheval.
 On partagera donc proportionnellement à 4 et 9.
 $4 + 9 = 13$
 Le 1^{er} paiera $\frac{\$35 \times 4}{13} = \$10.77.$ } *Rep.*
 Le 2^e paiera $\frac{35 \times 9}{13} = 24.23.$

8^e ANNÉE

1. L'escompte en dehors d'un billet payable dans 82 jours a été de \$5.98. Trouvez le montant du billet, le taux de l'escompte étant 7%.

Solution : Esc. pour 1 an = $\frac{\$5.98 \times 365}{82} = \$26.62.$
 7% du billet = \$26.62
 100% " " = $\frac{\$26.62 \times 100}{7} = \$380.29.$ *Rep.*

2. J'ai reçu un billet payable dans 6 mois. Comme j'ai besoin d'argent immédiatement, je le vends à un ami qui m'en remet la valeur, moins l'escompte en dedans au taux de 7%. Trouvez le montant du billet, si l'escompte est \$3.64. (Ne pas tenir compte des jours de grâce).

Le taux pour 6 mois est de $\frac{7\% \times 6}{12} = 3\frac{1}{2}\%$
 $3\frac{1}{2}\%$ de la valeur actuelle = \$3.64
 100% " " = $\frac{3.64 \times 100}{3.5} = \$104.$
 Montant ou valeur nominale = $\$104 + \$3.64 = \$107.64.$ *Rep.*

3. L'escompte vrai d'un billet escompté pour 73 jours à 6% est de \$36. L'escompte en dehors aurait été de \$36.432. Quel est le montant du billet ?

Solution : Taux pour 73 jours = $6\% \times \frac{73}{365} = 1\frac{1}{5}\%$
 Différence = $\$36.432 - \$36. = 0.432$
 $1\frac{1}{5}\%$ de l'escompte en dedans = 0.432
 100% " " " " = $\frac{0.432 \times 100}{1\frac{1}{5}} = \$36.$
 Escompte en dehors = $\$36. + \$0.432 = \$36.432.$
 Valeur actuelle = $\frac{\$36 \times 100}{1\frac{1}{5}} = \$3000.$
 Valeur nominale = $\$3000 + 36 = \$3036.$ *Rep.*

SECTION INDUSTRIELLE

7^e ANNÉE

Mesurage

1. Une pièce de terre a la forme d'un triangle scalène dont les côtés mesurent respectivement 120 verges, 136 verges et 160 verges. On le partage en deux parties au moyen d'une clôture établie selon la perpendiculaire abaissée du sommet opposé sur le grand côté. Quelle sera la superficie de chaque partie ?

Solution : Trouvons la superficie du triangle:

$$\frac{120 + 136 + 160}{2} = 208$$

$$\sqrt{208(208 - 120)(208 - 136)(208 - 160)} = 7953.5$$

$$\text{Hauteur ou perpendiculaire} = \frac{7953.5 \times 2}{160} = 99.42$$

$$\text{Base de la plus petite partie} = \sqrt{120^2 - 99.42^2} = 67.2$$

$$\text{Superficie} = \frac{67.2 \times 99.42}{2} = 3340.5 \text{ v.c. } \textit{Rép.}$$

$$\text{Superficie de l'autre partie} = 7953.5 - 3340.5 = 4613 \text{ v.c. } \textit{Rép.}$$

2. Sur chacun des côtés d'un hexagone régulier, on élève un triangle équilatéral, de manière à former une étoile à six pointes. Quelle est la superficie de l'étoile, si le côté de l'hexagone est de 8 pouces ?

La superficie de l'étoile est deux fois celle de l'hexagone.

Superficie de l'hexagone égale:

$$8^2 \times 0.433 \times 6 = 166.272$$

$$166.272 \times 2 = 332.544 \text{ po. car. } \textit{Rép.}$$

Algèbre

1. Un autobus part de Québec et se dirige sur Montréal à une vitesse moyenne de 30 milles à l'heure. Au même moment part de Montréal un autre autobus qui descend vers Québec à raison de 35 milles à l'heure. A quelle distance de Québec se rencontreront-elles si l'on compte 180 milles entre les deux villes ?

Solution : Soit x la distance de Québec ou l'espace parcouru par le 1^{er}.

Alors $180 - x$ distance de Montréal ou l'espace parcouru par le 2^e

$$\frac{x}{30} \text{ temps du 1^{er}}$$

$$\frac{180 - x}{35} \text{ temps du 2^e}$$

Ces temps sont égaux et on peut écrire:

$$\frac{x}{30} = \frac{180 - x}{35}$$

$$7x = 1080 - 6x.$$

$$7x + 6x = 1080$$

$$x = \frac{1080}{13} = 83\frac{1}{13} \text{ milles. } \textit{Rép.}$$

2. Un autobus part de Lévis et file vers Sherbrooke à raison de 28 milles à l'heure. Une demi-heure après son départ, un taxi se met à sa poursuite avec une vitesse moyenne de 40 milles à l'heure. A quelle distance de Lévis atteindra-t-il l'autobus ?

Solution : Soit x la distance ou l'espace parcouru par chaque machine

$$\text{Alors } \frac{x}{28} = \text{temps du 1^{er}}$$

$$x = \frac{140}{3} = 46\frac{2}{3} \text{ m. } \textit{Rép.}$$

$$\frac{x}{40} = \text{temps du 2^e}$$

$$\frac{x}{28} - \frac{x}{40} = \frac{1}{2}$$

$$10x - 7x = 140$$

$$3x = 140$$

8^e ANNÉE

Mesurage

1. Trouvez 1° la superficie du cercle circonscrit à un hexagone de 100 pouces carrés; 2° la superficie d'un des segments compris entre les côtés de l'hexagone et la circonférence.

Solution : Chacun des 6 triangles équilatéraux de l'hexag. = $100 \div 6 = 16.66$

$$\text{Carré du côté ou le carré du rayon} = \frac{16.66 \cdot 66}{0.433}$$

Superficie du cercle:

$$\text{Superficie du cercle} = \frac{16.66 \cdot 66 \cdot 66 \times 3.1416}{0.433} = 120.92. \text{ Rép.}$$

$$\text{Superf. d'un segment} : \frac{120.92 - 100}{6} = 3.48. \text{ Rép.}$$

2. Une plate-bande en forme de couronne a 12 pieds de rayon intérieur et 20 pieds de rayon extérieur. Elle est coupée en 4 parties égales par des allées correspondant à des arcs de 24°. Quelle est la superficie de chaque partie ou segment ?

Solution : Superf. de la couronne = $(R^2 - r^2) 3.1416 = (20^2 - 12^2) 3.1416 = 804.2496.$

$$\text{Chaque allée} = \frac{804.2496 \times 24}{360} = 53.61664$$

$$\text{Les 4 allées} = 53.61664 \times 4 = 214.46656$$

$$\text{Chaque segment} = \frac{804.2496 - 214.46656}{4} = 147.44576. \text{ Rép.}$$

Algèbre

1. Décomposez en facteurs les expressions suivantes:

$$a) x^4 - 36$$

$$c) (3v+4)^2 - (2y-5)^2$$

$$b) a^2 - (m-n)^2$$

$$d) c^2 + b^2 - a^2 - 2bc$$

Solution : a) $x^4 - 36 = (x^2 + 6)(x^2 - 6). \text{ Rép.}$

$$b) a^2 - (m-n)^2 = (a+m-n)(a-m+n). \text{ Rép.}$$

$$c) (3v+4)^2 - (2y-5)^2 = (3v+4+2y-5)(3v+4-2y+5)$$

$$\text{ou } (3v+2y-1)(3v-2y+9) \text{ Rép.}$$

$$d) c^2 + b^2 - a^2 - 2bc = (b^2 - 2bc + c^2) - a^2 = (b-c+a)(b-c-a) \text{ Rép.}$$

2. Un homme place les $\frac{2}{3}$ de sa fortune moins \$800. à 5%, le $\frac{1}{5}$ plus \$50. à 4%, et le reste à 6%. Quelle est sa fortune, si le premier placement lui rapporte \$173 de plus que les deux autres ensemble ?

Solution : Soit x la fortune

Alors $\frac{2x}{3} - 800$ le 1^{er} placement.

et $\frac{x}{5} + 50$ le 2^e placement

et $\frac{2x}{15} + 750$ le 3^e placement.

$$\frac{5(\frac{2x}{3} - 800)}{100} = \frac{4(\frac{x}{5} + 50)}{100} + \frac{6(\frac{2x}{15} + 750)}{100} + 173$$

$$\frac{10x}{3} - 4000 = \frac{4x}{5} + 200 + \frac{12x}{15} + 4500 + 17300$$

$$50x - 60000 = 12x + 3000 + 12x + 67500 + 259500$$

$$50x - 12x - 12x = 60000 + 3000 + 67500 + 259500$$

$$26x = 390000$$

$$x = \frac{390.000}{26} = \$15000. \text{ Rép.}$$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

L'ÉGLISE ET LE PROGRÈS SOCIAL

Le christianisme refait et transforme l'humanité, et, à chaque étape qu'elle franchit, il lui dit qu'elle application elle peut et doit faire de l'éternelle justice.

Les besoins d'aujourd'hui créent donc les devoirs d'aujourd'hui, et nous n'avons pas le droit, nous, catholiques, de rester étrangers aux problèmes qui agitent la société.

Parce que dans cette foule qui proteste qu'elle n'a ni assez de repos, ni assez d'air, ni assez d'hygiène, ni assez de sécurité pour l'avenir, le grand nombre ne sait plus, hélas! qu'il a besoin aussi et surtout de Jésus-Christ, allons-nous dire qu'il n'y a que des énergumènes? Et quand elle réclame une distribution plus juste des charges et des bénéfices de la société, oserons-nous, parce qu'elle se laisse emporter, dans son impatience, à vouloir tout réduire au même niveau, oserons-nous lui répondre que le seul moyen de faire à chacun sa part, c'est de laisser les choses s'arranger toutes seules? A cette multitude, il faut rendre Dieu, mais il faut également l'aider dans sa marche ascendante vers une vie plus assurée, plus indépendante et plus douce, afin qu'elle puisse, en effet, sentir que tous les hommes sont frères, et apprendre à prier avec confiance notre Père qui est aux cieux. Ramenés à la mesure du possible, ses vœux sont légitimes. Les combattre, c'est lutter contre la justice; s'en désintéresser, c'est vivre en banni de son temps.

Mgr BRETON,
Évêque français.

EN ÉTHIOPIE

Actualité géographique

Le Père Louis Jalabert, s. j., a publié il y a quelques semaines dans les Études, de Paris, une très intéressante étude sur l'Éthiopie, pays africain vers lequel toutes les nations de la terre jettent un regard plein d'inquiétude. L'Éthiopie est située au sud de l'Égypte et comprend le haut Nil et l'Abyssinie. Forme un empire gouverné par le négus; sa population est de 10,000,000 d'habitants. Nous détachons du travail du P. Jalabert, le passage qui suit:

Terre promise des chasseurs de trophées; royaume chrétien, le seul de l'Afrique tropicale, défriché jadis par un saint Frumence, l'Éthiopie est l'un et l'autre. Mais elle est tant d'autres choses à la fois que ni l'une ni l'autre de ces images ne suffisent à encadrer la variété de ses aspects et la richesse de son passé. Fournaise et paradis, déserts calcinés et vallées bucoliques, gîte de grands fauves et de troupeaux dignes d'Abraham; habitat de nomades sanguinaires et de paisibles laboureurs, de patriarches bibliques et de hobereaux bronzés, entourés de hordes d'anciens esclaves noirs; mélange de primitifs et d'aristocrates raffinés: l'Éthiopie est tout cela, tout cela à la fois. Par les mœurs qui y coexistent ou s'y superposent, c'est encore le pays des vieilles libertés communautaires et le royaume de toutes les corvées, la terre de l'hospitalité arrosée d'hydromel et la route de la traite, la patrie d'élection des douces coutumes agrestes et le cruel domaine des "flambeurs d'hommes". Tous les contrastes semblent s'y être donné rendez-vous pour en multiplier la prodigieuse diversité et en accroître la mystérieuse attirance: capitales déchues, Aksoum, Gondar, Ankober, Entotto, somnolant dans l'oubli et la décrépitude, et villes toutes neuves fleuries comme d'immenses jardins, Dirré-Daoua et Addis-Abeba; minables villages en torchis et vieilles églises ornées de naïves fresques coptes; toucouls pouilleuses et monastères d'une massive richesse. Par une sorte de paradoxe auquel l'Asie nous a accoutumés, dans l'Éthiopie d'aujourd'hui où brille l'électricité et commencent à fumer les cheminées d'usines, on se retrouve, à un tournant de piste, au temps légendaire de Salomon et de la reine de Saba, dans le contraste étourdissant d'un

pays à la fois en retard de deux à trois millénaires et prenant le départ vers la civilisation à l'allure la plus modernes.

Comprise entre l'Érythrée, et les Somalies (française, anglaise, italienne) au nord et à l'est, l'Afrique Orientale anglaise au sud, et le Soudan anglo-égyptien à l'ouest, l'Éthiopie a deux fois la superficie de la France (1,120,000 kilomètres carrés). Ce serait donc un très grand état s'il ne disparaissait presque dans l'immensité de l'Afrique, où rien n'est à l'échelle de nos mesures occidentales. Pays africain, pays tropical, l'Éthiopie présente, à l'encontre de ce double caractère géographique, le paradoxe, également double, d'"une sorte d'Europe égarée sous les tropiques" et d'une "Suisse africaine". Aucun autre pays ne réserve au voyageur cette surprise de cheminer des jours et des jours dans des plaines calcinées où il s'est senti brûlé à mourir par l'haleine d'un four, pour déboucher, au terme de laborieuses escalades, sur des plateaux où dorment des lacs suisses, tandis que sur l'horizon se cabrent de puissantes montagnes casquées de neiges permanentes. Partir des abords dévorants de la mer Rouge pour atteindre à des cimes qui rivalisent, à quelques centaines de mètres près, avec le mont Blanc! Étonnante surprise. Il est vrai que les distances se mesurent à l'échelle africaine, et que les étapes se comptent par centaines pour accéder de l'enfer des Somalies au paradis alpestre de hauts plateaux et des sommets inviolés.

Les ressauts de l'ossature du massif éthiopien y déterminent trois zones qui s'étagent au-dessus de la brûlante couronne des déserts. Dans ces plaines farouches d'où monte une haleine embrasée qui semble se condenser en une buée ardente de sable rouge, circulent de rares nomades. Terrés comme des bêtes de proie, les habitants de ces régions maudites vivent de sang et de rapine.

La première zone accidentée—la zone inférieure—au regard de l'enfer des basses terres, n'est plus qu'un purgatoire, en dépit de son nom abyssin qui semble évoquer l'idée de "rôtir" ou de "brûler". Entre 800 et 1,500 mètres d'altitude, la chaleur y est supportable, bien qu'au soleil on enregistre jusqu'à 75°, et que, loin des rivières, tout y soit tellement calciné que "les pierres même semblent souffrir". Mais l'eau est là, presque partout dans les vallées profondes, au creux des crevasses gigantesques qui s'ouvrent souvent brusquement sous les pas, à des 1,000 ou 1,200 mètres de profondeur. Si les cimes sont pelées et semblent fumer dans le brassissement de l'implacable soleil, les vallées y sont d'une prodigieuse fertilité. C'est la brousse africaine, touffue, foisonnante après les pluies, relevée, de-ci de-là, de grands mimosas parasols d'où pendent les nids en herbe tressée de milliers d'oiseaux de toutes couleurs. Dans ces "réserves" naturelles pullulent lions, léopards, rhinocéros, buffles, éléphants, autruches, gazelles, girafes, onagres, hippopotames et crocodiles. Paradis des chasseurs, mais aussi royaume de la fièvre. C'est elle qui brûle d'un éclat étrange dans les yeux trop brillants des nomades et des plus rares sédentaires dont les pailletes, entourées chacune d'une clôture de branchages épineux, se serrent, par-ci par-là, en minuscules villages. Dans ces toucouls hospitalières, le voyageur ou le chasseur trouvera l'accueil cordial de populations simples et douces; mais il lui faudra payer l'abri partagé avec chèvres, moutons, ânes et mules, d'une large dîme de sang extorquée par des myriades de punaises qui, à la nuit tombante, l'enserreront de leurs nappes voraces.

Avec la zone moyenne,—entre 1,500 à 2,500 mètres,—la végétation se fait plus drue, et plus dense la population. Sur ces premiers plateaux, l'Européen se retrouve chez lui. A peu près toutes les céréales et les légumes des pays tempérés y prospèrent. Mais la vitalité puissante de la terre africaine se manifeste dans le foisonnement luxuriant de tout ce qui pousse, la fécondité de tout ce qui vit; forêts vierges évoquant la marée immense de la sylve équatoriale, où toutes les essences se trouvent représentées, depuis l'acacia, le mimosa, le sycomore, jusqu'au palmier et à ces euphorbiacées si spécifiquement éthiopiennes.

A la forêt qui s'éclaircit et brusquement s'arrête, succèdent tantôt des pâturages à perte de vue où vaguent d'immenses troupeaux de moutons et de chèvres, et tantôt l'ondulation infinie de champs verdoyants ou dorés de sorgho, d'orge et de maïs. Des plates-formes de branchages hautes de 4 à 5 mètres dominant de loin en loin la houle des moissons. De là-haut des vigies turbulentes surveillent et défendent la récolte. A grand renfort de cris sauvages et de claquements de fronde de paille, des gamins bruns mettent en émoi des tourbillons d'oiseaux jaunes. On voit les pillards tourner, s'abattre, repartir, s'enlevant en nuées de safran, pour aller se reposer ailleurs, jusqu'à ce que leur jabot soit garni. Deux récoltes par an, parfois trois, font de cette région de l'Éthiopie, où règne un perpétuel printemps, un pays d'une incomparable richesse.

Montons encore pour atteindre la région des hauts plateaux du Choa et de l'Harrar. Au delà de 3,000 mètres, l'alpage n'est plus habité; mais entre 2,500 et les premiers ressauts des hauts sommets, s'étalent à perte de vue d'immenses plateaux moutonnant de verdure ou de moissons. D'innombrables troupeaux, des villages aux toits de chaume serrés sous des bosquets d'euphorbes, une délicieuse fraîcheur sous un soleil éblouissant: toute cette vie sereine et calme, que les formes harmonieuses des montagnes proches semblent bercer dans leurs molles ondulations, ne donne-t-elle pas l'impression de la Suisse la plus suavement bucolique? Mais une Suisse sous les tropiques.

LOUIS JALABERT, S. J.

QUESTIONS DE FRANÇAIS

“Educationnel”: un mot anglais qu'on espère en vain avoir tué, et qu'il faut retuer souvent.

“Réouvert”: pas français; c'est *rouvert* qu'il faut dire. Le verbe *réouvrir* n'existe pas, mais *rouvrir*. On dit cependant *réouverture*, par une de ces inconséquences dont la langue fourmille.

Concordance.—“M. le doyen ne voulut point que l'assemblée se dispersât sans qu'il ait adressé ses remerciements. . . .” La correction demandait *eût adressé*. La phrase, par ailleurs, n'aurait pas été moins euphonique si la concordance des temps avait été observée, et elle aurait gagné en exactitude. Les Français d'aujourd'hui prennent de grandes libertés avec cette règle fondée sur la nature; aussi leur langue perd-elle, chez beaucoup, de sa précision et de sa netteté, si remarquables chez les anciens auteurs.

Nier.—Ce verbe, suivi de *que*, veut le subjonctif: je nie qu'il ait dit cela. Néanmoins, si la proposition complétive exprime une évidence, en mettra l'indicatif: les athées nient qu'il y a un Dieu. Si le verbe *nier* est accompagné d'une négation, savoir, *ne pas nier*, on n'emploie pas, avec le verbe complétif, la particule *ne*, comme avec les verbes de *doute*: je ne nie pas que vous soyez habile. On trouve cependant quelques exemples contraires chez les auteurs classiques. Ainsi Bossuet a dit: “L'on ne peut nier que la longue vie ne soit souhaitable.” Et Molière: “je ne puis pas nier qu'il n'y ait eu des Pères de l'Eglise qui ont condamné la comédie.”

Vis-à-vis.—S'emploie avec *de*: *vis-à-vis de moi*, et non *vis-à-vis moi*; être *vis-à-vis de rien* et non *vis-à-vis rien*. La préposition peut toutefois se supprimer en certains cas, mais seulement dans le langage familier, dit l'abbé Ragon: *vis-à-vis la maison.*—*Vis-à-vis* ne peut se dire, au figuré, pour *envers*, à l'égard de. Ex.: cet élève a été impoli *envers* son maître, et non *vis-à-vis de* son maître.

“On a déclaré, hier soir, sous bonne autorité. . . .” “Sous est français, bonne est français, autorité est français, mais sous bonne autorité n'est pas français. Il faut dire: On a déclaré, de bonne source.

Bergère.—Larousse nomme ainsi un fauteuil large et profond. Mais chez nous, une *bergère*, c'est une chaise qui berce, une *berceuse*. Seulement, le peuple prononce *bargère*, selon un vice coutumier, pour les syllabes de ce genre.

“Naguère”.—Il arrive que l'on prend ce mot pour *jadis*, c'est une méprise. *Naguère* est une contraction de *n'a guère* et signifie: *il n'y a pas longtemps*, et non: *il y a longtemps*, qui est le sens de *jadis* (*jam diu*). Sur *jadis*, on n'a pas coutume de se méprendre. Néanmoins je lisais l'autre jour cette phrase: “. . . dont les baptisait *jadis* le cardinal Verdier.” *Jadis-aujourd'hui* fait pendant à *naguère-autrefois*.

“Idiosyncrasie”.

Du grec, ô Ciel! du grec! il sait du grec, ma sœur”...

—*Quoi? Monsieur sait du grec? Ah! permettez, de grâce,*

Que pour l'amour du grec, Monsieur, on vous embrasse.

Le mot ambitieux d'*idiosyncrasie* que plusieurs aiment à employer à la place de *tempérament* rappelle ces vers des *Femmes savantes*. Notre époque n'est pourtant pas à la culture du grec, en quoi elle a évidemment tort, car cela la raffinerait un peu. Mais on n'en veut pas moins étonner le lecteur, et l'on sort *idiosyncrasie*.

N. DEGAGNÉ, ptre.

COURS DE LANGUE ANGLAISE A L'UNIVERSITÉ DE TORONTO.

Dans un rapport en date du 14 septembre 1935, M. C.-J. Miller, Inspecteur général des écoles primaires, fait connaître à M. le Surintendant de l'Instruction publique les résultats des cours d'anglais qui ont été donnés, à l'Université de Toronto, à un groupe d'instituteurs et d'institutrices de la Province de Québec. L'honorable M. Delâge a transmis ce rapport intéressant au Secrétaire de la Province, l'honorable M. Athanase David, qui avait assuré le succès de cette initiative.

Quatre-vingt-huit maîtres et maîtresses ont suivi ces cours: 39 institutrices et 49 instituteurs.

Des professeurs éminents avaient été mis à la disposition des organisateurs des cours de français, par l'Université de Toronto.

M. Duncan McArthur, sous-ministre de l'Éducation, M. le Docteur H.-J. Brody, président de l'Université et M. F.-C.-A. Jeanneret, directeur de l'enseignement du français à l'Université de Toronto, collaborèrent avec bienveillance au succès des cours.

Durant toute la durée des cours, du 16 juillet au 9 août, un horaire avait été classé pour chaque jour: Avant-midi: 9 à 11, grammaire, phonétique, littérature, composition, dictée, prose, poésie, traduction; 11 à 12, conférences sur divers sujets, particulièrement se rapportant à l'histoire et à l'Instruction publique.—Après-midi: 2 à 4, conversation anglaise.

A la fin des trois cours, trois jours furent consacrés aux examens. Ceux et celles qui ont obtenu le plus grand nombre de points ont reçu des médailles offertes par les honorables L.-J. Simpson et P. Leduc, membres du Gouvernement de Toronto, et par M. le Dr H.-J. Brody. M. Jeanneret a bien voulu aussi accorder un prix de vingt-cinq piastres.

Voici les conclusions du rapport de M. Miller:

“Monsieur le Surintendant, je n'hésite pas à déclarer que je suis entièrement satisfait des résultats obtenus par ces cours. Nos maîtres-étudiants ont amélioré leur prononciation, appris certains secrets de la grammaire et se sont initiés aux charmes de la langue littéraire anglaise.

“Sans compter les avantages qui en découlent pour les instituteurs et leurs élèves, ces échanges intellectuels ne peuvent provoquer qu'une plus grande intelligence et une plus profonde sympathie entre l'élite de deux populations de mœurs, de langue et d'esprit différents.

“Je forme donc le vœu que l'organisation de ces cours soit continuée.

“Nos maîtres-étudiants me prient de transmettre à qui de droit l'expression de leur vive gratitude pour le grand avantage qui leur a été fourni d'améliorer leurs connaissances en langue anglaise et pour la générosité de l'honorable Secrétaire de la Province à leur égard”.

LA CUISINE RAISONNÉE

Le manuel “LA CUISINE RAISONNÉE” est épuisé. La Congrégation de Notre-Dame ne possède qu'un nombre limité d'exemplaires pour répondre aux besoins les plus pressants des communautés enseignantes. Ce manuel, on le sait, est spécialement à la portée des élèves des classes supérieures. “La Cuisine à l'École complémentaire”, en circulation, répond dans les cours, aux exigences du programme.

La nouvelle édition de “la Cuisine raisonnée” est actuellement en préparation.

“SUR LES ROUTES DE FRANCE”

(par C.-J. Magnan)

Sur les routes de France l'on ne découvre pas seulement de beaux sanctuaires, de vieilles et charmantes églises, de fiers châteaux; l'on apprend aussi de l'art et de l'histoire, l'histoire de la France catholique et aussi l'histoire canadienne. Sur les routes de France, M. Magnan ne perd aucune occasion d'évoquer les souvenirs des aïeux canadiens. Je connais peu de pages aussi touchantes que celles du pèlerinage de l'auteur au berceau de ses ancêtres du Poitou. Le voyageur sait raconter, en style vif. Par son émotion de qualité saine, par son esprit chrétien, peu de livres sont aussi propres à révéler aux enfants et aussi aux grandes personnes le visage de la France que nous aimons, toute cette richesse morale et culturelle où nous avons besoin d'aller retremper notre fidélité française.

L'ABBÉ L. GROULX.

(“*L'Action Nationale*”, Montréal.)

SUR LES ROUTES DE FRANCE est en vente: à Québec, chez Langlais, 239, rue Saint-Joseph, et chez Garneau, 47, rue Buade; à Montréal, chez Beauchemin, 430, rue Saint-Gabriel et à la librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame.

BIBLIOGRAPHIE

Nous accusons réception, avec remerciements, des ouvrages dont les titres suivent :

HORS DES SENTIERS BATTUS.—Essai de méthodologie nouvelle: Méthodologie générale, par le Frère Léon, Mariste, Docteur en sciences pédagogiques.—Cet ouvrage a été publié en Belgique, mais il est en vente à la Maison Provinciale des Frères Maristes, à Iberville, P. Q.

NOUVEAU COURS DE LANGUE ANGLAISE selon la méthode d'Ollendorff.—Ouvrage révisé.—En vente à la Librairie Beauchemin, 430, rue Saint-Gabriel, Montréal.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE PHYSIQUE, rédigé à l'usage des élèves de l'enseignement secondaire, par l'abbé Georges Perras, P. S. S.—Ouvrage de 678 pages, illustré. En vente à la Librairie Beauchemin, 430, rue Saint-Gabriel, Montréal.

LES PROBLÈMES DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE.—Genève, 1935—Publié par le Bureau international du Travail.—Études et Documents, série J (Enseignement), No 4.

AU FOYER DE MON PRESBYTÈRE et “L'Emballément”.—Poèmes et chansons, de M. l'abbé Apollinaire Gingras.—Nouvelle édition.—Préface de M. l'abbé Pierre Gravel, ptre—Imprimerie de Mégantic, Thetford-les-Mines.

SERMONS de M. l'abbé Apollinaire Gingras—Publié par M. l'abbé Pierre Gravel.—Imprimerie de Mégantic, Thetford-les-Mines.—Prix: 50 sous.

GRAMMAR PRACTICE.—Prepared by H. G. Martyn, B.A., D. P.—The Copp Clark Company, Toronto.

COURS D'HYGIÈNE, par le Dr J.-A. Baudoin, professeur à l'Université de Montréal et directeur de l'École d'Hygiène sociale appliquée.

“PERDUE ET RETROUVÉE !”

Un livre qu'il faut se procurer — Un livre qu'il faut propager

Histoire véridique d'un palpitant intérêt. On ne pourra lire ce livre sans ressentir une profonde émotion. Il pourrait être offert comme récompense dans les pensionnats et écoles. Il se présente sous une couverture attrayante, aux couleurs variées et délicates. Il est enrichi de fines illustrations et convient parfaitement comme cadeau pour le nouvel an ou pour un anniversaire. Que d'heures douces et réconfortantes vous passerez en sa compagnie, jeunes, moins jeunes, malades ou vieillards!

Prix: l'unité 75 sous. Pour 12 exemplaires: escompte de 10%. Les commandes peuvent être données par lettre ou par téléphone: Monastère provincial du Bon-Pasteur, 104 Est, rue Sherbrooke, Montréal.

PENSÉES SUR L'ÉDUCATION

La pire détresse pour un peuple est de n'avoir pas reçu l'éducation dont il était digne.
RENÉ BAZIN.

L'État assiste la famille et ne la supprime pas.
PORTALIS.

Heureux celui qui grandit dans un milieu intelligent.
P. GAUTHIER.

Une tête sans souvenir est une ville sans garnison.
NAPOLÉON.

L'autorité et le respect manquant, il n'y a plus d'éducation possible.
Mgr DUPANLOUP.

L'on a d'ordinaire que l'autorité dont on est digne.
RENÉ BETHLÉEM.

Observez tous les moments pendant plusieurs jours, s'il le faut, pour bien placer une correction.
FÉNELON.

Dieu est au milieu de l'âme; il a pour trône la conscience des bons.
SAINT AUGUSTIN.

Si vous voulez de cet enfant faire un homme, il faut y travailler comme la Providence elle-même, avec respect, avec mesure et douceur.
Mgr DUPANLOUP.

Instruisez-le d'exemple et le rendez parfait.
CORNEILLE.

La piété est le bouclier de la vertu.
Mgr GIBIER.

C.-J. MAGNAN, directeur-propriétaire, 79, Chemin Sainte-Foy, Québec, Canada.